



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

**Enabel** 

# **Rapport de Résultats**

**2022**

## **Développement de l'Entrepreneuriat dans les filères Agricoles**

**DEFIA**

# Table des matières

<b>1</b>	<b>ACRONYMES .....</b>	<b>6</b>
<b>2</b>	<b>APERÇU DE L'INTERVENTION.....</b>	<b>7</b>
2.1	FICHE D'INTERVENTION .....	7
2.2	AUTO-EVALUATION DE LA PERFORMANCE .....	9
2.2.1	<i>Pertinence</i> .....	9
2.2.2	<i>Efficacité</i> .....	9
2.2.3	<i>Efficiéce</i> .....	9
2.2.4	<i>Durabilité potentielle</i> .....	10
2.2.5	<i>Conclusion</i> .....	11
<b>3</b>	<b>SUIVI DES RESULTATS.....</b>	<b>12</b>
3.1	EVOLUTION DU CONTEXTE.....	12
3.1.1	<i>Contexte général et institutionnel</i> .....	12
3.1.2	<i>Contexte de gestion</i> .....	12
3.2	PERFORMANCE DES OBJECTIFS SPECIFIQUES .....	13
3.2.1	<i>Progrès des indicateurs de la filière ananas</i> .....	13
3.2.2	<i>Analyse des progrès réalisés (filère ananas)</i> .....	15
3.2.3	<i>Progrès des indicateurs de la filière riz</i> .....	15
3.2.4	<i>Analyse des progrès réalisés (filère riz)</i> .....	17
3.2.5	<i>Progrès des indicateurs de la filière anacarde</i> .....	17
3.2.6	<i>Analyse des progrès réalisés (filère anacarde)</i> .....	18
3.3	PERFORMANCE DU RESULTAT 1.1 .....	19
3.3.1	<i>Progrès des indicateurs</i> .....	19
3.3.2	<i>État d'avancement des principales activités</i> .....	21
3.3.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	21
3.4	PERFORMANCE DU RESULTAT 1.2 .....	23
3.4.1	<i>Progrès des indicateurs</i> .....	23
3.4.2	<i>État d'avancement des principales activités</i> .....	25

3.4.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	25
3.5	PERFORMANCE DU RESULTAT 1.3 .....	28
3.5.1	<i>Progrès des indicateurs</i> .....	28
3.5.2	<i>État d'avancement des principales activités</i> .....	30
3.5.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	30
3.6.1	<i>Progrès des indicateurs</i> .....	31
3.6.2	<i>État d'avancement des principales activités</i> .....	33
3.6.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	33
3.7	PERFORMANCE DU RESULTAT 2.2 .....	36
	<i>Résultat 2.2 : L'amélioration des infrastructures et du cadre légal et réglementaire favorise le développement de la filière ananas</i> .....	36
3.7.1	<i>Progrès des indicateurs</i> .....	36
3.7.2	<i>État d'avancement des principales activités</i> .....	38
3.7.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	38
3.8	PERFORMANCE DU RESULTAT 2.3 .....	40
3.8.1	<i>Progrès des indicateurs</i> .....	40
3.8.2	<i>État d'avancement des principales activités</i> .....	42
3.8.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	42
3.9	PERFORMANCE DU RESULTAT 3.1 .....	44
3.9.1	<i>Progrès des indicateurs</i> .....	44
3.9.2	<i>État d'avancement des principales activités</i> .....	45
3.9.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	46
3.10	PERFORMANCE DU RESULTAT 3.2 .....	48
3.10.1	<i>Progrès des indicateurs</i> .....	48
3.10.2	<i>État d'avancement des principales activités</i> .....	50
3.10.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	50
3.11	PERFORMANCE DU RESULTAT 3.3 .....	52
3.11.1	<i>Progrès des indicateurs</i> .....	52
3.11.2	<i>État d'avancement des principales activités</i> .....	53

3.11.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	53
3.12	PERFORMANCE DU RESULTAT 4.1 .....	56
3.12.1	<i>Progrès des indicateurs</i> .....	56
3.12.2	<i>État d'avancement des principales activités</i> .....	57
3.12.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	57
3.13	PERFORMANCE DU RESULTAT 4.2 .....	59
3.13.1	<i>Progrès des indicateurs</i> .....	59
3.13.2	<i>État d'avancement des principales activités</i> .....	60
3.13.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	60
3.14	PERFORMANCE DU RESULTAT 4.3 .....	61
3.14.1	<i>Progrès des indicateurs</i> .....	61
3.14.2	<i>État d'avancement des principales activités</i> .....	62
3.14.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	62
<b>4</b>	<b>SUIVI BUDGETAIRE</b> .....	<b>64</b>
<b>5</b>	<b>RISQUES ET PROBLEMES</b> .....	<b>66</b>
5.1	RISQUES .....	66
5.2	PROBLEMES.....	66
<b>6</b>	<b>SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES</b> .....	<b>68</b>
6.1	AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE .....	68
6.2	AVEC LES PROJETS POUR TIERS .....	68
6.3	AUTRES SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES .....	68
<b>7</b>	<b>THEMES TRANSVERSAUX</b> .....	<b>69</b>
7.1	ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	69
7.2	GENRE.....	70
7.3	DIGITALISATION (CF INTERVENTION 2 RESULTAT 3).....	73
7.4	EMPLOIS DECENTS .....	74
<b>8</b>	<b>LEÇONS APPRISES</b> .....	<b>74</b>
8.1	LES SUCCES .....	74

8.2	LES DEFIS .....	76
8.3	QUESTIONS D'APPRENTISSAGE STRATEGIQUE.....	77
8.4	SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS TIRES .....	79
<b>9</b>	<b>PILOTAGE.....</b>	<b>79</b>
9.1	MODIFICATIONS APPORTEES A L'INTERVENTION .....	79
9.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI .....	79
9.3	REORIENTATIONS STRATEGIQUES ENVISAGEES .....	79
9.4	RECOMMANDATIONS .....	80
<b>10</b>	<b>ANNEXES.....</b>	<b>81</b>
10.1	CRITERES DE QUALITE .....	81
10.2	CADRE LOGIQUE ET/OU THEORIE DE CHANGEMENT MIS A JOUR .....	83
10.3	FICHES DE SUIVI DE PROCESSUS DE CHANGEMENT (OPTIONNEL).....	84
10.4	APERÇU DES MoRE RESULTS .....	84
10.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » .....	84
10.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	84
10.7	THEMATIQUES ET DISPOSITIFS RETENUS POUR LA CAPITALISATION .....	85
10.8	INDICATEURS INTERMEDIAIRES .....	86
10.9	MARCHES PUBLICS ET CONVENTION DE SUBSIDES .....	101

# 1 Acronymes

ABSSA	Agence Béninoise de la Sécurité Sanitaire des Aliments
AIAB	Association Interprofessionnelle de l'Ananas du Bénin
ALIDE	Association de Lutte pour la promotion des Initiatives de Développement
ATDA	Agence Territoriale de Développement Agricole
ATN	Assistant Technique National
B2B	Business to Business
CAF	Cost Insurance Freight
CCR-B	Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin
CCTR	Coopératives Communales de Transformatrices de Riz
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
COPSA	Coopérative de Services Agricoles
CVA	Chaîne de valeur ajoutée
DDAEP	Direction Départementale de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
Enabel	Agence belge de développement
ESOP	Entreprises de Services et Organisations de Producteurs
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FENACOPAB	Fédération Nationale des Coopératives de Production de l'Ananas du Bénin
FENACOTAB	Fédération Nationale des Coopératives de Transformateurs de l'Ananas du Bénin
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
HACCP	Hazard Analysis Critical Control Point : Analyse des dangers, points critiques pour leur maîtrise
IFRIZ	Interprofession de la Filière RIZ
INRAB	Institut national des recherches agricoles du Bénin
IMF	Institution de Microfinance
MAEP	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
MoU	Memorandum of Understanding
M&E	Monitoring and Evaluation (Suivi/Evaluation)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PACOFIDE	Projet d'appui à la compétitivité des filières et à la diversification des exportations
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PIB	Produit Intérieur Brut
PINEX	Pineapples for Export
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNDFA	Plan National de Développement des Filières Agricoles
PSDSA	Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole
PTF	Partenaire Technique et Financier
REPAB	Réseau des Producteurs d'Ananas du Bénin
SFD	Structures de Financement Décentralisées
SRP	Sustainable Rice Platform
UE	Union Européenne
UCCPA	Union Communale des Producteurs d'Anacarde
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
URCPA	Union Régionale des Producteurs d'Anacarde
UN	United Nations (Nations Unies)
VA	Valeur Ajoutée

## 2 Aperçu de l'intervention

### 2.1 Fiche d'intervention

<b>Intitulé de l'intervention</b>	Développement de l'Entreprenariat dans les Filière Ananas, Riz et Anacarde « DEFIA »
<b>Code de l'intervention</b>	BEN 1900411 ; BEN 1900511 ; BEN 2100111 ; BEN 2200311
<b>Localisation</b>	Bénin / Abomey Calavi
<b>Budget total</b>	24.795.000 Euros
<b>Institution partenaire</b>	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et la Pêche
<b>Date de début de la Convention spécifique</b>	29/11/2018
<b>Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture</b>	26/6/2019
<b>Date prévue de fin d'exécution</b>	26/6/2023
<b>Date de fin de la Convention spécifique</b>	28/11/2023
<b>Groupes cibles</b>	A moyen terme, les bénéficiaires finaux sont les populations urbaines et rurales à même de profiter des opportunités d'emplois et de la croissance économique induite. A court terme, les bénéficiaires finaux sont les opérateurs opérant dans les chaînes de valeurs appuyées et les entreprises délivrant des services à ces opérateurs :
<b>Impact<sup>1</sup></b>	Contribuer à la création d'emplois décents et durables, à l'augmentation des revenus des acteurs économiques et des ménages et à l'amélioration des équilibres macro-économiques du Bénin.
<b>Outcome</b>	1 : Renforcer de manière inclusive et durable les CVA ciblées et leur positionnement sur le marché, en œuvrant à répondre aux goulots d'étranglement clés de celle-ci et à la professionnalisation des agri-entrepreneurs y impliqués. 2 : Contribuer à la création d'un contexte favorable aux investissements (public et privé) durables (dimension sociale, économique, et environnementale) dans les CVA ciblées. 3 : Accompagnement de la filière riz en favorisant des systèmes alimentaires plus durables et plus résilients au changement climatique

<sup>1</sup> L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

	4 : Les acteurs de la filière anacarde ont amélioré et sécurisé leur plus-value économique par une intégration formelle dans des clusters performants, respectueux des normes environnementales, sociales et sanitaires.
<b>Outputs</b>	Résultat 1.1 : Le nombre de clusters et le nombre d'agri-entrepreneurs impliqués dans des clusters fonctionnels a augmenté
	Résultat 1.2 : La compétitivité des CVA est améliorée par une réduction des coûts de production aux différents maillons et l'amélioration des processus
	Résultat 1.3 : Le volume d'exportations des opérateurs béninois sur les marchés existants et potentiels a augmenté
	Résultat 2.1 : Les agri-entrepreneurs ont accès à des services financiers et non financiers adaptés à leurs besoins
	Résultat 2.2 : L'amélioration des infrastructures et du cadre légal et réglementaire favorise le développement de la filière ananas
	Résultat 2.3 : La diffusion d'innovations et de solutions digitales au sein des chaînes de valeur améliore les performances des agri-entrepreneurs
	Résultat 3.1 : Les clusters identifiés de la filière riz sont accompagnés dans la mise en place de modèles d'affaires inclusifs
	Résultat 3.2 : Le contexte est davantage incitant pour les acteurs privilégiant des techniques de production plus durables
	Résultat 3.3 : Les producteurs de riz accompagnés disposent des méthodes et des outils nécessaires pour s'engager avec succès dans un processus de transition agroécologique
	Résultat 4.1 : Les acteurs de la filière anacarde offrent des noix de qualité et augmentent leur productivité
	Résultat 4.2 : Des liens d'affaires solides sont tissés entre acteurs les organisations de producteurs et unités/usines de transformation des noix (bio et conventionnelles) dans le respect des normes et standards des marchés extérieurs
	Résultat 4.3 : L'environnement des affaires est favorable au développement des chaînes de valeurs amandes conventionnelles et amandes BIO
	<b>Année couverte par le rapport</b>

## 2.2 Auto-évaluation de la performance

### 2.2.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Les objectifs du programme DEFIA sont toujours alignés et en cohérence avec les différents documents de politiques nationales et sectorielles dont le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) et le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA). Ses résultats et actions sont, quant à eux, en cohérence avec les Plans Nationaux de Développement des filières Ananas, Riz et Anacarde, mais aussi avec la Stratégie Nationale de Conseil Agricole (SNCA) et la stratégie nationale de développement de l'agriculture écologique et biologique au Bénin (SNDAEB). Les attentes des groupes cibles en termes d'augmentation de revenus, d'amélioration de l'accès au marché de leurs produits, de transition vers une production plus durable, ainsi que la facilitation de l'accès au financement à travers des produits financiers adaptés sont prises en compte dans les activités et résultats du programme et restent toujours pertinents.

### 2.2.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

L'efficacité globale du Programme est très satisfaisante. Malgré les contraintes, les effets seront vraisemblablement atteints en termes de qualité et de couverture. L'équipe a su prendre les décisions nécessaires pour s'adapter (flexibilité) à l'évolution de l'environnement et aux nouveaux défis à travers une stratégie pro-active de gestion des risques et problèmes.

L'extension de la culture d'ananas est effective avec plus de 700 hectares plantés, principalement au niveau des pôles 5 et 6. Ces extensions ont été accompagnées par des services de conseil agricole et la facilitation de l'accès à des intrants de qualité (rejets, engrais, films polyéthylène).

Plus de la moitié des clusters accompagnés sont assez structurés avec une gouvernance satisfaisante. Une cinquantaine d'entreprises de transformation et de fourniture de services sont en train d'être modernisées (infrastructures, équipements, certifications).

En outre, 4,2 milliards fcfa de crédits ont été alloués à 5.158 agri-entrepreneurs de la filière par les Banques et institutions de microfinance, avec un bon niveau de remboursement.

Le programme DEFIA a également impulsé une forte prise de conscience des acteurs de la nécessité d'adopter des pratiques agricoles intelligentes face au changement climatique. On note déjà une réduction de l'usage des intrants chimiques au niveau des producteurs de riz, par exemple.

Le taux de satisfaction global des agri-entrepreneurs par rapport au cadre incitatif se situe à 83% en 2022 (contre 74% en 2021).

### 2.2.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

La plupart des inputs nécessaires au fonctionnement du programme sont disponibles dans les délais.

L'exécution du programme se déroule correctement et les divers appuis aux bénéficiaires sont effectifs à travers les conventions de subsides, marchés publics, ainsi que les divers partenariats établis.

Le renforcement de l'équipe en 2021 a contribué à une forte réduction de la charge de travail au niveau des achats publics.

Cependant, certaines activités ont été retardées en raison principalement du long processus de passation des marchés publics (réalisation d'études techniques pour les infrastructures, plusieurs marchés lancés et revenus infructueux), le retard dans la réalisation de certaines infrastructures (irrigation, constructions) et la fourniture d'équipements informatiques, les lenteurs dans l'exécution de certaines conventions de subsides (ATDA, ABSSA, FNDA), les difficultés de mobilisation des contreparties des bénéficiaires. En plus, les outils d'intervention d'Enabel sont jugés parfois lourds ou inadaptés, notamment en matière d'appui au secteur privé.

Par ailleurs, l'instabilité du réseau internet, notamment à Calavi et sur le terrain, rend parfois difficile les téléconférences, l'accès aux systèmes financiers (UBW), de gestion des ressources humaines (G4HR) et de suivi-évaluation (PILOT) digitalisés.

Ces difficultés entraîneront un retard dans la livraison des outputs, mais n'auront aucun effet sur leur bonne qualité.

#### 2.2.4 Durabilité potentielle

	<b>Performance</b>
<b>Durabilité potentielle</b>	<b>B</b>

La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes et de la nature des bénéficiaires.

Les « clusters agricoles » deviennent de plus en plus performants en termes de volumes des productions mis sur le marché impliquant les producteurs et leurs organisations de base. Au niveau des entreprises de transformation, les gains de productivité et de marchés induits par les actions de modernisation en cours du programme permettront un accroissement de leur rentabilité, donc de leur capacité à prendre en charge les coûts récurrents liés à l'entretien et à la maintenance des infrastructures et équipements acquis. La capacité des clusters et agri-entrepreneurs individuels à prendre en charge les coûts relatifs aux services de coaching et de conseil, quant à elle, semble moins évidente.

Au niveau du secteur financier, les filières ananas et riz sont devenues plus attractives en termes d'investissement. Les efforts de structuration des filières ont contribué à une réduction des risques, donc à une plus grande rentabilité des crédits accordés. Les SFD ont été également suffisamment renforcés pour accompagner efficacement le financement durable des chaînes de valeur ajoutée. Il faudra cependant rester vigilants face aux risques d'impayés.

Au niveau des interprofessions et faitières des filières, les perspectives en termes d'autonomie financière demeurent faibles. L'insuffisance de services payants à forte valeur ajoutée destinés aux membres, l'absence d'un mécanisme de financement pérenne de ce type d'organisation (prélèvements, ristournes, cotisations, etc.) rend quasiment impossible les perspectives de durabilité financière. Des efforts sont, néanmoins, en cours au niveau des faitières de producteurs pour la mise en place de guichet achat intrants/commercialisation groupé afin de générer des revenus aux Organisations professionnelles agricoles (OPA). Ces services payants sont très bien appréciés par les membres, mais nécessitent beaucoup de temps et de moyens pour se mettre en place et se pérenniser.

Au niveau de certaines structures étatiques (ATDA /DDAEP/ABSSA), le soutien de l'Etat est toujours nécessaire pour leur permettre d'assurer plus efficacement leur mission de suivi, de contrôle et d'institutionnalisation des bonnes pratiques avec la même intensité.

La durabilité institutionnelle est globalement bonne, malgré le fait que DEFIA ne soit pas un programme d'appui institutionnel. En effet, l'exécution des interventions s'appuie beaucoup sur une délégation de mise en œuvre à des structures publiques locales, OPA et ONG à travers l'outil « convention de subside ».

En outre, le Comité de pilotage et le Comité technique du Programme sont également fortement impliqués dans le processus décisionnel à travers des réunions régulières et des visites sur le terrain.

Au niveau des innovations digitales déployées, la durée de mise en œuvre relativement limitée du programme n'assure pas une maturation des actions entreprises afin de bâtir des modèles d'affaires durables.

### 2.2.5 Conclusion

L'année 2022 a été déterminante dans le processus d'atteinte des outcomes du programme DEFIA. Le renforcement de l'équipe en charge des marchés publics et une exécution satisfaisante des contrats en cours ont permis l'atteinte de résultats importants. La production d'ananas s'est accrue qualitativement et quantitativement (malgré le coût élevé et la disponibilité des engrais), de même que les capacités de transformation des unités suite au processus de modernisation et de professionnalisation des clusters ananas et riz (infrastructures, équipements, coaching/conseils). L'accès aux marchés nationaux et sous-régionaux s'est également amélioré grâce aux agréments UEMOA/CEDEAO et aux actions marketing déployées aux niveaux national et sous-régional.

En outre, l'engagement accru du secteur bancaire et de la microfinance s'est traduit par l'augmentation continue des crédits alloués aux filières ananas et riz. Cela a été rendu possible grâce aux actions de structuration des filières, aux mécanismes de réduction des risques mis en place et au développement des capacités des structures de financement à mieux comprendre le financement des chaînes de valeur dans ces filières.

Par ailleurs, le déploiement des innovations technologiques et digitales a démarré, après une longue période de développement, de tests et d'éducation digitale pour faciliter la compréhension et l'appropriation des nouvelles solutions par les agri-entrepreneurs.

Enfin, l'approche inclusive du Programme, l'intégration effective du genre et la prise en compte du travail décent sont autant de facteurs qui ont permis d'impacter les bénéficiaires finaux dans leur diversité. Également, le processus de transition agroécologique est bien lancé, particulièrement au niveau des clusters riz et ananas.

Intervention Manager Enabel
 Wilma F. BAAS

## 3 Suivi des résultats

### 3.1 Evolution du contexte

#### 3.1.1 Contexte général et institutionnel

Le contexte général du programme est marqué par un certain nombre de défis. Les problèmes d'insécurité au Nord du Bénin, notamment au niveau des corridors avec le Niger et surtout le Burkina Faso rendent difficiles l'exportation de l'ananas frais et du jus dans les pays de l'Hinterland.

Au niveau international, la guerre en Ukraine et le renchérissement du dollar (combinés aux effets encore perceptibles de la COVID-19) ont entraîné la diminution de la disponibilité des engrais minéraux et une forte augmentation de leur coût. Le coût des matériaux de construction a également augmenté, de même que celui des équipements de transformation agro-alimentaire commandés par les entreprises de transformation.

Au niveau institutionnel, l'année 2022 est marquée par l'intégration de l'anacarde comme nouvelle filière appuyée par le Programme DEFIA. Certaines activités du projet PROFI-Anacarde (clôturé) ont été donc reprises par DEFIA à travers la création d'une quatrième intervention, avec un focus sur la transition agroécologique.

Ce contexte est aussi marqué par le lancement du processus de formulation du nouveau Programme de coopération bénino-belge pour la période 2023-2028. Le développement agricole durable figure parmi les quatre priorités de la nouvelle stratégie pays. Le nouveau programme prévoit une consolidation des acquis pour l'ananas et le riz dans les pôles Sud et un déploiement dans le pôle 4 sur d'autres filières.

#### 3.1.2 Contexte de gestion

Le renforcement de l'équipe en charge des marchés publics et une exécution satisfaisante des contrats en cours ont permis une gestion efficace. En prélude à la clôture du programme DEFIA (prévue en novembre 2023), l'équipe a élaboré une stratégie de sortie pour pérenniser et consolider les acquis. Cette stratégie sera déployée en 2023 et certains dispositifs seront transférés à des acteurs déjà identifiés.

En outre, les thèmes de capitalisation ont été définis par l'équipe. Il s'agit des dispositifs de capitalisation au tour des thématiques de coaching des clusters, de la fourniture du conseil agricole, de subventions adossées aux crédits, des mécanismes de financement et de l'innovation. (Liste complète en annexe 10.2)

##### 3.1.2.1 Modalités de partenariat

Des conventions de subside en cours d'exécution avec DID1, ATDA-7, ABSSA, AIAB, FENACOPAB, FNDA, RENACA, FECECAM, ALIDE, RIKOLTO, COLEAD, URCPA, Eclasio et WSM se poursuivent. Voir la liste complète avec le niveau d'exécution financière en annexe 10.4.

Les accords spécifiques de coopération signés avec ILVO s'est poursuivi avec l'appui aux entreprises innovantes. Celle avec OVO a été clôturé en 2021.

Les marchés publics de plus de 100.000 euros attribués et en cours d'exécution sont aussi récapitulés en annexe 10.4.

##### 3.1.2.2 Modalités opérationnelles

En 2022, deux réunions du Comité de pilotage ont été organisées (en mars et en octobre) portant sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations, l'approbation du rapport de résultat de 2021 & du planning 2022, ainsi que le point d'avancement du programme au premier semestre 2022. L'insertion de la filière riz dans le programme a été validée en juin 2022. Ainsi, le règlement

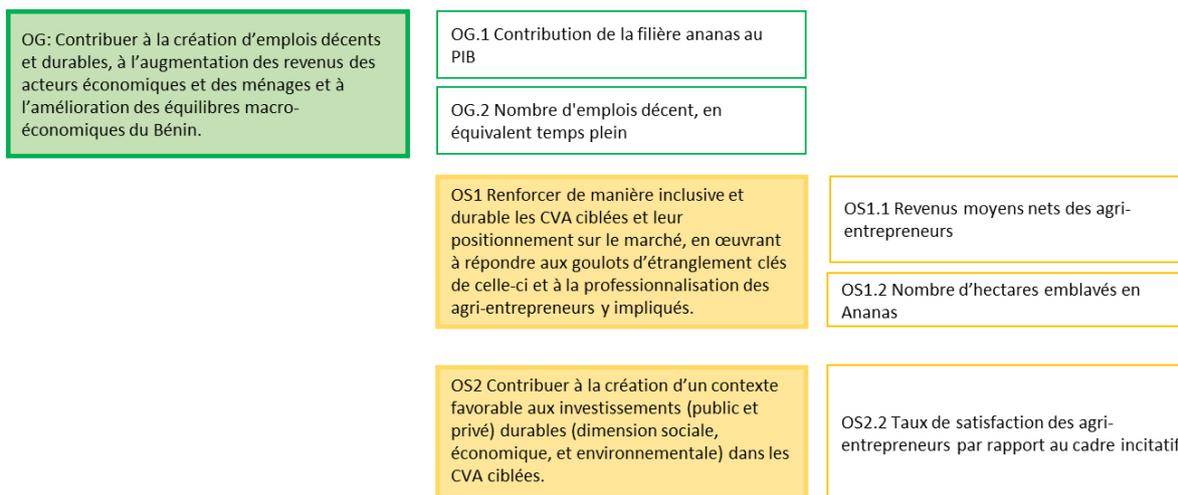
intérieur de comité de pilotage a été actualisé avec l'ajout de l'IFRIZ, mais aussi du FNDA comme nouveaux membres. L'interprofession de l'anacarde a été ajouté au comité technique. La proposition de son intégration dans le CoPil sera soumise aux membres en vue de sa du règlement intérieur.

Le comité technique, quant à lui, réuni quatre fois en 2022. Ses membres (AIAB, IFRIZ, ATDA-7 et DEFIA) ont eu comme objet la préparation des comités de pilotage et des échanges sur la mise en œuvre du programme.

Les rencontres de mise à jour des planifications opérationnelles (MONOP) trimestrielles ont été organisées chaque trimestre pour faire l'état d'avancement technique et financier du programme. DEFIA a participé au cadre de concertation et à la revue annuelle de l'ATDA-7. Les activités et réalisations ont été partagées avec les participants ; ce qui a contribué à l'harmonisation des interventions dans la filière Ananas entre projets/programmes et l'ATDA.

## 3.2 Performance des objectifs spécifiques

### 3.2.1 Progrès des indicateurs de la filière ananas



#### Indicateur OS 1.1 Revenus moyens nets des agri-entrepreneurs

Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base 2019	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaire 2022
<b>Production (FCFA/HA)</b>						
Producteur	1 040 803	1 711 888	1 962 777	1.190.000	1 197 000	Amélioration du revenu lié à l'augmentation des rendements et des économies qui résulte d'une meilleure gestion de l'exploitation. Le prix des ananas a aussi connu de hausse sur une longue période de l'année 2022.
Producteur bio	2 280 803	2 876 086	3 177 879	2.600.000	2 623 000	Les coûts de production sont réduits de la non-utilisation d'intrants chimiques.
Producteur exportateur	1 882 778	1 782 505	2 160 000	2.150.000	2 165 000	Contrats à un prix relativement stable et rémunérateur.
<b>Transformation (FCFA/TONNE MP)</b>						
Transformateur artisanal	15 727	64 964	67.339	17.000	18 000	La mise ne place des équipements performants et les outils de gestion ont permis d'améliorer les rendements et de réduire les coûts de production.
Transformateur industriel	29 430	69 429	85.905	32.000	34 000	
Transformateur semi-industriel	95 974	119 201	127 575	105.000	110 000	

Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base 2019	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaire 2022
Transformateur industriel bio	354 176	373 140	380.745	390.000	407 000	
<b>Commercialisation (Fcfa/tonne)</b>						
Collecteur/grossiste	11 894	24 120	24.474	12.500	13 000	Les appuis en équipement de transport et de conditionnement ont réduit les d'exploitation au niveau de ces acteurs
Détaillant	7 308	19 964	19 883	7.500	8 000	
Exportateur UE	194 500	199 583	79.607	205.000	214 000	

### Indicateur OS1.2 Nombre d'hectare emblavés durable en ananas

Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaire 2022
<b>ATLANTIQUE</b>	<b>4.827,41</b>	<b>6692</b>	<b>8 419.6</b>	<b>5.057</b>	<b>5127</b>	Les divers appuis au niveau du maillon production, notamment : (i) La Subvention dessouchage labour et plantation et rejets ; (ii) La mise en place d'un dispositif d'accès aux intrants ; (iii) L'accompagnement pour l'obtention de crédit de campagne ; (iv) Les accompagnements en conseil de gestion et en conseil technique spécialisé Ont suscité l'engouement des producteurs pour l'extension de leur superficie et l'adoption de la culture d'ananas dans les zones d'extension. Les subventions spécifiques au profit des femmes pour l'extension de leur exploitation ont permis d'améliorer la contribution des femmes dans l'extension des plantations
Homme	4.454,22	6089,7	7803	4.629	4692	
Femme	373,19	602,3	616.6	428	436	
<b>COUFFO</b>	<b>0,48</b>	<b>5,68</b>	<b>13,2</b>	<b>26</b>	<b>35</b>	
Homme	0,44	3,12	8,4	21	29	
Femme	0,04	2,56	4,8	5	6	
<b>MONO</b>	<b>28,27</b>	<b>63,4</b>	<b>68</b>	<b>71</b>	<b>78</b>	
Homme	24,08	52,7	55,5	60	63	
Femme	4,2	10,7	12,5	11	16	
<b>OUEME</b>	<b>17,1</b>	<b>33,04</b>	<b>155,4</b>	<b>60</b>	<b>67</b>	
Homme	16,34	31,44	118,5	52	57	
Femme	0,76	1,6	36,9	8	10	
<b>PLATEAU</b>	<b>11,05</b>	<b>45,5</b>	<b>99,5</b>	<b>61</b>	<b>71</b>	
Homme	9,67	40,9	74,8	51	58	
Femme	1,38	4,6	24,7	10	13	
<b>ZOU</b>	<b>5,83</b>	<b>31,74</b>	<b>41,15</b>	<b>71</b>	<b>81</b>	
Homme	4,75	25,4	32,05	57	64	
Femme	1,08	6,34	9,1	14	17	
<b>TOTAL</b>	<b>4.890,14</b>	<b>6871,36</b>	<b>8796,85</b>	<b>5.346</b>	<b>5459</b>	
Homme	4.509,50	6243,26	8092,25	4.870	4963	
Femme	380,65	628,1	704,6	476	498	

### Indicateur OS.2.1 Taux de satisfaction des agri-entrepreneurs par rapport au climat des affaires<sup>2</sup>

Indicateurs	Valeur de base	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaire 2022
<b>Producteurs</b>	<b>63%</b>	<b>72%</b>	<b>82%</b>	<b>80%</b>	<b>85%</b>	Les acteurs directs de la filière ananas sont globalement satisfaits de l'amélioration du cadre d'exercice de leurs activités. Ce sentiment est le reflet des appuis aux innovations techniques et technologiques de production, à l'accès aux équipements et infrastructures, à l'accès au crédit et à une meilleure gouvernance de la filière par l'interprofession et les faitières. Les appuis aux faitières ont permis de les rendre plus
Production hommes	65%	73%	83%	80%	85%	
Production femmes	62%	63%	81%	80%	85%	
<b>Transformateurs</b>	<b>51%</b>	<b>83%</b>	<b>83%</b>	<b>75%</b>	<b>80%</b>	
Hommes	40%	71%	79%	75%	80%	

<sup>2</sup> Le climat des affaires est évalué par rapport aux innovations techniques et technologiques de production/transformation, à l'accès au financement et équipements/infrastructures et à la gouvernance de la filière.

Indicateurs	Valeur de base	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaire 2022
Femmes	63%	91%	90%	75%	80%	visibles et plus crédibles auprès de leurs membres suite à l'élaboration et la mise en œuvre des plans stratégiques, manuel de procédures administrative, comptable et financière, appui à la tenue des réunions statutaires, etc.). Cela a été fortement souligné par les commerçantes et exportateurs.
<b>Commerçants/exportateurs</b>	<b>47%</b>	<b>63%</b>	<b>84%</b>	<b>70%</b>	<b>80%</b>	
Hommes	40%	63%	71%	70%	80%	
Femmes	55%	63%	98%	70%	80%	

### 3.2.2 Analyse des progrès réalisés (filière ananas)

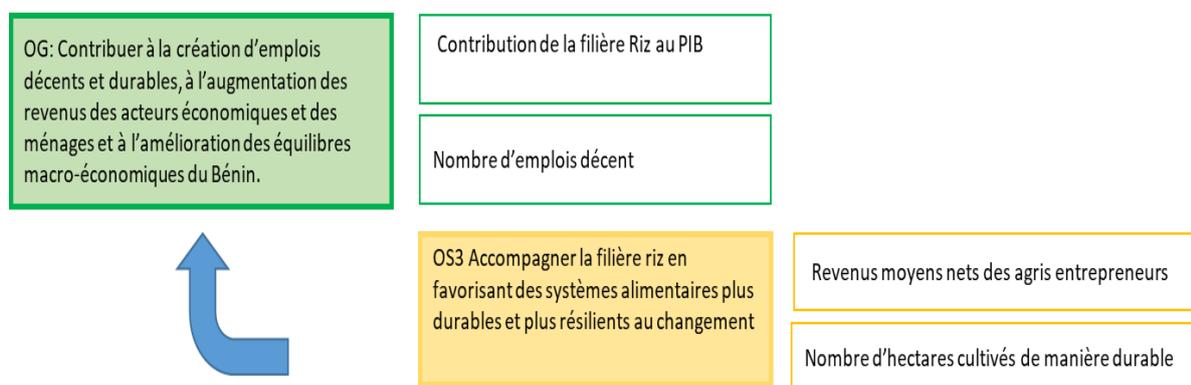
Malgré les contraintes rencontrées au niveau de la mise en œuvre des actions du programme, les résultats probants ont été enregistrés à divers niveaux :

L'extension de la culture d'ananas s'est poursuivie avec la réalisation de 178 nouvelles plantations portant le total à 767 hectares subventionnés. Ces extensions ont été accompagnées par des services de conseil agricole et la facilitation de l'accès à des intrants de qualité (rejets, engrais, films polyéthylène) et ont permis non seulement d'améliorer le rendement (qui est passé de 55 tonnes/ha en 2019 à 63 tonnes/ha en 2022 pour le pain de sucre et de 65 tonnes/ha en 2019 à 72 tonnes/ha en 2022 pour la cayenne lisse), mais aussi la qualité de la production. Ce qui a induit une réduction des coûts de production et par conséquent une amélioration des revenus qui se sont accrus de 89% pour la production conventionnelle, 39% production bio et 15% pour la production export de 2019 à 2022.

On note une amélioration des performances des clusters et les entreprises de transformation au niveau de leur structuration, leur fonctionnement, la qualité et le volume des produits issus de la transformation avec une amélioration de leur revenu. Cette amélioration de la performance est essentiellement due aux appuis en coaching (cluster, entreprise), à la mise en place des équipements adaptés et performant, à la mise aux normes des infrastructures de transformation et à la certification des produits.

D'une façon globale 83% des bénéficiaires des appuis du programme sont satisfaits de leur environnement des affaires. Cela est dû à une plus grande accessibilité des services de coaching, à une meilleure qualité de l'offre de services financiers, au renforcement des services des faïtières aux membres (achat intrants et vente groupés) et à la dotation en matériel de transport.

### 3.2.3 Progrès des indicateurs de la filière riz



### OS3.1 Revenus moyens nets des agri-entrepreneurs (FCFA)

Désagrégation	Référence 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible 2023	Commentaire 2022
<b>Producteurs (FCFA/HA)</b>					
<i>Paddy conventionnel</i>	115 000	125 680	122 540	128 360	Le revenu moyen net des producteurs tant pour le riz conventionnel que biologique a connu une augmentation liée à la réduction des coûts de production et l'amélioration du rendement par endroit. A cela s'ajoute la hausse du prix de paddy sur le marché.
<i>Paddy BIO</i>	283 900	324 460	298 100	312 300	
<b>Transformation (FCFA/TONNE MP)</b>					
<i>Riz conventionnel</i>	73 500	78 599	76 230	79 860	Cette légère augmentation du revenu entre 2021 et 2022 est liée à une meilleure maîtrise des coûts de transformation, une augmentation de la demande du riz local et du prix de vente du riz (520 FCFA à 550 FCFA/Kg pour le riz conventionnel et de 750 FCFA à 850 FCFA/Kg pour le riz bio)
<i>Riz BIO</i>	210 100	221400	220 600	231 170	
<i>Riz étuvé conventionnel</i>	36 600	39000	38 500	40 300	Idem pour le riz étuvé qui est passé de 500 à 540 FCFA/Kg
<b>Commercialisation (FCFA/TONNE)</b>					
<i>Riz conventionnel</i>	30 000	32900	30 600	31 500	L'augmentation du revenu net s'explique par l'augmentation du prix de vente du produit fini qui est passé de 560 FCFA à 600 FCFA/Kg pour le riz conventionnel et Le pour le riz bio.
<i>Riz blanc BIO</i>	227 500	250600	243.900	260.300	
<i>Riz étuvé conventionnel</i>	136 600	143000	143 500	150 300	Idem pour le riz étuvé qui est passé de 540 FCFA à 580 voire 620 FCFA/Kg

### OS3.2 Nombre d'hectares emblavés tendant vers la durabilité (HA)

Désagrégation	Référence 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible 2023	Commentaire 2022
CCTR BONO	29	48	45	81	De façon globale, il y a une augmentation des superficies emblavées avec l'application des bonnes pratiques ayant permis de dépasser de 67,8% les objectifs cibles visés en 2022. On note un effort de mise en application de bonnes pratiques de production durable du riz.
ESOP ADJA-OUERE	34	181	63	95	
ESOP DANGBO	127	138	113	350	
ESOP LALO	21	83	81	110	
MATEKPO	7	79	10	19	
SORIZ	27	45	30	76	
<b>Total général tendant vers la durabilité</b>	<b>245</b>	<b>574</b>	<b>342</b>	<b>731</b>	
Durable	00	27	17	50	
Pas durable	955	485	675	470	

### 3.2.4 Analyse des progrès réalisés (filière riz)

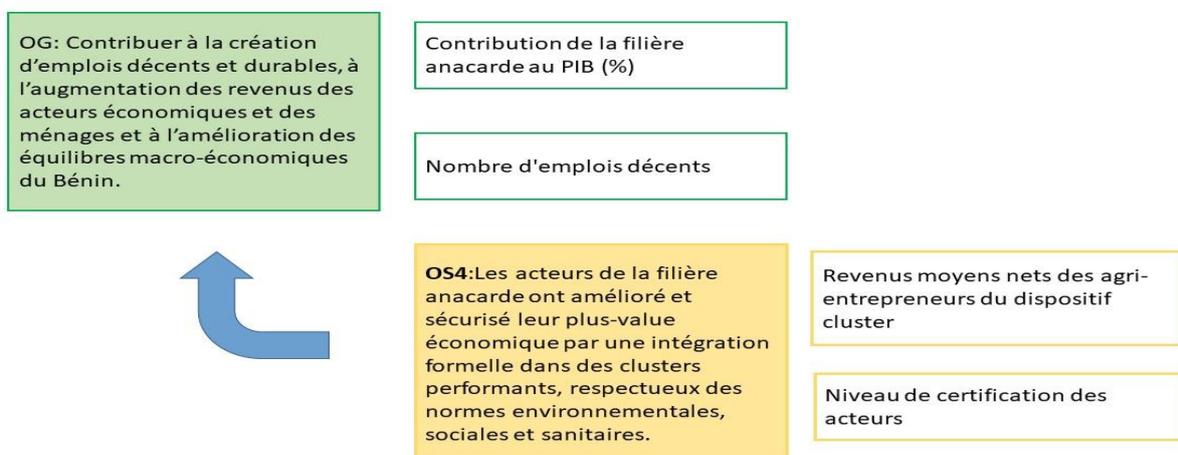
Les revenus moyens des agri-entrepreneurs (FCFA) et le nombre d'hectares emblavés tendant vers la durabilité se sont significativement améliorés.

Pour les producteurs, le revenu moyen net a connu une augmentation de plus de 9% et 14 % respectivement pour le riz conventionnel et le riz biologique contre une prévision de 2,6% et 8,8%. La hausse du prix du paddy n'a pas permis aux transformateurs et des commerçants d'augmenter leur revenu moyen net dans les mêmes proportions que les producteurs. Toutefois les objectifs cibles de l'année 2022 ont été atteints et plus ou moins légèrement dépassés. Ce résultat est dû aux dispositifs mis en place pour leur accompagnement à travers le coaching des clusters, l'appui juridique pour la contractualisation, l'appui pour une meilleure gestion comptable, financière et administrative des entreprises, l'accompagnement des producteurs pour la fourniture de paddy de qualité et en quantité.

Ainsi on a noté une augmentation des rendements par endroit et une réduction des coûts de production grâce à l'application de bonnes pratiques agricoles apprises au niveau des classes rattachées aux CEP (on peut citer la bonne application des engrais et le bon dosage, l'utilisation de l'urée enrobée à l'huile de neem, la diminution des quantités d'herbicides par l'application des techniques de gestion intégrée des mauvaises herbes). Toutefois on a constaté une légère baisse de rendement de l'ordre 4 à 10% qui a été compensée par le coût de production réduit. La hausse du prix de paddy sur le marché a aussi contribué à l'amélioration du revenu moyen net du producteur.

L'accompagnement pour augmenter les superficies emblavées tendant vers la durabilité au niveau des producteurs à travers la mise en œuvre du conseil technique spécialisé, l'accès aux semences de qualité et l'engagement de ces derniers ont permis d'améliorer le statut de durabilité qui se traduit par une augmentation nette des superficies emblavées durablement de +329 Ha des superficies tendant vers la durabilité et de +27 Ha pour les superficies durables et une diminution significative de -470 Ha (de 955 Ha en 2021 à 485 Ha en 2022) pour les superficies emblavées non durables. Le nombre d'hectares emblavés obtenu pour la catégorie durable s'explique par le fait que l'application des pratiques agroécologiques surtout pour la restauration de la fertilité des sols ne produisent d'effets qu'à moyen ou long terme.

### 3.2.5 Progrès des indicateurs de la filière anacarde



#### OS4.1 Revenus moyens nets des agri-entrepreneurs (millier de FCFA)

Désagrégation	Référence 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible 2023	Commentaire 2022
<b>Producteurs (FCFA/HA)</b>					
Tous producteurs	216 315	230.206	250.000	250 000	En 2022, le revenu moyen a augmenté légèrement. Toutefois, cette amélioration aurait été plus conséquente si les plantations dans certaines zones de production n'avaient pas été touchées par de l'anthracnose. Aussi, les profits liés à la production et la commercialisation de noix biologiques n'ont pu être effectifs du fait de l'utilisation d'emballages non conforme.

#### OS4.2 Niveau de certification des acteurs

Désagrégation	Référence 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible 2023	Commentaire 2022
Superficie (ha) certifiée bio	4 837	4.812	5 000	7 358	En 2022, il y a eu plutôt une baisse des superficies certifiées bio puisque certains producteurs ont été mis en conversion suite aux contrôles interne et externe qui ont révélés des non-conformités.

#### 3.2.6 Analyse des progrès réalisés (filère anacarde)

Les résultats des enquêtes sur le compte d'exploitation des producteurs d'anacarde, ont montré une augmentation de revenu moyen net à l'hectare des producteurs qui sont passés à 230.206 FCFA/ha en 2022 contre 216.315 FCFA/ha en 2021. Malgré les contingences (qualité des noix, maladies, ...), le prix des noix a connu une hausse (en moyen 630 FCFA contre 457 FCFA en 2021) suite à une forte demande par les exportateurs indo-pakistanaïens et le bon prix offert par le client « Colruyt ». Colruyt offre 25 Fcfa/Kg au-dessus du prix de marché et une prime de qualité.

L'une des actions faites par l'URCPA est la création de 6 pools de prestataires qui ont réalisé l'entretien de 1.067 ha de plantations avec un effet positif sur le rendement. URCPA a également mis en place un dispositif de conseil agricole réalisé par 18 conseillers.

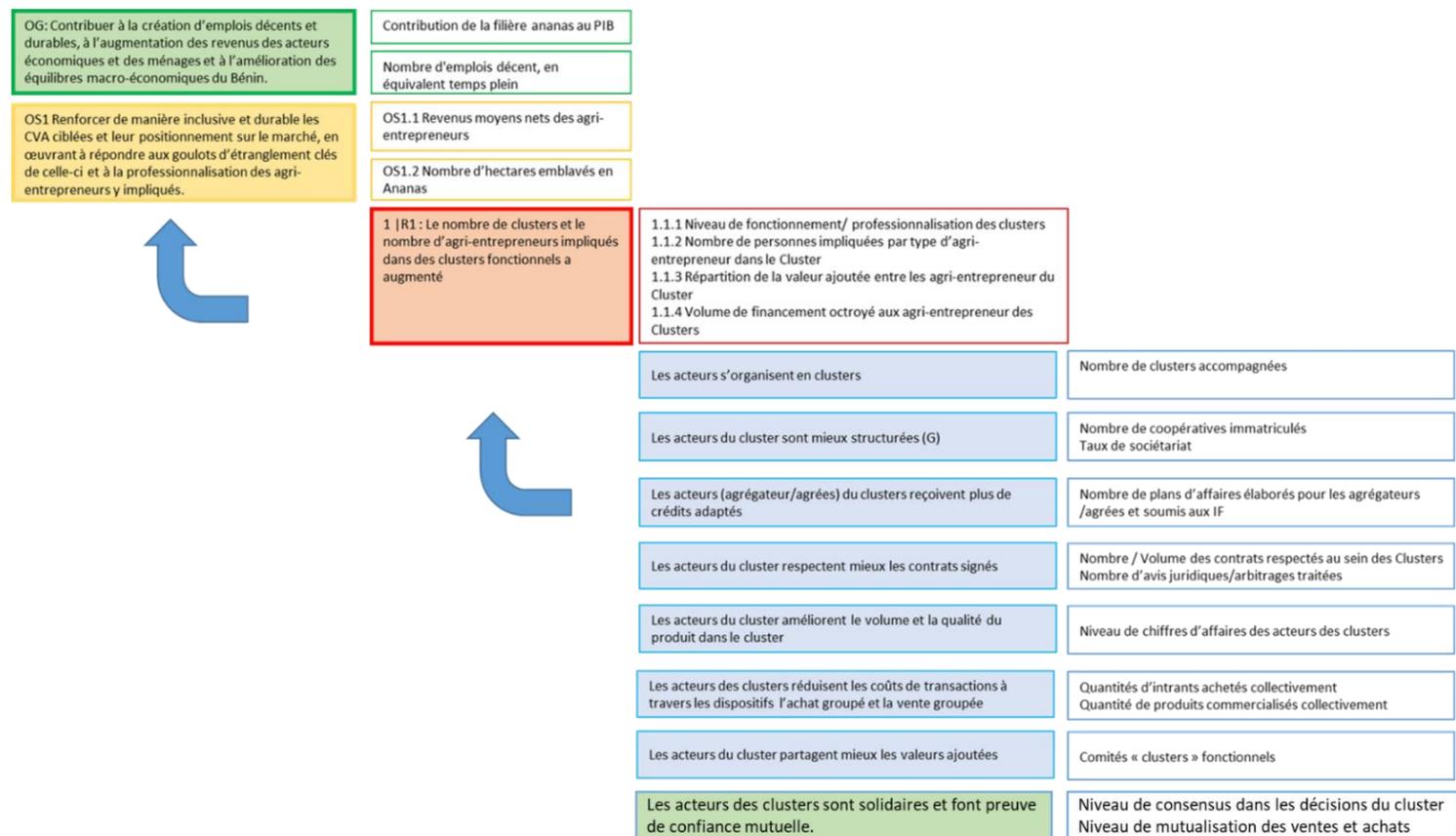
En 2022, 665 producteurs ont été certifiés bio UE, 1.367 producteurs certifiés bio-équitable et 67 producteurs en reconversion sur une superficie totale de 7.735 ha de plantation pour un potentiel de production de 3.225 tonnes. Avec cette certification, ces producteurs peuvent accéder aux marchés bio et FairTrade qui peuvent procurer des primes bio (25 FCFA/Kg) et des primes commerce-équitable (35 à 45 FCFA/Kg).

## INTERVENTION 1 :

### 3.3 Performance du résultat 1.1

Résultat 1.1 : Le nombre de clusters et le nombre d'agri-entrepreneurs impliqués dans les clusters fonctionnels a augmenté

#### 3.3.1 Progrès des indicateurs



Les valeurs obtenues en 2022 par rapport aux cibles des indicateurs du premier résultat se présentent comme suit.

Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaire 2022
<b>1.1.1 Le niveau de fonctionnement / professionnalisation des clusters</b>						
Niveau très bon	0 (0%)	1 (7%)	2(14%)	5 (36%)	7 (50%)	01 cluster a cessé de fonctionner car l'agrégateur a changé d'activité et n'est plus dans la transformation de l'ananas (portant ainsi le nombre de clusters appuyés à 15 au lieu de 16). Globalement les clusters ont amélioré leur performance passant d'un score moyen de 67 en 2021 à 70 en 2022. Cette amélioration est due aux progrès enregistrés au niveau des différents axes grâce à la mise en place des organes de gestion, à la signature des contrats d'affaires entre acteurs, acquisition des équipements modernes de transformation, accès au financement. Cependant certains clusters (au nombre de 3) n'ont pas pu accéder au financement pour défaut de mobilisation de la contrepartie. Cette situation a affecté leur performance.
Niveau moyen/bon	3 (20%)	11 (73%)	10(72%)	8 (57%)	7 (50%)	
Niveau faible	4 (27%)	3 (20%)	2(14%)	1 (7%)	0	
Niveau très faible	8 (53%)	0 (0%)	(0%)	0	0	
<b>1.1.2 Le nombre de personnes impliquées par type d'agri-entrepreneur du cluster</b>						
Transformateurs	31	36 (+16%)	40 (+29%)	35 (+13%)	36 (+16%)	Le nombre de producteurs impliqués dans les clusters s'est accru. En effet, les producteurs membres arrivent à écouler facilement leurs produits via les agrégateurs. Ce qui a motivé de nouveaux producteurs à adhérer aux clusters. Aussi, les transformateurs/agrégateurs des clusters arrivent à garantir de la matière première pour le fonctionnement de leur unité. Le cluster constitue une garantie aux acteurs membres et facilite leur accès aux crédits. La dynamique observée au niveau des clusters a suscité plus d'engouement au niveau des commerçants et des fournisseurs de services qui ont vu leur effectif s'accroître.
Producteurs	1220	1904 (+56%)	3044 (+150%)	1586(+30%)	1647 (+35%)	
Commerçants	60	144 (+140%)	189 (+215%)	68 (+13%)	120 (+100%)	
Fournisseurs de services	98	112 (+14%)	117 (+19%)	102 (+4%)	103 (+5%)	
<b>1.1.3 Le volume de financement octroyé aux agri-entrepreneurs dans la filière ananas (en million de FCFA)</b>						
Production	143	469	4483	185,4	192	Le niveau d'accès des producteurs au financement en 2022 est très satisfaisant. Les innovations apportées dans l'offre de produits de crédit et le déploiement du CPME du RENACA ont encouragé les producteurs à déposer des dossiers auprès des SFD, avec l'appui des prestataires de services non financiers. Au niveau des transformateurs, en revanche, les réalisations sont en deçà des objectifs. Cela est principalement dû à: i) beaucoup de transformateurs sollicitent les banques pour des crédits d'investissement et celles-ci exigent des garanties parfois très lourdes qui freinent l'accès au crédit ; ii) d'autres ont déjà des crédits en cours,, donc n'ont pas jugé utiles de renouveler le crédit. Quant aux commerçants/exportateurs, leurs activités sont souvent couvertes par les fonds propres et ces derniers hésitent de prendre de grands engagements sur le commerce international (réticences à la vente CAF).
Transformation	540	430	441	701	728	
Commerçant / Exportateur	0	0	0	120	192	

<sup>3</sup> Ce montant a été estimé à partir du volume total de crédit obtenu par l'ensemble des producteurs d'ananas. Il n'a pas été possible de modifier les logiciels des IF pour permettre de tracer les membres de clusters bénéficiaires de crédit. Mais les producteurs membres des clusters représente 50% de l'ensemble des producteurs d'ananas.

### 3.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement : Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Coaching des clusters et contractualisation		x		
Renforcement des capacités des entreprises de transformation		x		
Amélioration de la capacité et de management de gestion des OPA		x		

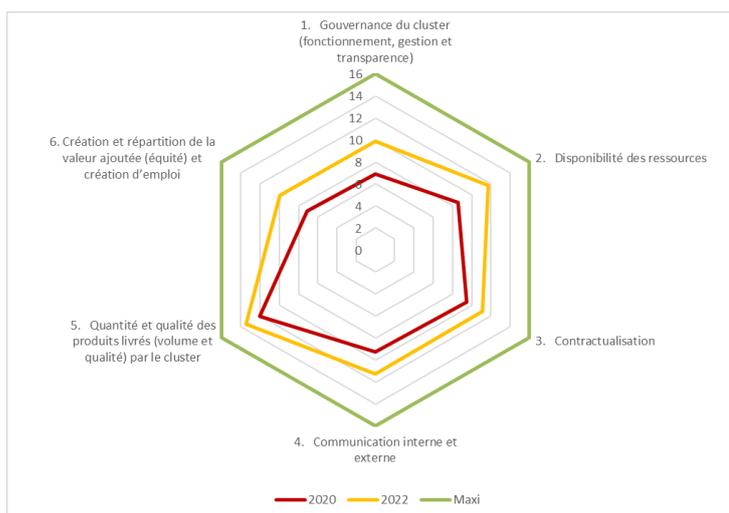
### 3.3.3 Analyse des progrès réalisés

- **Coaching des clusters**

En 2022, quatorze clusters ont été accompagnés dans l'amélioration de leur performance à travers le déroulement de cinq (05) cycles d'apprentissage pour le renforcement des capacités des clusters. Il s'agit de : i) Cartographie des acteurs et analyse des relations d'affaire ; ii) Négociation et contractualisation ; iii) Appropriation et utilisation des stratégies de Marketing des produits agricoles iv) Direction stratégique au sein des groupes d'acteurs et v) Education financière. Au regard des avantages et intérêts suscités par les clusters, de nouveaux acteurs (1824 producteurs, 9 transformateurs, 129 commerçants et 21 fournisseurs de services) ont fait leur adhésion.

L'évaluation réalisée montre que les niveaux de fonctionnalité des clusters ont évolué sur plusieurs axes de 2020 à 2022 comme le montre la figure ci-dessous :

Après trois (3) ans de mise en œuvre, une capitalisation de l'approche cluster a été réalisée. En termes d'opportunités pour l'amélioration de la performance des clusters, on peut énumérer entre autres : (i) l'ancrage politique : l'approche clusters est promue comme approche phare de promotion des filières et (ii) la disponibilité des marchés régionaux : l'existence de marchés d'écoulement constitue la raison d'être des clusters. Toutefois, certaines contraintes importantes ont été rencontrées dont i) la sécurisation foncière qui est source



d'instabilité et de conflits au sein du réseau ; ii) l'augmentation du prix du fret qui pèse lourdement sur les coûts d'exportation et les prix à la consommation. Cela affecte en partie la compétitivité de l'ananas du Bénin à l'exportation et le fonctionnement du cluster qui est orienté sur l'exportation ;

- **Fourniture d'expertise juridique pour la contractualisation au sein des**

Pour consolider et assurer la durabilité des relations d'affaires dans les clusters, une expertise juridique a été apportée aux différents maillons des cluster. Ce qui a permis de formaliser les relations d'affaire à travers l'élaboration et la signature de 35 contrats entre acteurs des clusters d'une part et 21 contrats entre agrégateurs et les acheteurs à l'étranger (Sénégal, Allemagne, Niger,

Burkina Faso, Centre Afrique, ...) d'autre part. 29 nouveaux contrats ont été également signés entre unités de transformation et acheteurs « hors » clusters.

- **Renforcement des capacités des entreprises de transformation de la filière ananas »**

Dans le souci d'accroître la capacité de transformation de l'ananas, 63 entreprises ont été renforcées en plusieurs types d'équipements modernes de transformation. Ceci a engendré un taux d'accroissement de la capacité de transformation de 212% (de 88 T/jour à 276 T/jour). Par ailleurs, ces équipements ont permis d'améliorer non seulement la qualité du produits fini (jus d'ananas, ananas séché) mais aussi réduit la pénibilité et le temps du travail. Ces équipements sont constitués de 13 lignes semi-automatiques de production, 21 extracteurs électriques ; 15 cuiseurs 18 pasteurisateurs ; 3 séchoirs, 02 tanks de stockage de jus, 16 tables de coupe/conditionnement ; 6 remplisseuses-automatiques ; 3 mini-lignes de filtrage ; 2 fardeleuses-automatiques ; 1 étiqueteuse-automatique et de 50 petits matériels.

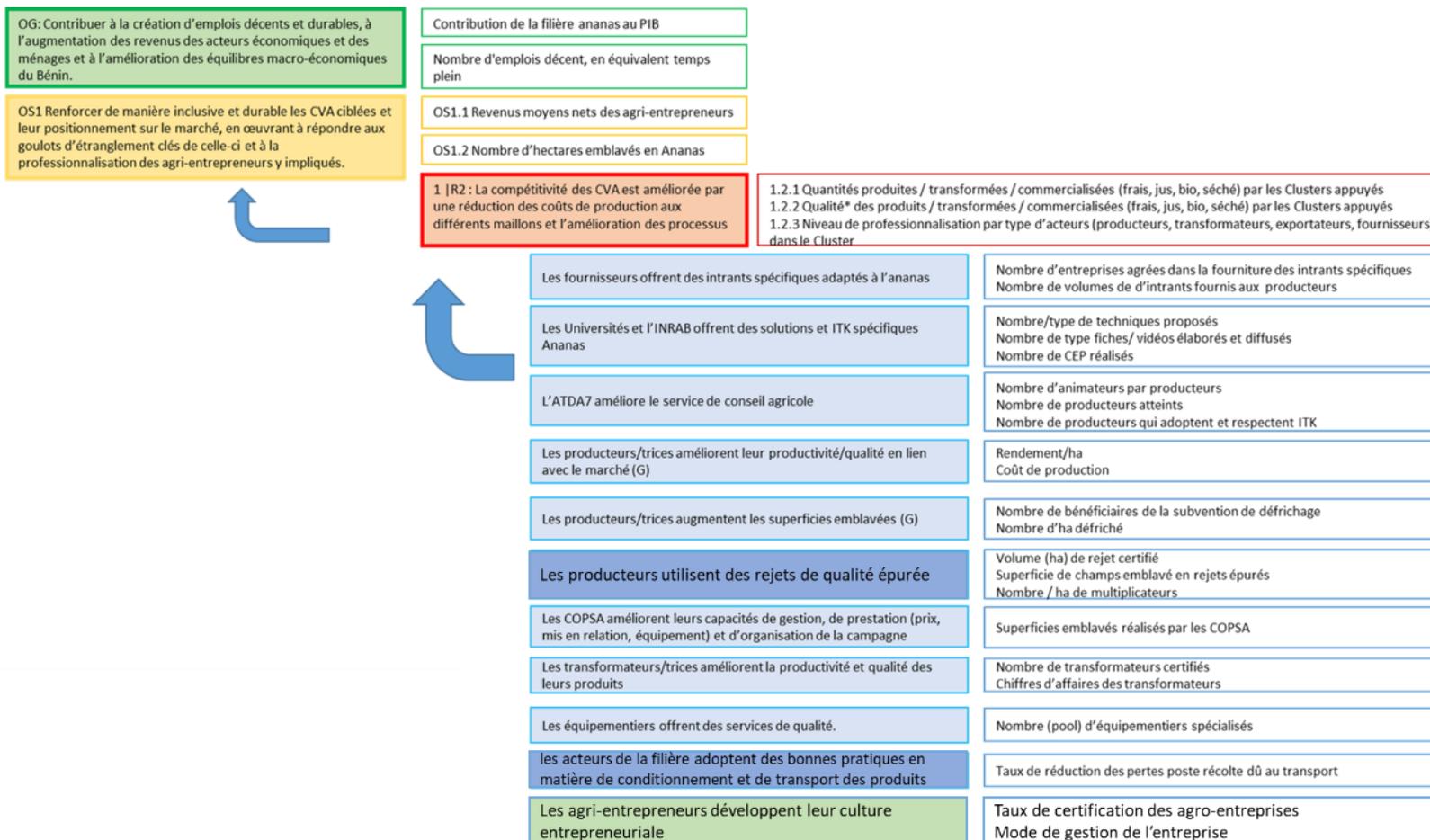
- **Amélioration de la capacité et de management de gestion des OPA.**

Les OPA jouent un rôle important pour l'organisation des activités en amont (approvisionnement en intrants, fourniture d'équipements agricoles, etc.) et en aval de la production (commercialisation, exportation, prestations de services, etc.). Des renforcements de capacité à travers le coaching organisationnel, à la bonne gouvernance et aux développements des services économiques aux membres ont été engagés. Ces appuis ont conduit à l'immatriculation de 26 nouvelles organisations, l'enregistrement de 60 organisations dont toutes les faitières de la filière au registre des OPA, la dotation des organisations (FENACOPAB, FENACOTAB, CETRAB, CCAB et ANEAB) de documents stratégiques (plan stratégique, manuel de procédure administratif et financier, plan de communication, PTAB, etc.) et des outils de gestion administrative et comptable (logiciel de gestion, registres, etc.) afin de les conduire à l'obtention de l'attestation de bonne gouvernance. Dans cette dynamique, la FENACOPAB a été restructurée en deux niveaux (coopératives communales et faitière nationale), afin d'alléger son fonctionnement et lui permettre de développer au mieux les services à ces membres. Aussi, le renforcement de capacité des Coopératives de Services Agricoles (CoPSA) et la création de huit (08) nouvelles coopératives ont permis d'améliorer la disponibilité de la main d'œuvre agricole.

### 3.4 Performance du résultat 1.2

Résultat 1.2 : La compétitivité des CVA est améliorée par une réduction des coûts de production aux différents maillons et par l'amélioration des processus

#### 3.4.1 Progrès des indicateurs



Les valeurs obtenues en 2021 par rapport aux cibles des indicateurs du deuxième résultat se présentent comme suit.

Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaire 2022
<b>1.2.1 Quantités produites / transformées / commercialisées (frais, jus, bio, séché) par les Clusters appuyés</b>						
<b>Production<sup>4</sup> (Tonne)</b>						
Pain de sucre	27.557	34.238	69.073	45.000	50 000	L'augmentation du volume d'ananas commercialisé à travers les clusters est due à l'accroissement du nombre de producteurs impliqués et des contrats signés
Cayenne lisse	5.842	7.200	13.815	7.500	8 000	
<b>Transformation/commercialisation</b>						
Ananas frais conventionnel <sup>5</sup> (Tonne)	434	267	5.083	550	600	Le renforcement des capacités de transformation des agrégateurs (équipements performants, lignes de production) a favorisé un accroissement du volume d'ananas transformé dans les clusters.
Ananas frais bio (Tonne)	13	0	81,585	25	30	
Jus d'ananas (million de litre)	10, 6	13.26	7,76	25.000	18.000	
Ananas séché (KG)	18.096	14.769	5.243	25.000	28.000	
<b>1.2.2 Qualité des produits / transformées / commercialisées (frais, jus, bio, séché) par les Clusters appuyés</b>						
Ananas frais <sup>6</sup> (%)	95%	98,46%	82%	98%	99%	
Ananas bio	3	2	2	6	7	Accompagnement en cours pour 3 autres entreprises ; le processus est actuellement à la phase de mise aux normes.
Jus d'ananas	0	18	23	30	31	
Ananas séché	1	2	2	7	4	
<b>1.2.3 Niveau de professionnalisation par type d'acteurs (producteurs, transformateurs, exportateurs, fournisseurs) dans le Cluster</b>						
<b>Production</b>	<b>25%</b>	<b>32%</b>	<b>60%</b>	<b>50%</b>	<b>60%</b>	Meilleure maîtrise des ITK et de la gestion des exploitation grâce à l'accompagnement en conseil agricole. Le bon fonctionnement des clusters à travers la signature et le respect des contrats entre acteurs.
*Homme	27%	33%	61%	55%	65%	
*Femme	12%	25%	57%	27%	35%	
<b>Transformation</b>	<b>52%</b>	<b>57%</b>	<b>62%</b>	<b>70%</b>	<b>75%</b>	Meilleure maîtrise du process de transformation (certification des unités). Meilleures gestion comptable et financière des unités. Des efforts restent à faire pour les transformateurs analphabètes. Amélioration de la contractualisation avec les agrégés et les clients.
*Homme	64%	74%	69%	75%	80%	
*Femme	42%	42%	55%	65%	70%	
<b>Exportateur</b>	<b>75%</b>	<b>83%</b>	<b>88%</b>	<b>90%</b>	<b>95%</b>	
<b>Commerçant</b>	<b>3%</b>	<b>24%</b>	<b>38%</b>	<b>35%</b>	<b>45%</b>	
*Homme	0%	23%	54%	30%	40%	
*Femme	4%	25%	29%	40%	50%	

<sup>4</sup> Il s'agit de la quantité produite qui est livrée aux clusters

<sup>5</sup> Source, Statistique ABSSA sur les exportations, 2021

<sup>6</sup> Source : Taux de conformité selon le rapport de contrôle ABSSA

### 3.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement			
	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Amélioration de l'accès des producteurs aux rejets d'ananas de qualité			x	
Amélioration de l'accès des producteurs aux autres intrants (engrais et charbon actif)		x		
Extension de la production, maîtrise de l'itinéraire technique de production et de gestion des exploitations		x		
Amélioration de management des entreprises et du process		x		
Appui à l'innovation (INNOVALORANA)			x	

### 3.4.3 Analyse des progrès réalisés

- [Amélioration de l'accès des producteurs aux rejets d'ananas de qualité](#)

L'amélioration de la productivité et de la production de l'ananas passe par l'amélioration de l'accès des producteurs aux rejets d'ananas de qualité, aux engrais spécifiques, aux respects des itinéraires techniques et à la bonne gestion des exploitations.

DEFIA, à travers l'appui à l'extension de la production de l'ananas a subventionné l'acquisition et le convoiement bord champ de 25.471.655 rejets de qualité qui ont permis l'installation de 463,1 ha de plantation desservant notamment les zones d'extension. Aussi, le programme a-t-il, grâce à la sélection massale des rejets d'ananas sur 200 ha, mis à la disposition des multiplicateurs 24.368.953 rejets épurés (24 368 953 de pain de sucre et 3 084 442 de cayenne lisse) qui ont permis d'installer au total 425 ha de parcelles de multiplication de rejets. Ceci est suivi du renforcement de capacité de 130 multiplicateurs de rejets à travers les formations et les inspections réalisées par la Direction de la Production Végétale pour à terme avoir une filière de production semencière performante.

La nécessité d'harmoniser les opérations de sélection massale avec celle déjà en cours au niveau de l'ATDA pôle 7 a induit un retard dans le démarrage de cette opération. Néanmoins l'opération a été conduite à terme pour la première génération et les parcelles de production des rejets épurés sont en cours de végétation. La seconde génération ne pourra pas être exécutée avant la fin du programme. Elle sera toutefois exécutée par PACOFIDE suite aux échanges tripartites entre ATDA-DEFIA-PACOFIDE.

- [Amélioration de l'accès des producteurs aux autres intrants \(engrais et charbon actif\)](#)

En ce qui concerne les autres intrants de production, la FENACOPAB a été appuyée pour la mise en place d'un guichet intrants qui permet aux producteurs de disposer d'un stock de 525 tonnes d'engrais spécifiques. La mobilisation de fonds complémentaires à travers d'autres partenaires et les SFD est en cours. Aussi, l'entreprise Bio Phyto a bénéficié d'une unité de production équipée pour la production du charbon actif enrichi à l'éthylène pour la réalisation du traitement d'induction florale. Ainsi, le Bénin a pu maintenir sa part du marché pour la production de l'ananas biologique.

- **Extension de la production, maîtrise de l’itinéraire technique de production et de gestion des exploitations**

La subvention des opérations de dessouchage, labour, achat et plantation des rejets d’ananas a permis l’extension des superficies de 767 ha (dont 184 ha au profit des femmes) pour de la production d’ananas et a stimulé l’adoption de cette culture dans ces nouvelles zones. Ces différentes actions, renforcées par l’amélioration du niveau de professionnalisme des producteurs à travers le conseil technique spécialisé et le conseil de gestion aux exploitations agricoles ont permis de porter le rendement de la culture à 63 tonnes pour le pain de sucre et 72 tonnes pour la cayenne lisse, d’avoir des fruits de meilleure qualité et d’augmenter les revenus des producteurs. En effet, l’accompagnement en conseil technique spécialisé – à travers les sensibilisations, les formations, les démonstrations autour des 361 Unités de Démonstration (UD), les visites d’exploitation et les visites d’échange, de plus de 4.000 producteurs d’ananas regroupés au sein de 333 Unités de Conseil Agricole (UCA) – a permis une bonne maîtrise et respect des itinéraires techniques de production. En ce qui concerne la gestion des exploitations agricoles, plus de 2.000 producteurs d’ananas tiennent des documents minimums de gestion de leur exploitation et sont appuyés dans les analyses technico-économiques pour une prise de décisions éclairées afin d’avoir une meilleure gestion de leurs activités. Aussi, pour améliorer leurs accès au financement 241 producteurs ont été accompagnés pour l’ouverture de compte bancaire et 8 pour la formalisation de leur entreprise.

Le diagnostic des exploitations de la filière ananas, réalisé à l’aide de l’outil TAPE (Tool for Agroecological Performance Evaluation), montre que sur un échantillon de 307 exploitations, une exploitation peut être classifiée comme “agroécologique” ; 5% sont dans un processus réel de transition ; 19% peuvent être considérées comme étant « en début de transition » et 78% « non agroécologiques ».

- **Amélioration de management des entreprises et du process**

Au plan managérial, on note une amélioration des systèmes de gestion administrative, comptable et financière des entreprises en amont et en aval de la production (fournisseurs de services, transformateurs et commerçants) : les entrepreneurs deviennent plus sensibles à la corrélation entre la productivité et le personnel : toutes des entreprises appuyés (45) ont élaboré un organigramme fonctionnel et disposent d’un règlement intérieur ; il existe au niveau de ces entreprises, des fiches de poste, fiches de paye et autres documents administratifs ; les outils de gestion financière tels que livre journal, cahier de gestion de stock, logiciel de comptabilité, logiciel de CRM. 41% des entreprises tiennent une comptabilité à jour et ont mis en place des plans d’action commerciale.

En somme :

- 45 entreprises (transformateurs, commerçants, exportateurs, fournisseurs de services) ont une perception professionnelle de leur activité contre 10 au départ
- 28 entreprises de commercialisation (sur 31), soit 90,3% disposent d’une organisation administrative et comptable qui convient à leur niveau d’activité contre zéro (0) entreprise au départ.
- Les entreprises appuyées (45) adoptent plus de 40% des pratiques entrepreneuriales (la séparation des comptes, la planification, la gestion des relations entreprise-famille, la tenue de livres de compte, etc.)
- Au regard des difficultés des commerçantes (illettrées) à renseigner rigoureusement le livre journal des opérations mis en place, un outil simplifié (outil pour personnes non lettrées) a été mis en place. Elles sont engagées dans l’adoption du nouvel outil simplifié.

Au plan technique on note une amélioration du niveau de professionnalisation des entreprises, due aux accompagnements apportés. A savoir la formation des équipes techniques et le coaching régulier sur le BPH/BP :

- Toutes les 45 entreprises, soit 100% contre 21% au départ disposent d'un plan BPH et d'un manuel de gestion des déchets et de d'entretien des équipements ;
- 75% contre 15% au départ ont une politique qualité et travaillent rigoureusement à son utilisation ;
- 100% des entreprises sont dans la démarche de certification de leurs produits.

De façon spécifique au niveau des entreprises de transformation il y a moins de produits non conformes (retournés par les clients). Au départ, 21% de la production étaient retournés par les clients pour défaut de qualité. Ce taux est descendu en dessous de 3 %. Ce qui indique une amélioration de la qualité au niveau des entreprises. Quant à la productivité, le rendement de production est passé de 352 L/tonne à une moyenne de 425 L/tonne. Certaines entreprises atteignent même 435 L/tonne.

- [Appui à l'innovation \(INNOVALORANA\)](#)

Les bénéficiaires du concours « INNOVALORANA » ont été accompagnés sur, (i) une analyse des besoins de renforcement sur le plan technique; (ii) l'obtention (en cours) des équipements ainsi que les infrastructures pour la concrétisation de leur plan d'affaire; (iii) la participation aux ateliers de coaching (bootcamp) sur présentation de leurs projets (pitch) ; (iv) le renforcement technique (cas de Géant & Co qui a reçu une formation en Belgique afin d'améliorer la qualité et la capacité de production de mycélium pour la production des champignons).

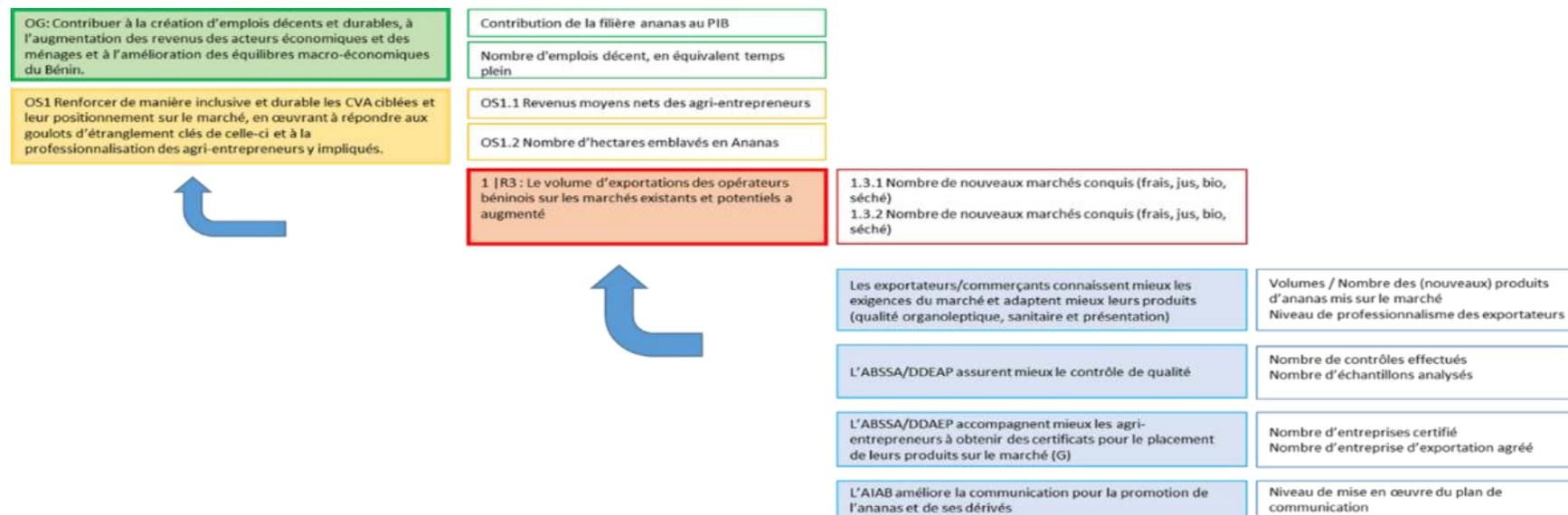
Dans le cadre de l'appui du COLEAD à la valorisation des déchets de la filière Ananas, un diagnostic a été réalisé. Il ressort du diagnostic que les valorisations les plus intéressantes et efficaces qui seraient envisageables pour la plupart des clusters sont la production de fertilisants organiques, de charbon écologique, la méthanisation pour la production de Biogaz, et la production de provende.

Le processus d'accompagnement pour l'affinement des idées de projet et la finalisation des business plan a été plus long que prévu à cause des spécificités de ces projets. Ce retard n'a pas permis d'opérationnaliser à temps les projets et de mettre à échelle la production dans les unités. Toutefois, certains équipements de production sont déjà mis en place et d'autres équipements sont en cours d'acquisition. Les infrastructures sont également en cours de réalisation.

### 3.5 Performance du résultat 1.3

Résultat 1.3 : Le volume d'exportations des opérateurs béninois sur les marchés existants et potentiels a augmenté

#### 3.5.1 Progrès des indicateurs



Les valeurs obtenues en 2022 par rapport aux cibles des indicateurs du troisième résultat se présentent comme suit.

Indicateurs	Valeur de base	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaire 2022
<b>1.3.1 Volume d'exportations sous régional et international (frais, jus, bio, séché)</b>						
Ananas frais conventionnel espace CEDEAO (Tonnes)	28.180	34.128	36.720	37.000	40.000	
Ananas frais conventionnel UE <sup>7</sup> (Tonnes)	902	831,414	727,422	1500	2.000	Du fait du non renouvellement à temps de la certification Global Gap par certains exportateurs, le trafic a connu une régression.
Ananas frais bio UE (Tonnes)	-	103,725	81,585	400	500	La production de l'ananas bio a été plus orientée vers la transformation (production de jus et d'ananas séché bio)
Jus d'ananas bio UE (Litre)	316.880	318.720	813.401,6	650.000	700.000	
Ananas séché UE (Kg)	3175	2.080	5.083	3.500	4000	
<b>1.3.2 Nombre de nouveaux marchés conquis (frais, jus, bio, séché)</b>						
Ananas frais conventionnel	0	2	6	9	10	3 en France (Laparra, AMS European SAS et compagnie fruitière) ; 3 en Suisse (ANEP Compagnie ; MANKO ; DEL GAUDIO)
Ananas bio	0	0	0	5	6	
Jus d'ananas conventionnel	0	12	7 <sup>8</sup>	9	10	
Ananas séché	0	1	5 <sup>9</sup>	5	6	
Chips d'ananas	0	0	9	3	4	Le promoteur a renforcé sa capacité de production et a poursuivi la conquête de marchés à travers des prospections individuelles et des foires (FIDAK 2021 et 2022). Ce qui lui a permis de conquérir plus de nouveaux marchés <sup>10</sup> .

<sup>7</sup> Source : statistiques ABSSA, les données de contrôle de l'ananas

<sup>8</sup> 1 au Sénégal (FRUTE-Laura), 1 en Espagne (ES food SPANA), 2 au Burkina Faso (Ets SAWADOGO & Fils, ARJOURA BIO FOOD, ...), 1 en Suisse (Kemet Développement), 2 au Niger (DIMAD Sarl et un individuel)

<sup>9</sup> 2 au Sénégal (FRUIT et OMAR), 1 en France, 1 en Espagne (ES food SPANA), 1 au Burkina Faso (Kemet Développement)

<sup>10</sup> (i) 3 au Sénégal (Lanyan Sandrine, (ii) Elydia et Auchan), (iii) 1 Burkina ( Dandjinou Axe), (iv) 1 Togo (ste Edgarson and co), (v) 3 Côte d'Ivoire (Adoube Hughes, Prosuma et Carrefour), (vi) 1 Niger (Mitokpe Fidel)

### 3.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Amélioration de la visibilité des acteurs à travers les participations aux foires		x		
Appui à la formalisation et l'obtention des agréments et certifications au profit des transformateurs d'ananas		x		
Garantir la sécurité sanitaire de l'ananas et de ses produits dérivés en conformité avec les exigences internationales			x	

### 3.5.3 Analyse des progrès réalisés

- [Amélioration de la visibilité des acteurs à travers les participations aux foires](#)

Pour permettre de rendre visible l'ananas du Bénin et ses produits dérivés plusieurs exportateurs et transformateurs ont pu participer aux différents événements au niveau national (Salon AgriFinance, Foires itinérantes Wangnigni des ATD, Foire de la Journée internationale de la femme) et international (Foire Fruit logistica 2022) ; Certaines entreprises ont aussi bénéficié des outils de communication pour l'amélioration de leur visibilité.

- [Appui à la formalisation et l'obtention des agréments et certifications au profit des transformateurs d'ananas](#)

Dans le souci de faciliter l'accès aux marchés de la sous-région, 21 transformateurs ont reçu un accompagnement pour l'obtention des agréments UEMOA et CEDEAO pour 238 types de produits dérivés agréés. Le processus pour amener 18 autres entreprises est en cours de réalisation. Aussi 38 entreprises seront appuyées, renforcées pour l'obtention de la certification HACCP. Signalons que ce processus de certification connaît un léger retard dû essentiellement à la non finalisation des unités de transformation. Pour permettre aux producteurs d'accéder aux marchés d'exportation en Europe, un groupe de 64 exploitations ont obtenu la certification Global GAP et sont engagées dans plusieurs contrats de collaboration avec des exportateurs pour la fourniture de l'ananas répondant à cette norme. Quatre entreprises (FRUIT D'OR, FAES, CSFT et FAM SERVICE INTER) et une fédération de producteurs (FENACOPAB) sont accompagnées pour l'obtention de la certification biologique. Pour une meilleure connaissance des marchés de la sous-région ouest-africaine, une étude sur les caractéristiques du jus préféré des consommateurs du Burkina Faso, Niger et Mali a été menée. Les résultats de cette étude permettront aux exportateurs de mieux placer leurs produits selon les préférences des consommateurs en goût, emballage, conditionnement et présentation du produit, etc.

- [Garantir la sécurité sanitaire de l'ananas et de ses produits dérivés en conformité avec les exigences internationales](#)

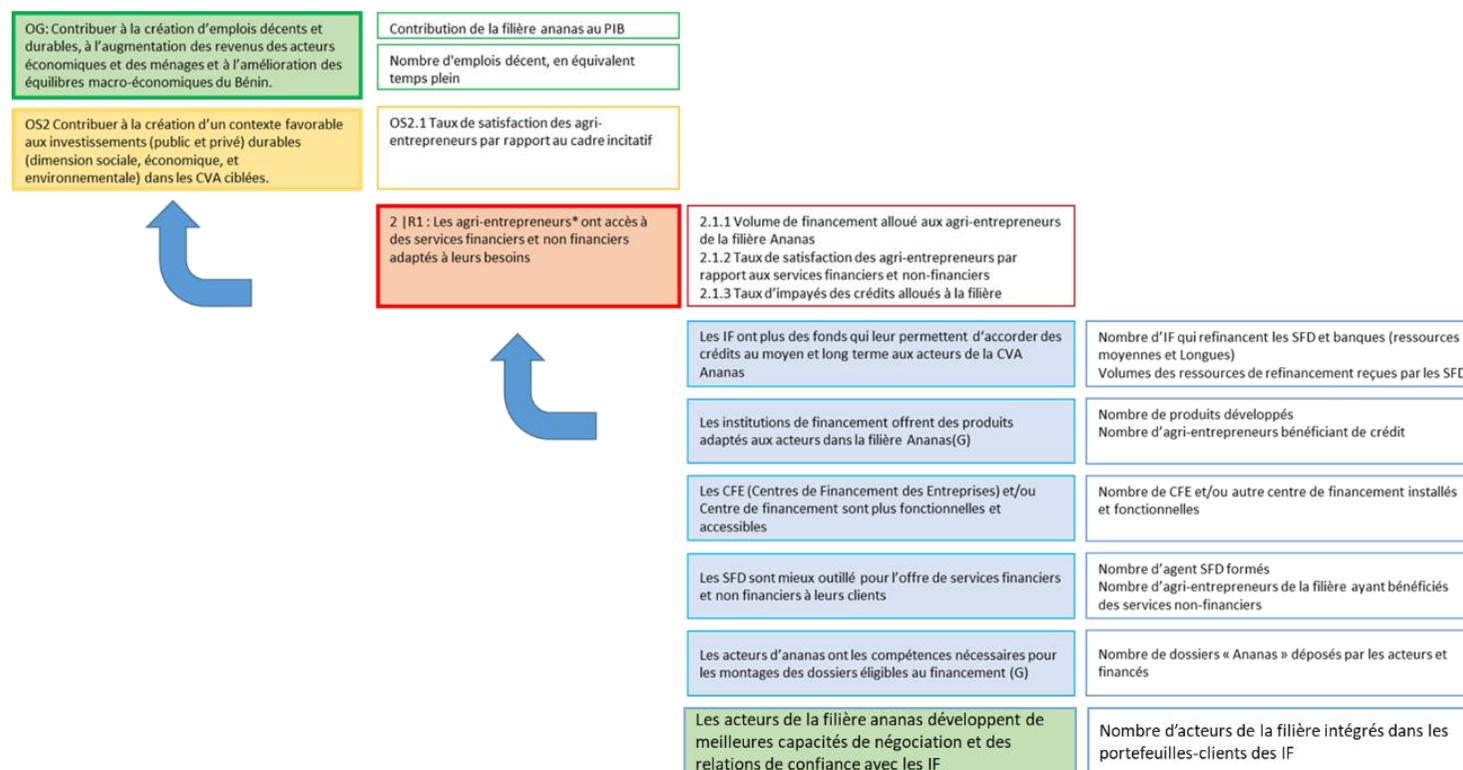
Dans le cadre de l'appui à l'ABSSA pour garantir la sécurité sanitaire de l'ananas et de ses produits dérivés, un plan de surveillance et de contrôle a été élaboré et mis en œuvre. Au total, 207 échantillons d'ananas ont été prélevés pour la réalisation de 746 analyses sur une sollicitation totale de 815 analyses soit un taux de réalisation de 91,53% avec 131 résultats non-conformes. Il est à noter que, les contaminants ayant connu un dépassement par rapport aux normes et textes réglementaires sont principalement : (i) les contaminants biologiques (*Escherichia coli*) ; (ii) les contaminants chimiques (Ethéphon) ; (iii) les germes (levures et moisissures)

## INTERVENTION 2

### 3.6 Performance du résultat 2.1

Résultat 2.1 : Les agri-entrepreneurs ont accès à des services financiers et non financiers adaptés à leurs besoins

#### 3.6.1 Progrès des indicateurs



Les valeurs obtenues en 2022 par rapport aux cibles des indicateurs du troisième résultat se présentent comme suit.

Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
<b>2.1 1 Volume de financement alloué aux agri-entrepreneurs de la filière Ananas (en million de FCFA)<sup>11</sup></b>						
<b>Producteurs</b>	533	1 202	<b>898,52</b>	800	1 000	Les Banques et IMF considèrent la filière ananas comme une filière attractive et assez bien structurée pour rentabiliser les crédits accordés. Cela grâce aux actions de DEFIA visant à renforcer les clusters, à réduire les risques (garantie, subventions) et à coacher les agri-entrepreneurs vers l'accès au financement. La mise en place de nouveaux produits financiers et les campagnes de promotion qui ont suivi ont suscité beaucoup d'engouement chez les producteurs et transformateurs. Au niveau de la production, les hommes ont plus de facilités à accéder au crédit que les femmes. Celles-ci ont des difficultés à accéder à la terre et aux intrants, exploitent de petites superficies et ont donc des besoins en crédit plus faibles. Au niveau des exportateurs et commerçants, l'engouement pour le crédit reste plus faible, beaucoup étant réticents pour la vente CAF souvent demandée par les pays d'importation en Europe. En plus, ces opérateurs n'ont souvent pas de difficulté à disposer des fonds de roulement nécessaires à l'achat et au transport de la matière première.
*Homme	361	1051	<b>785,850</b>	618	805	
*Femme	172	151	<b>112,67</b>	190	195	
<b>Transformateurs</b>	25	549	<b>570,55</b>	550	450	
<b>Commerçant / Exportateur</b>	48	18	<b>8,55</b>	69	83	
*Homme	12	13	<b>7</b>	18	20	
*Femme	36	5	<b>1,55</b>	51	63	

**2.1 2 Taux de satisfaction des agri-entrepreneurs par rapport aux services financiers et non-financiers<sup>12</sup>**

Indicateurs	Valeur de base	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaire 2022
<b>Production</b>	55% (H :57% ; F :54%)	80% (H :83% ; F :67%)	72% (H:71% ; F:100%)	70% (H :70% ; F :70%)	80% (H ;80% ; F :80%)	L'année 2022 est marquée par la fin des contrats de la plupart des prestataires des services non financiers (PSNF). L'accompagnement est donc devenu moins dense et principalement orienté vers l'éducation financière et l'appui à l'obtention de crédit auprès des banques/IMF. Malgré cela, les taux de satisfaction ont dépassé les cibles, sauf pour les commerçantes & exportateurs où il y a eu moins d'appui des PSNF. En effet, au niveau de ce maillon, les besoins en crédit sont plus faibles et l'appétence à la modalité de vente CAF quasiment inexistante.
<b>Transformation</b>	30% (H ;20% ; F :50%)	94% (H ;85% ; F :100%)	85% (H ;77% ; F :93%)	65% (H ;65% ; F :65%)	65% (H ;60% ; F :70%)	
<b>Commercialisation</b>	47% (H ;45% ; F :57%)	63% (H ;63% ; F :63%)	63% <sup>13</sup> (H ;63% ; F :63%)	68% (H ;65% ; F :70%)	70% (H ;70% ; F :75%)	

<sup>11</sup> Source : Enquête DEFIA auprès des IMF (FECECAM, RENACA, ALIDE)

<sup>12</sup>Source : ATDA7, enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires des actions de DEFIA, 2021

<sup>13</sup> Les données de l'évaluation de 2021 reconduites pour 2022. En effet, les appuis en éducation financière et à l'élaboration des business plan aux acteurs du maillon commercialisation/exportation se sont achevés en 2021. Les acteurs de ce maillon n'ont pas manifesté non plus d'intérêt au crédit en 2022.

### R2.1.3 Taux d'impayés des crédits alloués à la filière

SFD	Valeur de base (2019)	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
ALIDE	8,95%	2,40%	4,66%	5,8%	5%	Les risques liés au financement de la filière ananas sont globalement bien maîtrisés, même si la qualité du portefeuille s'est légèrement dégradée au niveau d'ALIDÉ. Le taux d'impayés reste en deçà du seuil d'alerte.
FECECAM	5,80%	4,90%	2,77%	7%	5%	
RENACA	7,95%	7%	2,49%	5%	5%	

### 3.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Opérationnalisation des services non financiers		x		
Mise en place du mécanisme de partage des risques		x		
Mise en place d'une facilité pour l'acquisition d'équipements	x			
Accompagnement des agri-entrepreneurs et coaching entrepreneurial		x		

### 3.6.3 Analyse des progrès réalisés

- [Renforcement des Systèmes financiers décentralisés \(SFD\)](#)

Le renforcement des SFD a démarré en 2019, d'abord au niveau du RENACA, puis avec cinq autres institutions (FECECAM, ALIDÉ, PEBCo BETHESDA, COMUBA et CPEC) en 2021.

Le Centre de Promotion des Microentreprises (CPME) du RENACA, est un centre d'expertise spécialisé dans le financement des filières agricoles, particulièrement de l'ananas. Le personnel (Directeur, deux conseillers en financement agricole et trois conseillers en financement commercial), ainsi que les agents des 21 caisses du réseau RENACA ont été formés et disposent de tous les manuels et outils nécessaires.

En 2022, le CPME et les caisses couvertes cumulaient un volume de crédit de 1,059 milliards FCFA accordés à 2.734 agri-entrepreneurs de la filière ananas dont 2.724 producteurs (186 femmes et 216 groupes) et 10 transformateurs. Au total, 5 nouveaux produits financiers ont été développés et 10 produits financiers déjà existants ont été adaptés. Ces produits ont été accompagnés d'une forte campagne de communication/marketing (caravanes avec distribution de prospectus, conseillers répondant aux questions du public, distribution de prospectus, ateliers de présentation, émission radios, affiches grand public) pour faire connaître ces innovations aux acteurs de la filière ananas et faciliter leur adhésion.

La tontine mobile est l'un des produits à succès avec environ 22,4 milliards FCFA mobilisés par les six SFD partenaires auprès de 93.278 personnes dont 70% femmes dans le bassin ananas.

Un nouveau produit portant sur le déboursé progressif de crédit aux producteurs d'ananas est en cours d'expérimentation.

Au niveau des outils, quatre fiches de référentiel technico-économique et une fiche environnementale ont été élaborées pour aider les SFD dans l'analyse des dossiers de crédits des

agri-entrepreneurs. Des sessions de formation ont été organisées pour le personnel des SFD sur les fiches, mais aussi sur diverses thématiques liées à la gestion du crédit agricole.

Un suivi terrain post-formation est en cours pour apprécier les changements positifs induits dans la pratique de crédit au niveau des SFD.

- **Mise en place du mécanisme de partage des risques**

Le programme DEFIA a mis en place une ligne de crédit de 573.000 EUR pour couvrir partiellement les risques de crédit ananas de trois SFD (FECECAM, RENACA et ALIDé). La gestion de cette ligne est assurée par l'Africaine des Garanties et du Cautionnement (AFGC), une institution spécialisée. Le dépôt de garantie est domicilié à la Bank Of Africa (BOA) Bénin : le compte a été ouvert et les fonds déposés depuis février 2021. DEFIA et la BOA ont signé un MoU portant sur la rémunération du dépôt de garantie, le financement des agri-entrepreneurs de la filière ananas et le refinancement des IMF partenaires à des taux préférentiels.

Ce MoU est exécuté avec satisfaction : le dépôt est rémunéré et quatre entreprises ont bénéficié de crédit de la BOA pour un montant global de 628 millions FCFA dont deux à travers le produit de leasing (Equibail). Les intérêts issus du dépôt serviront au paiement des frais de gestion de AFGC et du renforcement du capital des ressources de la ligne de garantie à transférer au FNDA.

Le manuel de gestion de la ligne de garantie a fait l'objet d'une révision pour mieux l'adapter les seuils de couverture pour les garanties individuelles. Les premières demandes d'appel ont été reçues du RENACA et de la FECECAM pour un montant cumulé d'environ 5 millions FCFA. Ce qui démontre une bonne maîtrise des risques de crédit ananas par les SFD.

Une mission de backstopping réalisée en novembre 2022 a proposé un plan de pérennisation du mécanisme dans le cadre d'un transfert de la ligne au FNDA, avec une gestion qui sera toujours assurée par l'AFGC. Pour les crédits contractés au niveau des banques, DEFIA encourage les bénéficiaires à solliciter la garantie du FNDA qui couvre 50% du risque.

- **Mise en place d'une facilité pour l'acquisition d'équipements**

Le mécanisme de subvention adossée au crédit, mis en place dans le cadre de la convention de subside avec le Fonds National de Développement Agricole (FNDA), est pleinement opérationnel. Au total, 19 entreprises sur les 29 ciblées ont reçu leur subvention d'équipements pour un montant total de 487 millions FCFA qui ont permis de mobiliser 1,35 milliards FCFA de financements privés (crédit Banque/SFD et fonds propres des bénéficiaires), soit un effet de levier de 2,8.

Le manuel de gestion du fonds de subvention est en cours d'application et la chargée de programme recrutée pour renforcer le personnel du FNDA assure pleinement son rôle. Un voyage d'échanges d'expérience a été organisé pour le personnel du FNDA au Sénégal en mai 2022. Ce voyage a permis à l'équipe de FNDA de se familiariser avec de nouveaux outils et mécanismes de financement agricole tels que l'assurance agricole, le fonctionnement de la banque agricole et le crédit-bail agricole de LOCAFRIQUE. Le voyage a enfin permis de jeter les bases de partenariat pour une coopération durable avec les structures rencontrées.

- **Accompagnement des agri-entrepreneurs et coaching entrepreneurial**

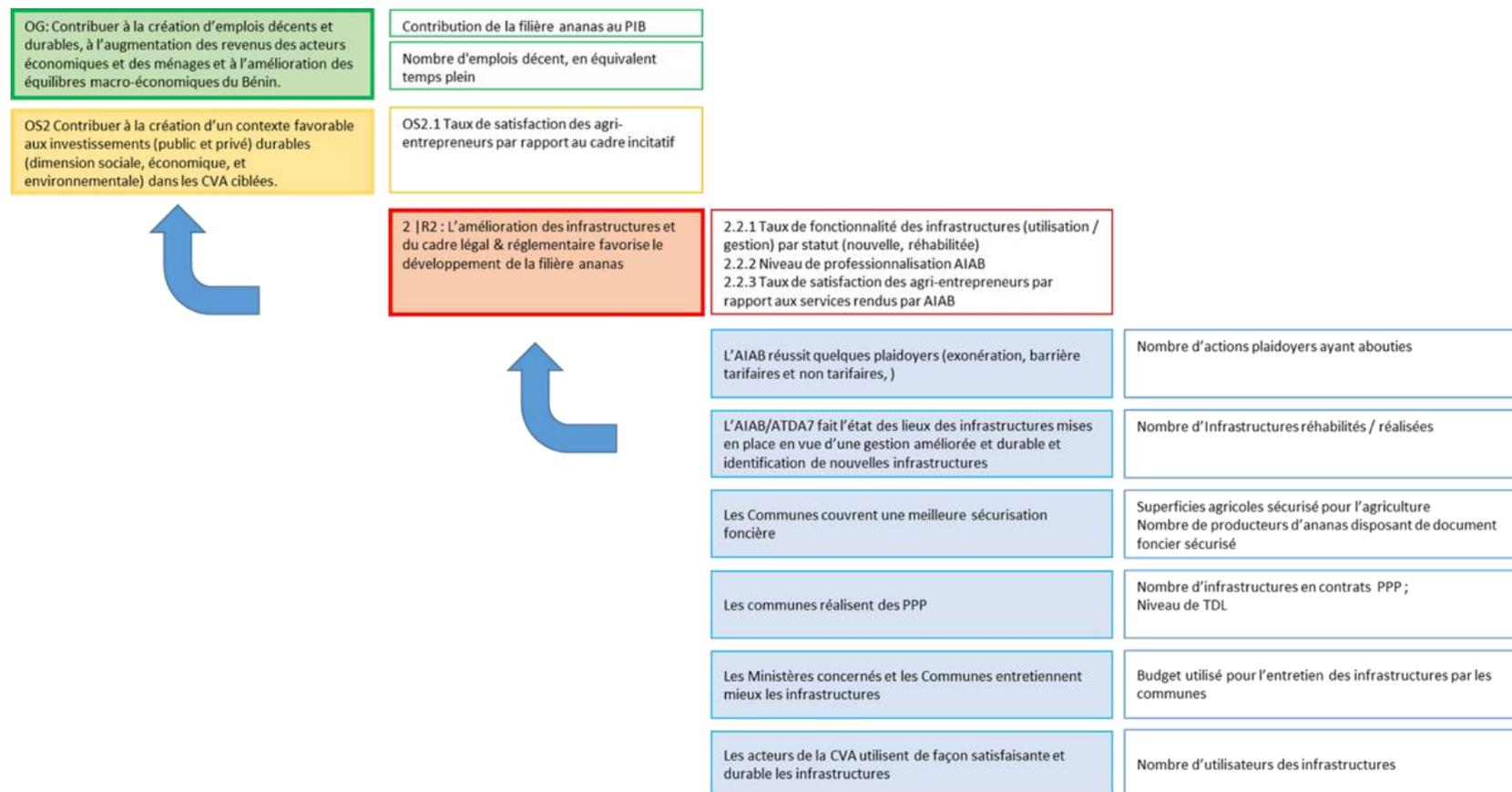
Les services relatifs à l'accompagnement des agri-entrepreneurs pour le montage des dossiers de demande de financement, l'éducation financière et le coaching entrepreneurial se sont poursuivis en 2022. Les accompagnements ont permis d'actualiser les plans d'affaires, de mettre à niveau la comptabilité et faciliter le dépôt des dossiers de demande de crédit. Ces accompagnements ont permis de faciliter l'octroi par les IMF et les Banques d'un cumul de 5.190 crédits à la filière ananas pour 4,2 milliards FCFA dont 3,27 milliards FCFA pour les producteurs (5.053) et près de 676 millions FCFA pour les transformateurs (105).

Des modules d'éducation financière adaptés à la filière ananas ont été élaborés et les illustrations sous formes d'images pour mieux adapter leur contenu à la cible analphabètes sont en cours d'élaboration. Une quinzaine de coachs formateurs ont été formés et toutes les entreprises de transformation et d'exportation hors clusters ont été formées sur les 4 modules.

### 3.7 Performance du résultat 2.2

Résultat 2.2 : L'amélioration des infrastructures et du cadre légal et réglementaire favorise le développement de la filière ananas

#### 3.7.1 Progrès des indicateurs



Les valeurs des indicateurs pour 2022 se présentent comme suit :

### 2.2.1 Taux de fonctionnalité des infrastructures (utilisation / gestion) par statut (nouvelle, réhabilitée)

Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Nombre d'infrastructures privées réhabilitées	0	0	0	14	16	Les travaux de réhabilitations ont démarré au quatrième trimestre 2022 au niveau des 14 entreprises de transformation sur les 16 finalement prévues (la réhabilitation n'est plus pertinente pour DETAREN et CSFT). Ils ont été retardés par le long délai de réalisation des études techniques et de passation du marché.
Nombre d'infrastructures privées réalisées	0	0	10	10	26	Les discussions avec les bénéficiaires pour s'accorder sur les spécificités de chacune des unités ont freiné la finalisation de certains chantiers. :
Nombre d'infrastructures communautaires réhabilitées/réalisées	0	0	0	3	5	La recherche du consensus sur les sites d'implantation des infrastructures afin de garantir leur meilleure exploitation par les membres des clusters a nécessité plus de temps que prévue. A ce jour 6 magasins de stockage d'intrants et 5 entrepôts de stockage d'emballages et produits dérivés de l'ananas sont en attente de démarrage des travaux. Le processus d'attribution des marchés est à l'étape d'ANO d'attribution. 9 points critiques et ouvrages d'art de pistes ont été identifiés pour désenclaver certaines zones de production. Les études APD sont finalisées.
Taux d'utilisation des infrastructures <sup>14</sup>	0	0	25%	60%	90%	Deux (02) des unités de transformation réceptionnées sont mises en service. Les six (06) autres sont en attente du câblage au réseau électrique conventionnel.

### 2.2.2 Niveau de professionnalisation AIAB

Indicateurs	Valeur de base	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Niveau professionnalisation	Moyen	Bonne (62 points sur 96)	Excellente (82 points sur 96)	Bon (75 points sur 96)	Excellente (90 points sur 96)	L'interprofession a plus de visibilité. L'organisation interne et la planification des activités se sont améliorées à travers la tenue régulière des réunions statutaires et le mécanisme de reddition de compte. La gestion comptable et des acquisitions se sont nettement améliorées. Le personnel mis à disposition (CP et Comptable) et les outils (perfecto) ont contribué à assoir un bon mécanisme de reporting et de gestion comptable. Les volets mobilisation des ressources propres, services aux membres et genre & inclusivité sont à améliorer.

<sup>14</sup> Le nombre d'infrastructures utilisés au minimum 9 mois sur 12 mois (magasins de stockage d'intrants) ; les unités de transformation tournent au minimum 12 mois sur 12 ; même si cela n'est pas en plein capacité. Les points critiques seront exclus de l'analyse (utilisé 24/24)

### 2.2.3 Taux de satisfaction des agri-entrepreneurs par rapport aux services rendus par AIAB

Indicateurs	Valeur de base (2020)	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Taux de satisfaction des membres de l'AIAB sur l'AIAB						
Faïtières des producteurs	35%	60%	71%	60%	70%	Le taux de satisfaction des services rendus par l'AIAB s'est amélioré chez toutes les familles d'acteurs. L'engouement suscité lors des journées de l'ananas avec une forte mobilisation des producteurs, particulièrement durant l'étape d'Allada expliquent en partie cela. Les cibles ont été dépassées pour les producteurs et commerçants, mais non atteintes pour les transformateurs et les exportateurs.
Faïtières des transformateurs	30%	42%	58%	60%	60%	
Faïtières des Commerçants	47%	55%	77%	70%	80%	
Faïtières des Exportateurs	52%	52%	77%	80%	80%	

### 3.7.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement des activités			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Facilitation des investissements structurants			x	
Appui au renforcement de la capacité de l'Association Interprofessionnel de l'Ananas du Bénin (AIAB)		x		

### 3.7.3 Analyse des progrès réalisés

- [Facilitation des investissements structurants](#)

Les travaux de construction des nouvelles unités de transformation avancent de façon satisfaisante. Sur les 26 unités prévues, 10 ont été réceptionnées alors que 12 (6 unités semi-industrielles, 4 unités artisanales et 2 unités industrielles) ont atteint un niveau d'exécution de plus de 50%. Trois chantiers viennent de démarrer tandis qu'une unité a changé de plan. Les travaux de rénovation ont démarré et concernent 14 unités de transformation. Les processus d'identification et de réalisation des infrastructures ont connu de retard en raison la lenteur dans la mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires et du non-respect des délais contractuels par les entreprises adjudicataires. Cette situation a retardé le processus de certification HACCP des entreprises.

En ce qui concerne les infrastructures communautaires, les études techniques ont été validées, le marché public lancé et en attente d'attribution pour les 11 infrastructures de stockage prévues.

Par rapport aux points critiques et ouvrages d'art à réaliser sur les pistes, les études APD ont été finalisées et le marché est en attente de lancement.

Afin d'assurer une durabilité dans la gestion et la maintenance de ces infrastructures, un consultant a été recruté pour la mise en place d'un modèle de partenariat public privé entre les communes, l'AIAB et les clusters bénéficiaires. Un premier modèle a été proposé et en cours de discussions.

Cette prestation s'inscrit dans le cadre de la lettre d'entente signée entre DEFIA et l'ACAL. Elle est complétée par une deuxième prestation relative à l'accompagnement des 5 communes de l'Atlantique dans l'optimisation de la collecte des taxes (contribution économique locale) dans la filière ananas.

- **Appui au renforcement de la capacité de l'Association Interprofessionnelle de l'Ananas du Bénin (AIAB)**

Le niveau de renforcement de l'AIAB est très satisfaisant. Les capacités techniques et institutionnelles de l'interprofession ont été fortement renforcées à travers le recrutement d'un chargé de programme, la prise en charge dégressive des salaires du personnel, la dotation en matériel et équipements et la formation des élus et techniciens sur divers thèmes (gouvernance, mobilisation de fonds, plaidoyer, etc.). La gestion comptable et financière de l'organisation s'est beaucoup améliorée (automatisation, audit) et différents manuels ont été mis en place.

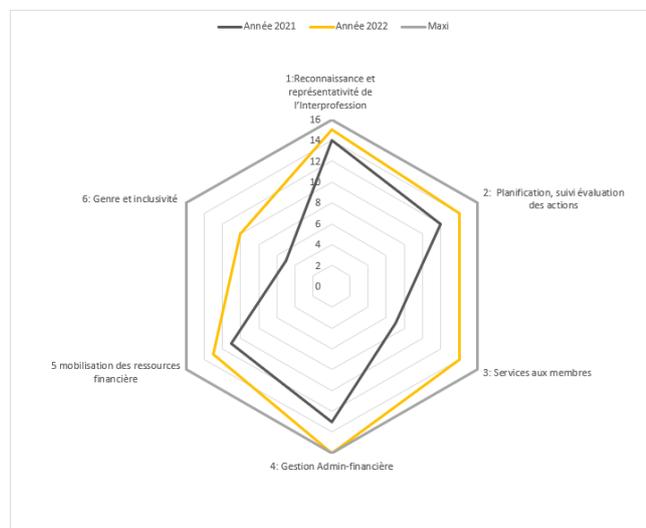
En matière d'image, l'AIAB est reconnue aujourd'hui comme un acteur central du dispositif national de développement de la filière ananas. La première édition des journées annuelles de l'ananas (étapes d'Allada et de Cotonou) a été une réussite avec une forte participation des acteurs (environ 200 participants dont 150 visiteurs et 50 exposants) et un soutien harmonisé des PTF à l'AIAB.

Du point de vue de la gouvernance, les organes fonctionnent de façon satisfaisante et les réunions statutaires tenues régulièrement.

Avec l'accompagnement d'un cabinet d'expertise juridique, le comité de conciliation et d'arbitrage a été redynamisé et ses membres formés sur le contenu du règlement et de la procédure d'arbitrage.

Par rapport au plaidoyer, en revanche, beaucoup d'efforts restent encore à fournir. Malgré l'identification de thèmes pertinents et la formation des élus et techniciens sur le plaidoyer, la mise en œuvre des actions de plaidoyer reste encore très timide. La mobilisation des consultants recrutés pour accompagner l'AIAB à cet effet et la synergie avec d'autres interprofessions partageant les mêmes problématiques devraient permettre de faire aboutir certains plaidoyers déjà entamés (exemple : sécurisation des terres des zones de production de l'ananas, généralisation de la vente de l'ananas par les mesures conventionnelles).

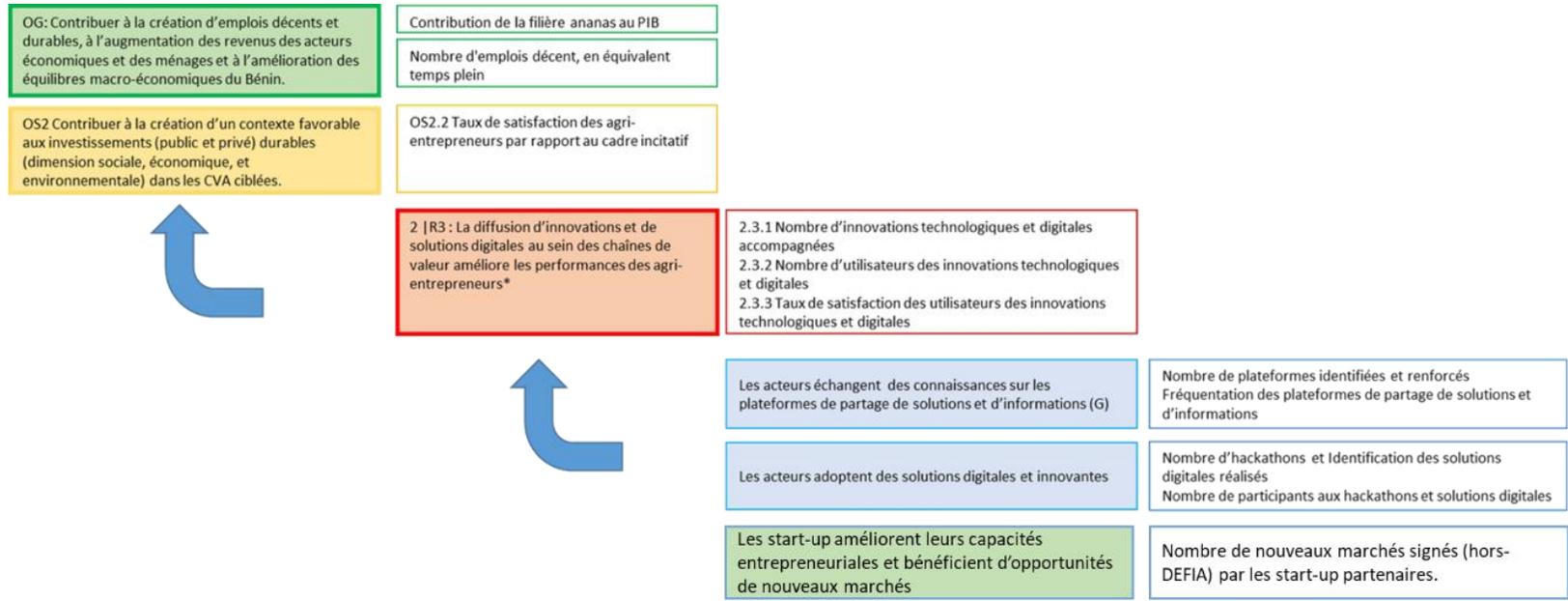
L'évaluation de la performance de l'AIAB, réalisée en 2022, confirme les progrès déjà entrevus l'année passée sur les 6 axes d'appréciation par rapport à l'année 2021.



### 3.8 Performance du résultat 2.3

Résultat 2.3 : La diffusion d'innovations et de solutions digitales au sein des chaînes de valeur améliore les performances des agri-entrepreneurs

#### 3.8.1 Progrès des indicateurs



Les valeurs obtenues en 2021 par rapport aux cibles des indicateurs du premier résultat se présentent comme suit.

Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
<b>2.3.1 Nombre d'innovations technologiques et digitales accompagnées<sup>15</sup></b>						
Innovations technologiques et digitales	0	7	8	5	6	Retard dans la mise en place de la plateforme de suivi des prestations du conseil agricole, en raison surtout des "contraintes" imposées par la DSI du MAEP
<b>2.3.2 Nombre d'utilisateurs des innovations technologiques et digitales</b>						
Finance digitale <sup>16</sup> (DigitFin, Agriwallet, Epargne mobile)	0	0	2.485 93 278 <sup>17</sup>	1.500	2.000	Un retard est constaté dans le lancement de la plateforme Digitfin en raison de la nécessité d'approfondir la faisabilité juridique et économique, mais surtout au niveau du processus de recrutement d'une expertise externe pour accompagner la startup. Le pilote réel de l'Agriwallet a connu du retard du fait de la complexité de la solution et de la nécessité de l'ajuster après le test virtuel. L'épargne mobile a connu un grand succès au niveau des IMF opérant dans le bassin ananas.
ITK <sup>18</sup> (Drone 4AG ; AgriCef)	0	0	1.369	1.500	2.000	Solution drone pas encore déployée (modèle économique en cours de test) Pour AgriCef, les performances sont satisfaisantes, malgré les difficultés d'enrôlement des producteurs pendant la saison pluvieuse et l'accès difficile à internet en milieu rural. Cependant, l'intérêt à payer le service reste faible, des campagnes d'information sont prévues
Accès au marché (e-pineA)	0	0	1.203	1.200	2.000	
Traçabilité (e-AGROTRACE)	0	0	0	400	500	La solution n'est pas encore déployée. Test en cours avant mis en exploitation. Déploiement prévu pour 2023.
<b>2.3.3 Taux de satisfaction des utilisateurs des innovations technologiques et digitales</b>						
Finance digitale (DigitFin, Agriwallet, Epargne mobile)	-	-	100%	80%	90%	Les utilisateurs sont tous satisfaits en raison de la facilité qu'offre la solution de collecte de l'épargne mobile ; en ce sens qu'elle permet de faire des opérations avec les institutions financières sans se déplacer.
ITK	-	-	75%	80%	90%	Adoption par les cabinets de conseil agricole et les faïtières de producteurs. Le simulateur de compte d'exploitation a été apprécié par les agents d'accompagnement et les producteurs.
Accès au marché	-	-	80%	80%	90%	Engouement pour e-PineA avec des recommandations multiples
Traçabilité	-	-	-	80%	90%	Test de la solution en cours

**Point d'attention :** une plateforme de suivi des prestations de conseil agricole et des financements alloués par le FNDA est en cours de test. La technologie est prête et devrait être logée sur le serveur du Gouvernement. Echange avec les partenaires DSI/MAEP et ATDA7 sur les modalités de prise en main de la technologie. 

<sup>15</sup> 1-Drone 4AG, 2-AgriCef (ITK, CE, chat), 3-e-pineA (mise en relation acheteur, vendeur, prestataire de service); 4-DigitFin (financement participatif); 5-eAGROTRACE (traçabilité); 6-AGRIWALLET (portemonnaie électronique); 7-Epargne mobile ; 8- plateforme de suivi des prestations de conseil agricole et des financements

<sup>16</sup> Financement participatif, AgriWallet, Epargne mobile

<sup>17</sup> Il s'agit des utilisateurs de la solution « épargne mobile »

<sup>18</sup> Drone et conseil agricole ITK/CE

### 3.8.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Renforcement des 3 startups lauréats du hackathon dans leur capacité à concevoir des solutions adaptées			x	
Disponibilité d'une solution de e-conseil agricole basée sur l'usage des drones			x	
Disponibilité d'une solution de traçabilité				x
Mise en place d'une solution de paiement dans les clusters « Agriwallet »		x		

### 3.8.3 Analyse des progrès réalisés

- [Accompagnement des start-ups lauréates du hackathon](#)

L'accompagnement des trois (3) start-ups lauréates du hackathon P-DIGITECH s'est poursuivi en 2022 avec le déploiement des deux solutions Agricef et e-pineA.

Ce déploiement a été accompagné d'une campagne de marketing & communication sur le terrain, basée sur l'usage des langues locales et d'outils adaptés aux producteurs, clusters, OPA et conseillers agricoles. Ainsi, pendant trois (3) mois les startups, appuyées par des personnes ressources recrutées par DEFIA, ont sillonné le bassin ananas et les zones d'extension.

Aujourd'hui, les solutions sont très connues et effectivement utilisées par les acteurs de la filière ananas. En termes de performances, 1.203 agri-entrepreneurs ont été enrôlés dans EpineA (dont 17,5% de femmes), 482 acteurs utilisent régulièrement la plateforme et un volume de transactions de 3.757.000 FCFA a été déjà enregistré via la solution. L'outil AGRICEF, quant à lui, est utilisé par 1.282 producteurs dont 11% de femmes.

Pour la plateforme de financement participatif DigitFin, la situation est différente. En raison de sa complexité, l'avancement du projet a pris beaucoup de retard. DEFIA a mobilisé une expertise spécialisée pour accompagner la startup dans la mise en place de la plateforme. Ce qui a permis d'auditer la plateforme actuelle, mettre à jour le modèle économique, recruter l'agrégateur partenaire et concevoir un plan de communication pour promouvoir le projet. Par conséquent, il est probable que le programme ne puisse pas accompagner jusqu'au bout la phase de déploiement en test de l'application qui précède la mise en service grand public.

En synergie avec ARISA-B, une startup (Switch Maker) a été recrutée pour développer une solution informatique de suivi des prestations de conseils à implémenter au niveau des ATDA des pôles 5 et 7. Malgré quelques blocages avec la DSI du MAEP, l'analyse des besoins a été actualisée, le modèle conceptuel élaboré et la version bêta développée.

- [Mise en place d'une solution e-conseils avec l'usage de drones](#)

Une solution de conseil agricole de précision basée sur l'utilisation de drones a été mise en place, en partenariat avec la société locale « Global Partners ». Elle est basée sur des algorithmes d'interprétation de l'état phytosanitaire des champs d'ananas, de l'existence de stress hydrique, de suivi de la floraison, etc. Les algorithmes ont été finalisés et validés par les acteurs, en présence de l'ATDA 7 et de la DSI/MAEP. A travers un accord spécifique, la société belge VITO a été sollicitée pour accompagner la startup et faire l'assurance-qualité. Deux drones ont été acquis et les utilisateurs ont été formés. Des tests de démonstration de la solution drone ont été réalisés dans les champs d'ananas. Un atelier d'échange a été tenu avec les usagers finaux (ATDA, OPA, quelques

clusters, Cabinet CTS) pour discuter de l'opérationnalisation de la solution. C'est ainsi qu'une lettre d'entente tripartite (DEFIA, ATDA pôle 7 et Global Partners) a été signée pour encadrer cette phase qui devrait permettre de définir un modèle d'affaires durable. Le démarrage du pilote a été surtout retardé par l'agenda chargé des différentes parties impliquées. Les concertations se poursuivent en vue de la finalisation d'un modèle économique et du démarrage du pilote. La durée d'exécution restante de DEFIA ne permettra pas d'accompagner la mise en œuvre à l'échelle de la solution.

- **Mise en place d'une solution de traçabilité digitale**

Le processus de mise en place d'une solution de traçabilité digitale de la filière ananas est en cours. L'appui de COLEAD a permis de sélectionner trois clusters pilotes, d'affiner leurs besoins, de recueillir ceux de l'ABSSA, de finaliser les TdR et de sélectionner l'Agritech en charge du développement de la solution (Société AKASI GROUP). Celle-ci a développé une première version de la solution de traçabilité (agrotracer), après un long travail d'analyse du fonctionnement des clusters et de cartographie du processus de la plantation des rejets jusqu'au client final pour chaque produit. Cette version bêta, en mode web, sera présentée aux clusters et testée en milieu réel.

Le cabinet a introduit une demande d'avenant de 90 jours supplémentaire sans incidence financière qui lui permettra d'aller au bout de sa mission. Ce délai permettra de déployer la solution dans les 3 clusters retenus et donc atteindre les résultats.

- **Mise en place d'une solution de paiement mobile dans les clusters « Agriwallet »**

Le projet consiste en la mise en place d'un porte-monnaie électronique pour les producteurs membres des clusters et faitières de la filière ananas afin de leur permettre de recevoir les paiements mobiles de l'agrégateur, mais aussi d'épargner régulièrement pour accéder aux intrants de production. Elle est adossée à des contrats intelligents mettant en relation divers acteurs du clusters (transformateur, producteurs, fournisseurs d'intrants, transporteurs).

Trois clusters pilotes ont été sélectionnés et l'analyse des modèles d'affaires et flux (physiques, paiements, informations) a été faite par le consortium de prestataire Amarante consulting / OPEN SI. Elle a été, ensuite, suivie d'un processus de cocréation de la nouvelle solution de paiements, basé sur KKIAPAY, le produit de paiement de l'agrégateur OPEN SI. Une phase pilote, basée sur des fonds virtuels, a été réalisée au niveau des 3 clusters pilotes, avec des sessions de formation des producteurs et du personnel de l'agrégateur, principaux usagers du nouveau produit.

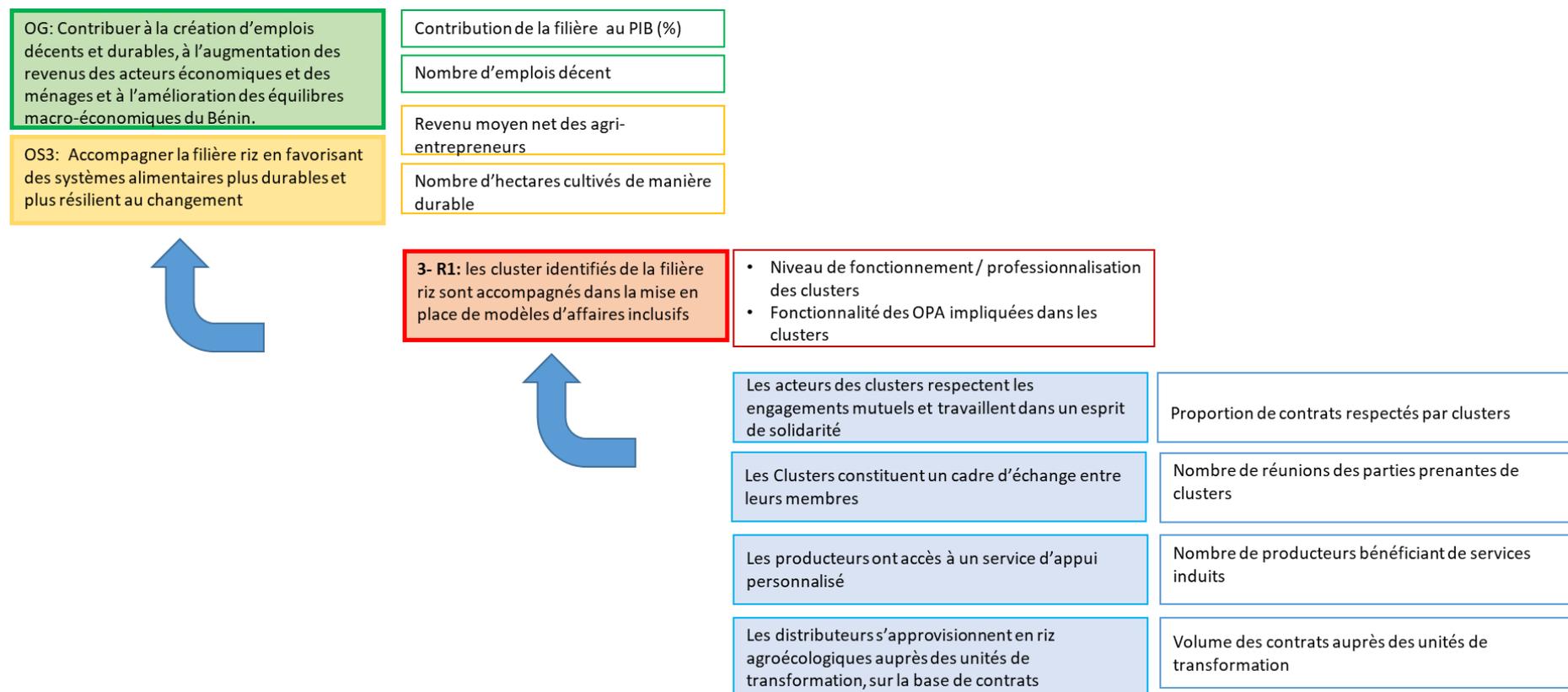
Plusieurs versions ont été développées pour prendre en compte le feedback des acteurs durant les tests virtuels. Le planning de la phase pilote en situation réelle (avec de l'argent) a été validé et démarrera en début 2023, avec une campagne d'éducation digitale.

## INTERVENTION 3

### 3.9 Performance du résultat 3.1

Résultat 3.1 : Les clusters identifiés de la filière riz sont accompagnés dans la mise en place de modèles d'affaires inclusifs

#### 3.9.1 Progrès des indicateurs



### 2.2.1 Niveau de Fonctionnalité et professionnalisation<sup>19</sup> des clusters

Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Matékpo	60%	68%	67%	70%	Globalement, il y a eu une amélioration significative du niveau de fonctionnalité et de professionnalisation des 6 clusters (2 faibles et 4 moyens en 2021 contre 4 moyens et 2 bons en 2022). Grace aux appuis en coaching, à la contractualisation et au fonctionnement des comités de gestion des clusters installés
SORIZ	42%	55%	48%	60%	
ESOP lalo	58%	69%	65%	77%	
ESOP Dangbo	55%	70%	65%	74%	
ESOP Adja ouèrè	63%	67%	69%	81%	
CCTR Bonou	43%	57%	49%	61%	

### 2.2.2 Fonctionnalité des OPA impliquées dans les clusters (% OPA dans la catégorie « bon » et « Excellent »)

Indicateurs	Valeur de base 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
CCTR BONOUE	0%	10%	15%	40%	
ESOP ADJA-OUERE	24%	30%	39%	60%	
ESOP DANGBO	0%	15%	15%	40%	
ESOP LALO	7%	25%	22%	50%	
MATEKPO	15%	25%	30%	60%	
SORIZ	0%	0%	15%	40%	SORIZ est un cluster avec de coopératives nouvellement créées. Ce sont des coopératives en pleine structuration.

### 3.9.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités <sup>20</sup>	État d'avancement des activités			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Coaching des clusters et contractualisation		x		
Renforcement des capacités productives et managériales des unités de transformation de riz et des coopératives agrégées			x	

<sup>19</sup> L'évaluation est faite à travers 6 axes pour un nombre total de 96 points. La performance du cluster est fonction de nombre de point recueilli sur l'ensemble des 6 axes.

### 3.9.3 Analyse des progrès réalisés

- **Coaching des clusters et contractualisation**

L'évolution des indicateurs montre l'impact positif de l'accompagnement (deux cycles d'apprentissage sur les thématiques 1- organisation et fonctionnement des groupes d'acteurs du cluster ; 2-Gestion du cluster) sur la redynamisation des six clusters. En effet, la mise en œuvre du diagnostic et l'élaboration des plans stratégiques a permis de redéfinir l'ambition et la vision de chaque cluster ainsi que les actions de mise à niveau. Le fonctionnement et la gestion des clusters sont de plus en plus améliorés et les rôles et responsabilités de chaque groupe d'acteurs sont clairement connus et fixés. Il est constaté un avènement progressif d'un climat de confiance mutuelle entre agrégateurs et les producteurs et fournisseurs de services des clusters. Ce changement est dû à : (i) l'installation de six OCC (Organe de Coordination et de Concertation) dotés de charte de fonctionnement (1 OCC par cluster), (ii) la mise en place des outils de gestion (PV de réunion, canevas de liste de présence, cahier de caisse) ; (iii) la création d'un forum d'échange (WhatsApp) pour faciliter la communication entre les 6 clusters ; et (iv) la mise en place de contrats formels entre les différentes parties. Une stratégie de mobilisation de ressources a été adoptée au niveau de chaque cluster (contribution de 0,5 à 1% du prix total du paddy vendu par chaque producteur avec complément supporté par l'agrégateur).

La fonctionnalité (indicateur composite) des coopératives, fournisseurs du paddy, a augmenté. On note une augmentation du nombre de coopératives à fonctionnalité moyenne (41 en 2021 à 48 en 2022) et aussi à bonne fonctionnalité (8 en 2021 à 14 en 2022). La fonctionnalité des coopératives s'est améliorée avec la mise en place des outils de gestion auprès de 135 coopératives et adoptés par 104 coopératives.

La culture juridique des acteurs des clusters sur la contractualisation des liens d'affaires s'est améliorée. Les clusters riz maîtrisent désormais le processus de la contractualisation, de suivi-exécution des contrats et de règlement des différends nés de leurs exécutions. Les contrats-types réalisés ont été validés et adoptés par les familles d'acteurs de l'IFRIZ-Bénin. Les acteurs disposent désormais d'un répertoire d'une quinzaine (15) de contrats types prêt à être renseigné ou exploiter dans leurs activités et transactions commerciales. En plus des contrats type, une base de quatre-vingt-sept (87) textes de lois et règlements relatifs au climat des affaires au Bénin est désormais disponible.

- **Renforcement des capacités productives et managériales des unités de transformation de riz et des coopératives agrégées**

Le renforcement des capacités des producteurs et unité de transformation du riz a consisté en la mise en place d'équipements adaptés. Au niveau des producteurs, 2.426 filets sont mis en place au profit de 289 producteurs dont 48 femmes, 369 producteurs dont 83 femmes sont sélectionnées pour bénéficier de 334 bâches et 60 motopompes. Ces équipements permettront aux producteurs d'améliorer les opérations post récolte et ainsi la qualité du paddy. Les échantillons d'emballages valorisant les produits agroécologiques sont disponibles et conformes au cahier de charge. La livraison au niveau des bénéficiaires est prévue en début de l'année 2023. Le marché d'acquisition des équipements a été finalisé un peu en retard à cause des demandes de pièces complémentaires. Ces équipements seront livrés en fin de campagne et ne pourront être utilisés que pour la campagne agricole prochaine. Les 6 clusters bénéficieront également d'équipements de qualité pour le renforcement de leurs unités.

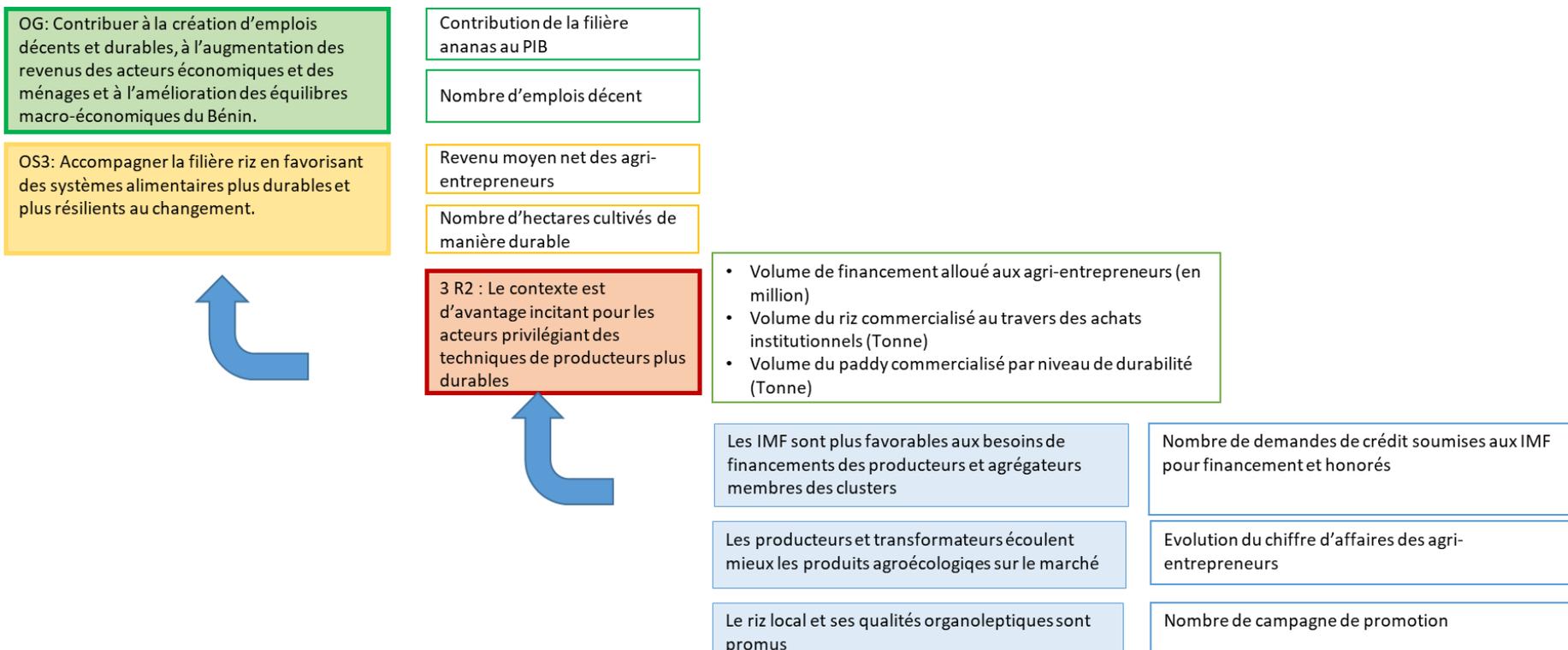
1.655 producteurs membres des 06 clusters, dont 108 femmes (31%) ont été renforcés sur la détermination du coût unitaire et global de la production, ils disposent donc de comptes d'exploitation et plans de campagne qui ont permis aux clusters d'évaluer leurs besoins réels en intrants et en financement. Les entreprises quant à elles, disposent d'un outil permettant l'élaboration de plans de trésorerie en vue de définir clairement les besoins de financement. Un

accompagnement des agri entrepreneurs pour la recherche de financement est en cours d'un montant de 84.221.463 FCFA (498 producteurs demandeurs dont 155 femmes). Les crédits de 15 producteurs de CCTR BONOUE sont déjà débloqués pour un montant de 1 500 000 FCFA.

### 3.10 Performance du résultat 3.2

Résultat 2 : Le contexte est davantage incitant pour les acteurs privilégiant des techniques de production plus durables

#### 3.10.1 Progrès des indicateurs



### 2.2.1 Volumes de financement alloué aux agri-entrepreneurs (en million)

Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Producteurs (coop et individus)	639,7	1.682	702	795	FECECAM a placé, à elle seul, les 1 682 253 000 FCFA de crédit aux 3 365 producteurs La faible répartition des pluies au cours de l'année n'a pas mis les 4 autres SFD en confiance pour une mise du crédit auprès des producteurs
Transformateur	97,36	104,5	126	165	Le non-atteinte de la cible est liée au fait que certains transformateurs n'ont pas de garanties fiables.

### 2.2.2 Volume du riz commercialisé au travers des achats institutionnels (Tonnes)

Indicateurs	Valeur de base 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Matekpo	5	7,4	13	35	La prévision n'a pas pu être atteinte car le cluster Matekpo a connu une rupture de son stock d'emballage au cours de l'année
SORIZ	0	0	9	14	L'entreprise n'a pas vendu du riz institutionnellement mais plutôt 10T de semences certifiées au MAEP
ESOP Lalo	8	14	14	20	
ESOP Dangbo	12	21,4	16	25	L'entreprise a pu décrocher de nouveaux contrats avec les lycées agricoles et des entreprises privées grâce aux actions de communication
ESOP Adja Ouéré	10	16	15	22	L'entreprise a reçu des commandes de ces commerçants qui sont en contrat avec les institutions (lycées agricoles, cantines scolaires, etc..) mais n'a pas un contact direct avec les circuits institutionnels. Les ventes institutionnelles notées ici sont sur déclaration des commerçants.
CCTR Bonou	4	12	15	22	Pour raison de rupture de son stock d'emballage, le CCTR n'a pu honorer tous ses engagements contractuels

### 3.2.3 Volume du paddy commercialisé par niveau de durabilité (tonne)

Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Durable	0	89,03	180	260	L'exercice d'une seule campagne ne peut pas permettre aux producteurs de produire déjà d'une façon durable. La production de la vallée est en cours (culture de contre saison)
Tends vers durabilité	963	1531,89	1 146	1 885	
Certifié « bio »	110	333,05	220	350	
Riz écologique	963	1953,98	1 546	2 495	

### 3.10.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement des activités			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Développement des produits et services financiers adaptés aux acteurs de la filière riz			x	
Renforcement de capacités des SFD impliqués dans le financement de la filière riz		x		
Information / sensibilisation des acteurs institutionnels et des consommateurs			x	

### 3.10.3 Analyse des progrès réalisés

- Développement des produits et services financiers adaptés aux acteurs de la filière riz

L'offre en produits et services financiers adaptés aux acteurs de la filière riz en lien avec leurs besoins réels s'est significativement améliorée. L'accompagnement a permis d'opérationnaliser et offrir aux acteurs de riz un panier comportant trois types de produits de crédit (Crédit intrant ; Crédit investissement et Crédit favorisant la commercialisation). Au total 8 caractéristiques clés (Objet, Durée du crédit, Montant, Différé, Fréquence des remboursements, Garanties, Conditions) ont fait objet d'amendement, de révision et d'adoption par les SFD afin de mieux répondre aux besoins des acteurs de la filière. Cette adaptation a permis une augmentation du volume de crédits accordés en 2022 de 582 % et de 268 % en termes de nombre de crédits.

Il est à noter que l'essentiel des prêts est consenti aux (coopératives des) producteurs « hommes ». Seulement 7,4 % des prêts sont octroyés aux femmes en termes de volume contre 14 % en termes de nombre de crédits.

Les besoins en financement de plus en plus croissants des clusters pourraient dans un futur proche dépasser les limites autorisées dans les SFD et en même temps le degré de maturité de certains clusters est encore insuffisant pour établir un climat de confiance pour des financements d'ampleur auprès des banques. Le renforcement des liens avec quelques banques (CORIS Banque et BOA) est en cours afin de discuter autour des dossiers de financement.

Les résultats de l'étude diagnostique de l'offre et de la demande de financement de la filière riz et identification des gaps de financement dans les Pôles de développement agricole 5, 6 et 7 du Bénin ont été finalisés par le prestataire avec du retard. L'expert International de DID a dû démarrer le développement des produits financiers sans ce résultat. Cela a fait retarder l'accès au crédit pour certains clusters principalement les producteurs/trices

- Renforcement de capacités des SFD impliqués dans le financement de la filière riz

Le renforcement de capacités des 5 SFD (UNACREP, ALIDé, FECECAM, PEBCo et RENACA) dans le financement de la filière riz s'est nettement amélioré au bénéfice des acteurs. L'accompagnement a permis la réalisation des diagnostics qui a permis d'ajuster les modules de formation auprès du personnel des SFD. Ainsi 54 agents dont 9 femmes et 18 jeunes ont été formés.

L'élaboration des fiches agronomiques (Production de riz local, transformation du paddy en riz blanc, transformation du paddy en riz étuvé) ont permis aux SFD d'avoir une connaissance plus approfondie des chaînes de valeur riz permettant de mieux analyser les demandes de crédit.

Un cadre de suivi de demandes de financement « riz » a été mis en place avec comme membre un représentant de chaque Cluster.

Par ailleurs 50 TPE ont été fournis à UNACREP (35) et ALIDÉ (15) pour étendre le déploiement de la tontine mobile. La réalisation du déploiement des services numériques a permis d'enregistrer 52.557 usagers numériques avec un volume d'épargne collecté de 4 629 623 105 F CFA. De plus, la promotion des solutions numériques au niveau de FECECAM et PEBCO a permis d'enregistrer 784 nouveaux clients et 7 ouvertures de comptes DAV (302 pour PEBCO et 482 pour FECECAM). Les 5 SFD partenaires ont également reçu un GPS chacun et des formations pour un bon usage de ces GPS afin de mieux évaluer et vérifier les déclarations des demandeurs de crédit.

- **Information / sensibilisation des acteurs institutionnels et des consommateurs**

L'engagement des familles d'acteurs (CCRB, CNTRB et ANCRLB) et IFRIZ-Bénin dans le processus de transition agroécologique a été fortement impacté avec l'accompagnement. Ils ont actualisé leur plan de communication et plan de plaidoyer avec la prise en compte de la problématique de l'agroécologie et la qualité du riz produit et vendu sur le marché.

Différentes campagnes de promotion ont été réalisées et ont permis d'améliorer le volume de riz commercialisé au cours de l'année. Il s'agit de la participation des commerçants des marques Délice, Riz Bio Matépko, Riz orylux et Riz delor à la foire de l'indépendance, à la foire de l'ATDA 7 et aux foires de fin d'années. Au total 16,47 tonnes de riz local ont été vendues. La marque Délice Long Grain est la plus vendue soit un taux de 65,42%. Au cours de ces événements, 17 nouveaux contrats (d'au moins une tonne de livraison par mois) ont pu être décrochés avec les supermarchés tels que : alimentation Thérèse et Falila, ASNJ, etc ....

Ce paquet d'activité est conduit via la convention de subside Rikolto/CCRB qui a démarré avec 2 mois de retard.

### 3.11 Performance du résultat 3.3

Résultat 3 : Les producteurs de riz accompagnés disposent des méthodes et des outils nécessaires pour s'engager avec succès dans un processus de transition agro-écologique

#### 3.11.1 Progrès des indicateurs

OG: Contribuer à la création d'emplois décents et durables, à l'augmentation des revenus des acteurs économiques et des ménages et à l'amélioration des équilibres macro-économiques du Bénin.

OS3 Accompagner la filière riz en favorisant des systèmes alimentaires plus durables et plus résilients au changement

Contribution de la filière riz au PIB

Nombre d'emplois décent

Revenus moyens nets des agri-entrepreneurs

Nombre d'hectares cultivés de manière durable

**3-R3** Les producteurs de riz accompagnés disposent des méthodes et des outils nécessaires pour s'engager avec succès dans des processus de transition agroécologiques

- Proportion de producteurs accompagnés qui se sont engagés dans la production durable du riz
- Nombre de pratique agroécologique mis sous format fiches technico-économiques



Les producteurs améliorent la rentabilité de la production agroécologique

Marge bénéficiaire des producteurs agroécologiques (FCFA/Kg)

Les producteurs utilisent les référentiels agroécologiques adaptés à leur contexte

Nombre de producteurs ayant appliqué au moins deux pratiques/innovations agroécologiques

Les producteurs augmentent les rendements des exploitations agroécologiques durables

Rendement des parcelles agroécologiques (Kg/Ha)

Le riz béninois est de meilleure qualité et ses coûts de production sont maîtrisés

Ratio coût de production/prix de vente

### 2.2.1 Proportion de producteurs accompagnés qui se sont engagés dans la production durable du riz (% du total de producteurs)

Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
<i>Production Durable</i>					De façon globale, il y a une augmentation du nombre de producteurs qui entre dans la catégorie de production « tendant vers la durabilité ». Les producteurs commencent à adopter les bonnes pratiques apprises dans les classes des CEP. La non atteinte de la cible 2022 dans la catégorie durable s'explique par le fait que les effets des pratiques agroécologiques de restauration des sols ne sont perceptibles qu'à moyen et long terme. Les données de durabilité sont en cours de collecte au niveau de la vallée qui fait la contre-saison et représente 36 % soit 567 producteurs.
Homme	0	0,92	6	8	
Femme	0	1,57	4	7,05	
<i>Tendant vers la Durabilité</i>					
Homme	13,68	32,94	24,8	35,6	
Femme	5,13	19,91	15,6	23,8	
<i>Pas durable</i>					
Homme	57,73	28,14	31,1	15,25	
Femme	23,46	16,52	18,50	10,3	

### 2.2.2 Nombre de pratique agroécologique mis sous format fiches technico-économiques

Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Nombre de pratiques	0	0	2	6	Le prestataire recruté n'a pas pu rendre les livrables et il a été procédé à son remplacement.

### 3.11.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement des activités			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Promotion d'outils de diagnostic et d'évaluation des performances au niveau des exploitations familiales pour une production durable			X	
Identification et diffusion des techniques les plus pertinentes pour améliorer la résilience des exploitations agricoles et réduire leur impact sur l'environnement			X	

### 3.11.3 Analyse des progrès réalisés

La promotion et diffusion des pratiques agroécologiques au sein de la filière riz a été réalisée avec deux outils spécifiques. Il s'agit de la norme SRP (Sustainable Rice Platform) pour le diagnostic et l'évaluation des performances au niveau des exploitations familiales pour une production durable du riz et les Champs Ecoles Paysans (CEP) pour la diffusion des bonnes pratiques agroécologiques.

- [Promotion d'outils de diagnostic et d'évaluation des performances au niveau des exploitations familiales pour une production durable](#)

La performance des producteurs/trices à appliquer les bonnes pratiques intelligentes face au changement climatique s'est améliorée. L'accompagnement a consisté aux renforcements des connaissances des producteurs, commerçants, transformateurs et distributeurs de riz des clusters dans le processus de transition agroécologique avec la norme SRP à travers la formation en cascade des animateurs CCRB, producteurs relais et producteurs/trices. Le suivi de la performance agroécologique se réalise à travers le calcul des scores de durabilité de 40 critères. La performance agroécologique des exploitations s'est traduite d'une part par une augmentation de 329 ha (+134%) des superficies « tendant vers la durabilité » et +24 ha pour « superficies durables » et d'autre part

une diminution de 49% des superficies emblavées « non durables ». Toutefois la faible superficie emblavée de façon durable est liée au non-respect d'au moins un des 8 critères à seuil obligatoire (la gestion des mauvaises herbes, le stockage du paddy, l'équipement de protection individuelle, le stockage des pesticides et produits chimiques et l'élimination des déchets de pesticides...).

Des actions de renforcement de capacités des producteurs permettront de lever ces seuils manqués.

On note un effort de mise en application de bonnes pratiques de production durable de riz telles que la diminution de la quantité de semences (30 kg/ha à 10kg/ha pour le repiquage, 50 kg/ha à 30 Kg/ha pour le semis direct), l'utilisation efficiente des intrants chimiques de synthèse, lutte ciblée contre les mauvaises herbes, utilisation raisonnée de la quantité d'herbicide par ha (3L/ha contre 6L/ha), application des bonnes pratiques de repiquage des plants de riz. Par ailleurs, on note à des endroits donnés comme Grand-Popo et Zinvié, que certains producteurs n'ont pas échappé aux inondations et la sécheresse. Plusieurs producteurs ont dû reprendre les semis après le retrait de l'eau.

Des réflexions sont en cours en collaboration avec TAERA et INRAB pour une adaptation du calendrier rizicole et la promotion de variété à cycle court (trois mois au maximum). Actuellement au niveau de deux clusters (SORIZ et MATEKPO), l'expérimentation de variété parfumée à cycle court se fait et très prochainement une mise en marché sera organisée afin de diversifier les revenus des producteurs.

La nécessité d'un système de contrôle interne pour une assurance de production durable (vérification de l'application des bonnes pratiques) a été partagée avec les acteurs mais n'est pas encore mis en place au sein de la filière riz.

- **Identification et diffusion des techniques les plus pertinentes pour améliorer la résilience des exploitations agricoles et réduire leur impact sur l'environnement**

L'utilisation de l'approche CEP a permis d'améliorer le cadre d'échange de connaissances et de savoir-faire entre producteurs/trices à travers des innovations agroécologiques. Au total 81 CEP ont été installés autour de 6 thématiques pour la diffusion des bonnes pratiques et des innovations agroécologiques. Il s'agit de : la fertilisation organique ; l'utilisation de variétés à cycle court ; l'utilisation de l'urée enrobée à l'huile de neem ; la rotation avec légumineuses (mung bean) ; la gestion des mauvaises herbes et la valorisation des résidus de récolte, alternance eau et sécheresse.

Sur les 81 CEP, 51 CEP ayant été conduits jusqu'à la fin des opérations (le reste en culture de contre saison) – cet échantillon a servi de base à nos différentes analyses statistiques – 10 CEP ont été détruits par sécheresse et 1 CEP détruit par inondation.

La collecte et les analyses sont en cours et seront traduites en fiches technico-économiques. D'ordre général, il est constaté que les innovations apportées ont un effet positif sur le rendement et dans certains cas une diminution sur le coût de production.

Parmi les innovations, le « Thé de Vermis compost », l'urée enrobée à l'huile de neem et la valorisation des résidus de récolte, sont le plus appliquées par les acteurs. Sur les 1268 producteurs (495 F) 931 (387 F) appliquent ces innovations. L'utilisation de l'urée enrobée à l'huile de neem permet de réduire le coût d'achat de l'urée de 38%.

Les facteurs limitants l'utilisation des fertilisants sont leur disponibilité/accessibilité aux producteurs. À cela s'ajoute le prix d'achat élevé pour le vermis compost. Pour 1ha de superficie, il faut 2T de vermis compost pour un montant de 320.000 FCFA. Cependant le thé de vermis compost quant à lui est à un prix accessible de 72.000 FCFA/ha contre 87.000 FCFA/ha pour les engrais chimiques.

Il ressort la nécessité d'analyser les fertilisants organiques (thé de vermis compost, vermis compost...) utilisés au niveau des CEP et d'élaborer les référentiels sous forme de fiches techniques.

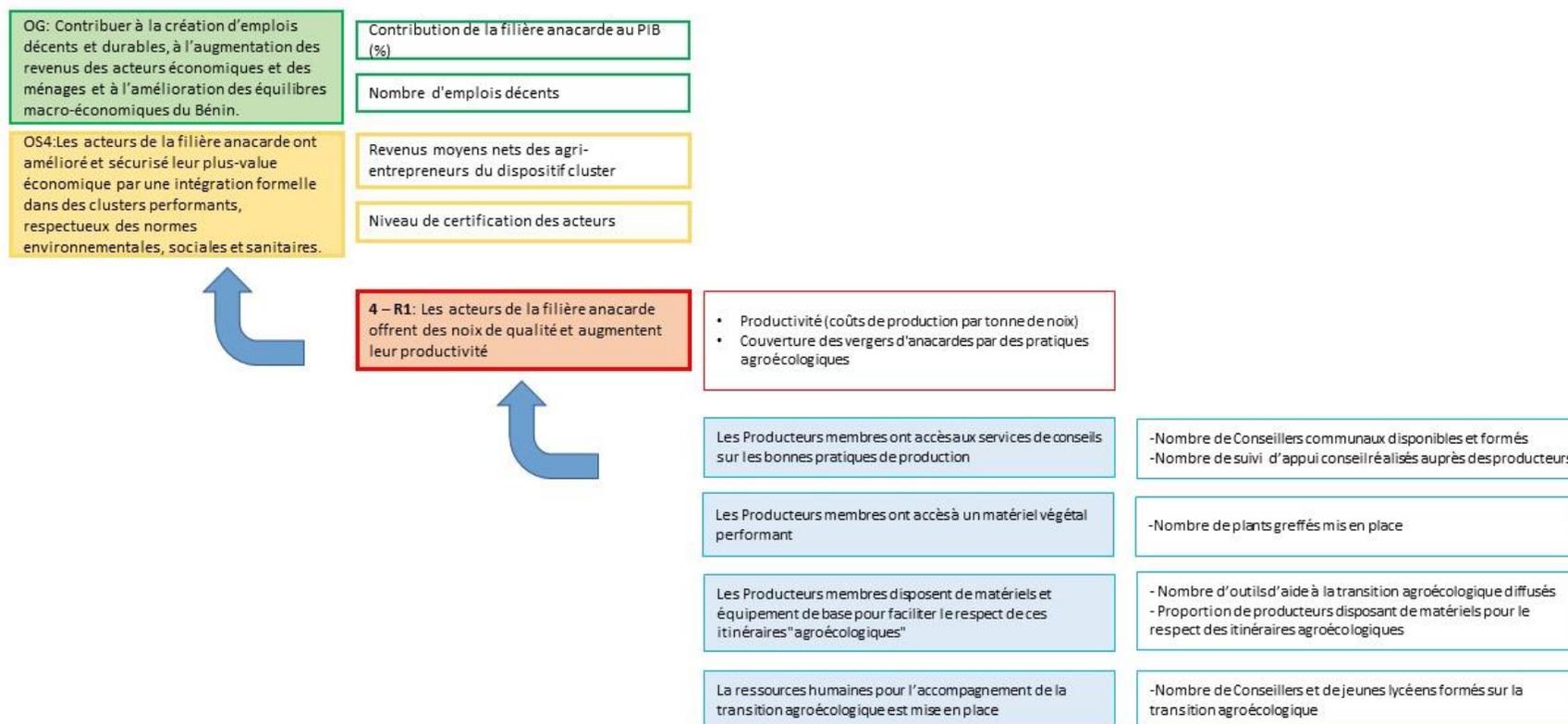
Ces deux paquets d'activités sont conduits dans le cadre de la convention de subside Rikolto/CCRB a démarré avec 2 mois de retard. Une demande d'avenant sans frais est lance pour le rattraper. Etant des activités liées à la campagne agricole, le retard n'a pas facilité la mise en place de certaines innovations autour des CEP par exemple rotation légumineuse riz. La légumineuse devait être installée 2 mois avant le semis du riz. Ces innovations seront installées à la prochaine saison rizicole.

## Intervention 4 :

### 3.12 Performance du résultat 4.1

Résultat 4.1 : Les acteurs de la filière anacarde offrent des noix de qualité et augmentent leur productivité

#### 3.12.1 Progrès des indicateurs



### 2.2.1 Productivité (coûts de production en CFA par tonne de noix)

Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale 2023	Commentaires 2022
Maillon Production	325 000	341 410	300 000	325 000	L'inflation sur les intrants et la main d'œuvre a fait augmenter les coûts de production.

### 2.2.2 Couverture des vergers d'anacardes par des pratiques agroécologiques (HA)

Indicateurs	Valeur de base 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale 2023	Commentaires 2022
Superficie totale couverte par des pratiques agroécologiques	0	0	0	300	L'appui à la transition agroécologique avec l'ONG Eclosio dans la filière anacarde est à sa première année.

### 3.12.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités <sup>21</sup>	État d'avancement des activités :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Accès aux services de conseils sur les bonnes pratiques de production		X		
Amélioration de l'accès à un matériel végétal performant		X		
Amélioration de l'accès aux services d'entretien des plantations			X	

### 3.12.3 Analyse des progrès réalisés

- Accès aux services de conseils sur les bonnes pratiques de production

En 2022, l'appui à l'Union Régionale des Coopératives de Producteurs d'Anacarde de l'Atacora-Donga (URCPA-AD) a permis de maintenir son dispositif de conseil. L'offre de conseil s'est également élargie à plus de communes et de coopératives engagées dans le processus de production de la noix ; notamment pour la production biologique. Le nombre de communes ainsi couvertes est passé de 05 à 08 grâce au recrutement de 05 nouveaux conseillers agricoles et le renouvellement des contrats de 03 anciens. A la fin de l'année 2022, le dispositif de conseil de l'URCPA compte 18 conseillers dont 08 sont pris en charge par DEFIA. Ainsi, le dispositif de conseil de l'URCPA accompagne aujourd'hui 275 coopératives villageoises de producteurs d'anacarde soient 5.739 producteurs.

Toutefois la mise en place des matériels au profit de ces pools de prestataires a connu un retard à cause des procédures des marchés publics. La mise en place a finalement été réalisée en juillet 2022. Ce retard a eu des répercussions sur les délais d'exécution des prestations contractuelles de ces pools avec l'ATDA4 et sur les superficies entretenues.

- **Amélioration de l'accès à un matériel végétal performant**

Pour favoriser l'accès des producteurs à un matériel végétal performant, deux principales actions ont permis d'augmenter la capacité de production des plants greffés par les pépiniéristes et de rendre ces derniers professionnels. Ces actions ont porté sur la création de pools de prestataires greffeurs pour assurer une main d'œuvre qualifiée et la création de parcs à bois pour augmenter la disponibilité des greffons. Ainsi, en 2022 les 14 parcs à bois installés ont permis d'augmenter de plus de 51.000 plants l'offre de plants greffés. Aujourd'hui en s'appuyant sur ces deux dispositifs, les pépiniéristes de la zone d'intervention sont capables de produire plus de 450 000 plants par campagne.

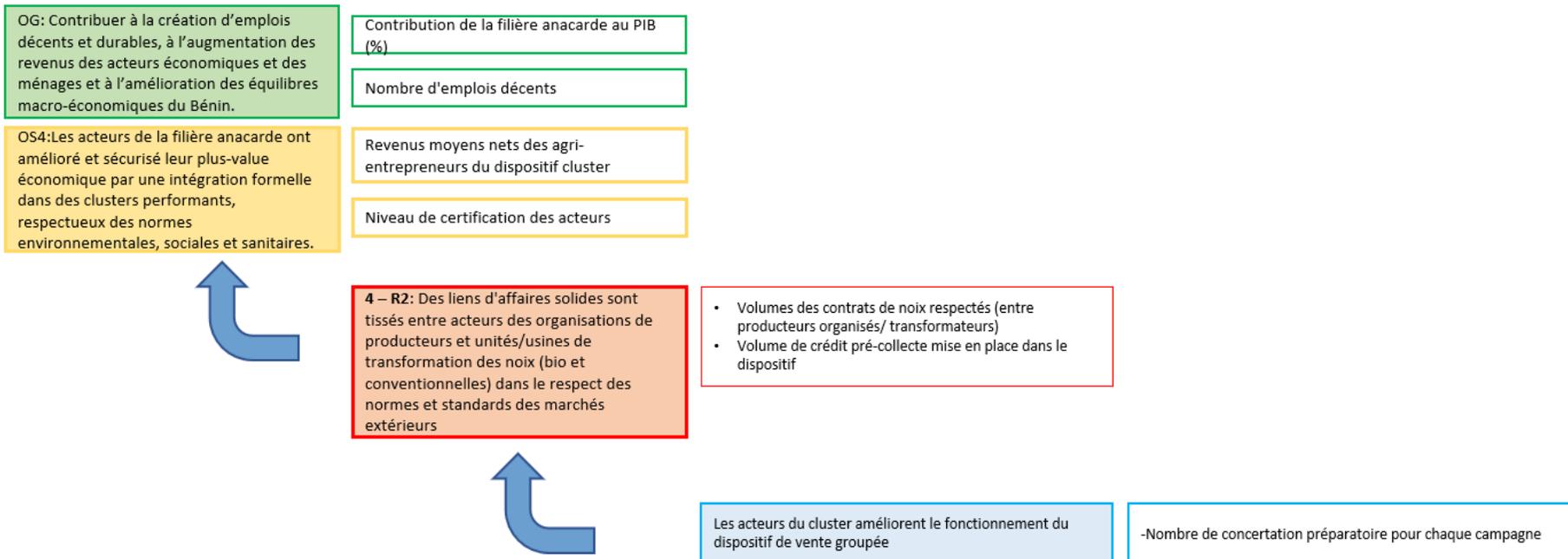
- **Amélioration de l'accès aux services d'entretien des plantations**

Pour améliorer les rendements des plantations productives, l'une des principales actions faites est l'appui à l'URCPA pour la création de 6 pools de prestataires de services d'entretien dans les communes. L'approche pool de prestataire vise à mettre à la disposition des producteurs, des ressources humaines qualifiées avec pour mission de suivre l'installation de nouvelles plantations respectant les normes techniques et leur entretien par l'utilisation d'outils modernes. Ces pools de prestataire d'entretien ont donc bénéficié des équipements afin d'être le plus opérationnel pour répondre aux besoins des producteurs. Ainsi, en 2022, 1067 ha ont bénéficié d'entretien grâce aux pools de prestataires contre 965 ha en 2021. Ce dispositif permet également de professionnaliser plus cette sous branche d'activité et de créer des revenus. Les bénéfices réalisés par l'ensemble des 06 pools de prestataires d'entretien (soit 24 personnes) est de 25 699 746 FCFA en 2022.

### 3.13 Performance du résultat 4.2

R4.2: Des liens d'affaires solides sont tissés entre acteurs des organisations de producteurs et unités/usines de transformation des noix (bio et conventionnelles) dans le respect des normes et standards des marchés extérieurs

#### 3.13.1 Progrès des indicateurs



### 2.2.1 Volumes des contrats de noix respectés (entre producteurs organisés/transformateurs)

Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Noix Biologique (Tonne)	0	0	0	700	En 2022 Colruyt et d'autres usines de transformation n'ont pas demandé des noix biologiques
Noix conventionnelle (Tonne)	1 546	910	3000	3200	En 2022, le contrat avec Colruyt a été de livrer 2300 tonnes de noix conventionnelles à l'usine Afokantan. 823 tonnes ont été livrées à Afokantan et 86 tonnes à l'usine Nassara dont l'URCPA est actionnaire. La qualité insuffisante des noix, le non-respect des engagements par les producteurs, le retard dans le transfert de fonds ont été les difficultés majeures qui ont causé la non atteinte des objectifs.

### 2.2.2 Volume de crédit pré-collecte mis en place dans le dispositif (en million de FCFA)

Indicateurs	Valeur de base 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Montant total des Crédits Pré-collecte	0	504,774	180	555	En 2022, dans le cadre du partenariat URCPA_AD/ Afokantan/ Groupe Colruyt un préfinancement plus consistant que prévu et sans taux d'intérêt a été mis en place pour la commercialisation des noix en vente groupe

### 3.13.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement des activités			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Facilitation contractualisation équitable entre organisations des producteurs et transformateurs		X		

### 3.13.3 Analyse des progrès réalisés

- **Facilitation contractualisation équitable**

La facilitation dans le fonctionnement du dispositif cluster en 2022 a favorisé l'instauration de rencontres hebdomadaires des acteurs pour échanger sur les prix des noix en fonction du marché. Cela a renforcé d'avantage d'une part la confiance au sein du dispositif. D'autre part, ce dialogue a permis aux producteurs d'obtenir un prix moyen 2022 de 630 FCFA contre 457 FCFA en 2021.

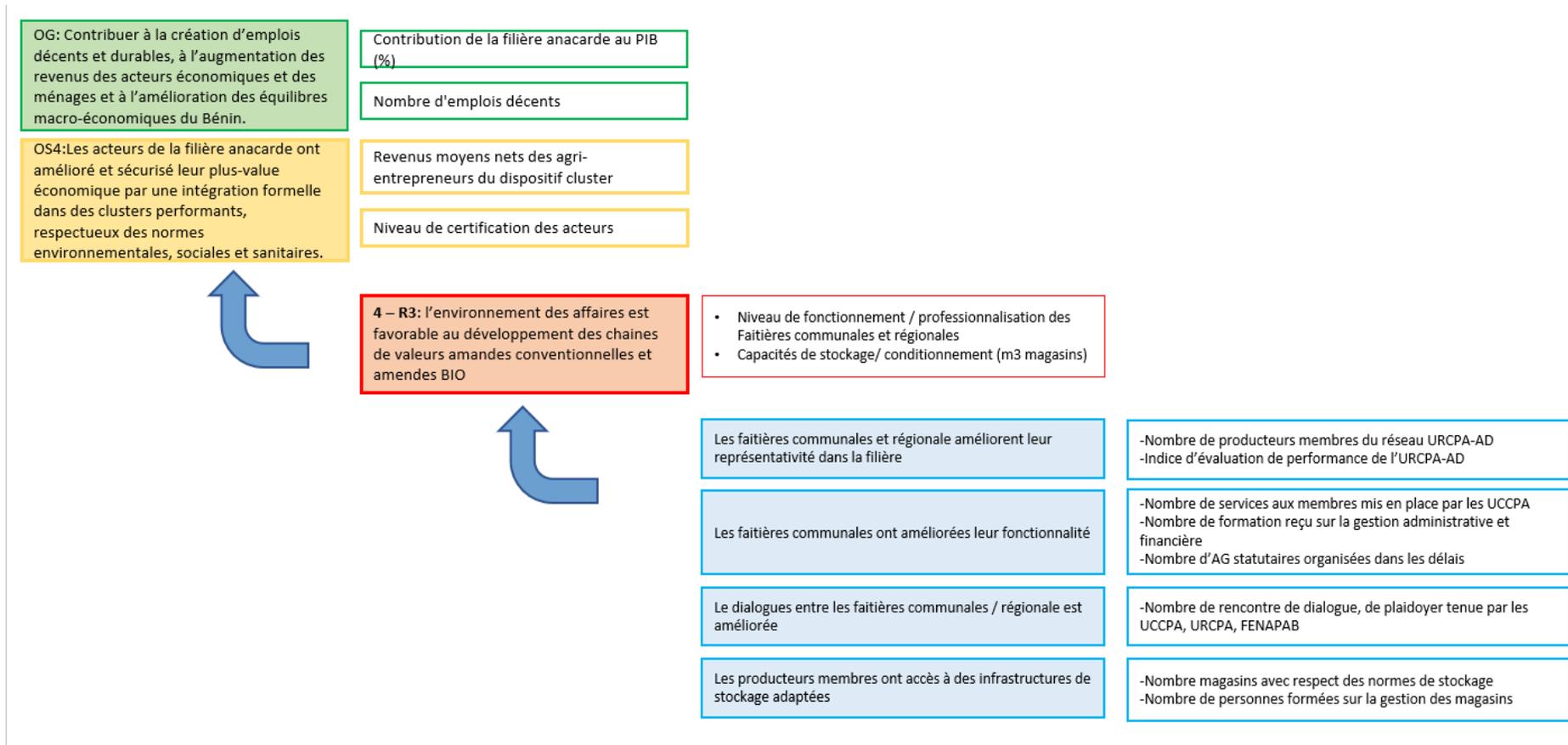
Le dispositif de vente groupé mis en place sert également de mécanisme de mobilisation de ressource pour l'URCPA-AD. Au titre de la campagne 2022, l'Union régionale a mobilisé 20.573.050 FCFA pour son fonctionnement.

Mais il faut souligner que les objectifs quantitatifs pour les noix conventionnelles et biologiques au titre de la campagne 2022 n'ont pu être atteints. En effet sur un contrat de livraison de 2.400 T de noix conventionnelles dans le cluster Colruyt, seulement 823 T ont été livrées. La qualité insuffisante de certains stocks des noix, non-respect des engagements par les producteurs, disfonctionnement du dispositif de transfert de fonds ont été les difficultés majeures qui ont causé la non atteinte de cet objectif. Pour ce qui concerne les noix biologiques, la demande était de 700T au titre de la campagne 2022. Cet engagement n'a pu être honoré du fait de la non-conformité des emballages utilisés par les producteurs (utilisation des sacs polypropylène à la place des sacs de jute).

### 3.14 Performance du résultat 4.3

R4.3: l'environnement des affaires est favorable au développement des chaînes de valeurs amandes conventionnelles et amandes BIO

#### 3.14.1 Progrès des indicateurs



### 2.2.1 Capacités de stockage/ conditionnement aux normes

Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Nombre de magasins	67	69	69	70	La disponibilité de magasins aux normes améliore le stockage et la conservation de la qualité des noix. En 2022, deux (02) magasins d'une capacité de 500 T chacun ont été construits à Kikélé (Bassila) et Ourbougua (Natitingou) pour le stockage des noix bio. Ce qui porte à 15 720T la capacité totale des magasins auxquels ont accès les producteurs de l'URCPA.
Capacité de stockage des magasins	14 720	15 720	15 720	16 220	

### 2.2.2 Niveau de fonctionnement / professionnalisation des Fautières communales et régionales

Indicateurs	Valeur de base (2022)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
<b>Nombre d'UCCPA par niveau de fonctionnalité</b>					
Niveau excellent (91 – 112)	2	2	2	5	Les unions communales ont été identifiées comme étant le niveau le plus pertinent pour rendre des services aux membres. Des réformations sont en cours pour transférer la commercialisation aux unions communales. Ces réformes visent l'amélioration de la gouvernance, la fonctionnalité et la gestion des services aux membres. En 2022, l'évaluation interne des UCCPA a montré qu'elles ont toutes connu une nette amélioration des performances pour l'ensemble avec un score moyen de 71,63 après des performances mitigées en 2021 (66,36).
Niveau bon (70 – 90)	9	9	9	6	
Niveau moyen (49 – 69)	0	0	0	0	
Niveau faible (28 – 48)	0	0	0	0	

### 3.14.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités <sup>22</sup>	État d'avancement des activités			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Identification et réalisation d'infrastructures structurants de regroupement, stockage et de transport		X		
Améliorations fonctionnelle et structurelle des structures bénéficiaires		X		

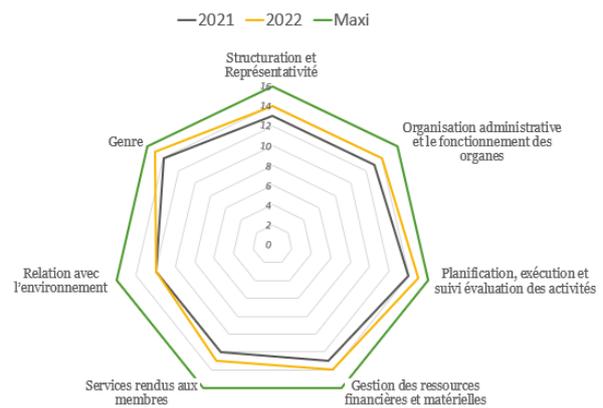
### 3.14.3 Analyse des progrès réalisés

- Amélioration des capacités de stockage

En 2022, l'appui d'Enabel a permis d'augmenter la capacité de stockage de noix de 1.000 tonnes grâce à la construction de 02 magasins. Ces magasins répondent aux normes de stockage des noix biologiques et sont équipés de moyens de transport pour le rapprochement des noix, de matériels de pesage et d'appréciation de la qualité. Ainsi, environ 450 producteurs de noix biologiques sont impactés dans les communes de Bassila, Natitingou et Toucountouna.

- Amélioration de la fonctionnalité des faitières communales et régionale

En 2022, 2 communes sont passées d'un niveau de fonctionnalité "moyen" à "bon" (les UCCPA de Toucountouna et Tanguiéta) et 2 communes sont passées du niveau "bon" au niveau "excellent" (UCCPA de Kouandé et Péhunco). L'évaluation interne des UCCPA en 2022 a révélé que les élus ont amélioré leur connaissance de leurs rôles et mandats. Aussi, un nouveau service aux membres est devenu effectif. En effet, le conseil technique spécialisé sur la production bio s'est fortement intensifié à partir de 2022 avec l'extension à trois nouvelles communes (Ouaké, Toucountouna et Bassila).



Au plan régional, les capacités de l'Union en matière de gestion des ressources financières et matérielles se sont améliorées en 2022 après avoir connu un recul l'année précédente. L'appui donnée à travers la convention de subside a permis de maintenir et renforcer le personnel technique de l'union qui a favorisé une redynamisation dans la tenue des principaux outils de planification et de gestion.

## 4 Suivi budgétaire

### Intervention 1 :

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin 2022
		Années précédentes 2019 à 2021	2022		
<b>Total</b>	<b>11.100.000</b>	<b>4.182.913</b>	<b>2.851.966</b>	<b>4.065.121</b>	<b>63%</b>
<b>Output 1</b>	3.592.300	1.525.341	895.576	1.171.384	67%
<b>Output 2</b>	4.294.108	1.342.016	1.113.345	1.838.747	57%
<b>Output 3</b>	1.705.000	475.573	431.780	797.647	53%
<b>Gestion</b>	1.508.592	839.983	411.266	257.343	83%

### Intervention 2 :

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin 2022
		Années précédentes 2019 à 2021	2022		
<b>Total</b>	<b>10.383.325</b>	<b>3.908.447</b>	<b>2.524.511</b>	<b>3.950.367</b>	<b>62%</b>
<b>Output 1</b>	4.316.918	2.185.305	851.086	1.280.528	70%
<b>Output 2</b>	3.580.000	638.735	978.100	1.963.165	45%
<b>Output 3</b>	1.213.325	409.537	370.819	432.968	64%
<b>Gestion</b>	1.273.082	674.870	324.506	273.706	79%

### Intervention 3 :

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin 2022
		Années précédentes 2020 et 2021	2022		
<b>Total</b>	<b>2.500.000</b>	<b>966.402</b>	<b>539.465</b>	<b>994.134</b>	<b>60%</b>
<b>Output 1</b>	435.000	5.230	159.313	270.458	38%
<b>Output 2</b>	770.415	430.458	52.907	287.050	63%
<b>Output 3</b>	904.115	493.154	175.800	235.161	74%
<b>Gestion</b>	390.470	37.561	151.444	201.465	48%

### Intervention 4

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin 2022
		Années précédentes	2022		
<b>Total</b>	<b>811.675</b>	-	<b>185.850</b>	<b>625.825</b>	<b>23%</b>
<b>Output 1</b>	298.800	-	89.686	209.114	30%
<b>Output 2</b>	185.000	-	33.094	151.906	18%
<b>Output 3</b>	152.475	-	1.143	151.332	1%
<b>Gestion</b>	175.400	-	61.926	113.474	35%

### DEFIA

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin 2022
		Années précédentes	2022		
<b>Total</b>	<b>24.795.000</b>	<b>9.057.762</b>	<b>6.101.791</b>	<b>9.635.447</b>	<b>61%</b>
<b>Intervention 1</b>	11.100.000	4.182.913	2.851.966	4.065.121	63%
<b>Intervention 2</b>	10.383.325	3.908.447	2.524.511	3.950.367	62%
<b>Intervention 3</b>	2.500.000	966.402	539.465	994.134	60%
<b>Intervention 4</b>	811.675	-	185.850	625.825	23%

A onze (11) mois de la clôture du Programme, le taux d'exécution budgétaire reste encore insuffisant. Les principales raisons sont liées aux retards constatés dans la préparation,

l'attribution et l'exécution de certains marchés publics de travaux (constructions/réhabilitation des entreprises de transformation, systèmes d'irrigation, points critiques des pistes, etc.), aux lenteurs dans l'exécution de certaines conventions de subsides (Rikolto, ABSSA, FNDA, ATDA pôle 7, etc.) dues à plusieurs facteurs (activités en retard, difficultés de mobilisation des prêts bancaires par les entreprises) et au temps parfois long de mise en œuvre des innovations technologiques et digitales.

A cela s'ajoute le fait que le dépôt de garantie logée au sein de la BOA Bénin n'est pas encore considéré comme une dépense dans les livres d'Enabel (pas encore d'indemnisation des SFD).

Cependant, les progressions notées en 2022 et l'avancement du Programme amènent à plus d'optimisme quant à une consommation satisfaisante du budget en 2023.

## 5 Risques et problèmes

### 5.1 Risques

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
La commercialisation du riz paddy dans des circuits hors clusters, plus attractifs et moins contraignants pourrait créer des ruptures d'approvisionnement pour les unités de transformation	15/02/2022	OPS	Moyen	Moyen	Moyen

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Accompagnement juridique pour l'élaboration et le respect des clauses contractuelles	Responsable intervention <sup>3</sup>	30/06/2023	Un cabinet juridique recruté pour accompagner les acteurs des clusters. Diagnostic réalisé par cluster et des modèles de contrats en cours de réalisation	En cours
Renforcement/coaching des clusters et mise en place des modèles d'affaires inclusifs et durables	Responsable intervention <sup>3</sup>	30/06/2023	Un cabinet recruter pour le coaching des clusters. Après le diagnostic, le cycle <sup>1</sup> d'accompagnement est réalisé sur l'organisation et le fonctionnement des clusters. Mise en place des comités de gestion des clusters. L'élaboration des modèles d'affaires par clusters est en cours.	En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
L'augmentation de l'offre de noix par les marchés asiatiques peut entraîner la baisse des prix et impacter négativement les revenus des producteurs locaux	16/01/2023	OPS	Moyen	Haute	Haute

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Mettre en place et consolider le système de paiement des prix minimum aux producteurs	Responsable intervention <sup>4</sup>	29/09/2023		Prévu

### 5.2 Problèmes

Identification des problèmes			Analyse de la question	
Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel	
Retard dans la mise en œuvre des activités des partenaires en convention de subsides occasionnant des retards de demande de tranche.	11/01/2021	OPS	Moyen	

Atténuation de l'émission			Suivi de l'émission	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Appuyer les partenaires dans la préparation technique et la mise en œuvre des activités prévues dans les conventions	Responsables d'intervention	31/05/2023	Tenue des rencontres régulières de suivi avec les promoteurs de conventions, accompagnement combiné admin-fin & technique	En cours

Atténuation de l'émission			Suivi de l'émission	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Analyse cas par cas des difficultés de mise en œuvre des conventions de subsidie.	Responsables d'intervention	31/05/2023	Séance de travail avec les structures conventionnées. Replanification avec les partenaires avec relecture et identification des activités prioritaires pour ces derniers ;	En cours
Suivi appui de proximité technique et financier	Contrôleur de gestion	30/11/2023	Tenue des rencontres régulières de suivi avec les promoteurs de conventions, accompagnement admin-fin	En cours

Identification des problèmes			Analyse de la question
Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Retards dans l'exécution des marchés publics	16/01/2023	OPS	Moyen

Atténuation de l'émission			Suivi de l'émission	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Responsabiliser davantage les ATN dans le suivi terrain, l'analyse rapide des livrables et alerter l'équipe admin-fin à temps	IM	30/11/2023		Prévu

Identification des problèmes			Analyse de la question
Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
La loi des finances 2023 qui fait passer le taux d'impôt AIB de 12% à 20% démotive les consultants non nationaux qui avaient un contrat en cours	01/12/2021	OPS	Moyen

Atténuation de l'émission			Suivi de l'émission	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Adresser un courrier au FISC via la RR pour voir la possibilité de ne pas appliquer le nouveau taux aux contrats antérieurs et dont les paiements sont en cours	RR	31/03/2023	Le courrier a été envoyé par la RR, le retour de la DGI est attendu	En cours

Identification des problèmes			Analyse de la question
Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Mauvaises récoltes liées aux attaques d'anthracnose, entraînant un non-respect du cahier des charges de Colruyt	16/01/2023	OPS	Moyen

Atténuation de l'émission			Suivi de l'émission	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Vulgarisation des techniques agroécologiques	ATN filière anacarde	30/11/2023		Prévu
Renégocier avec Colruyt pour revoir le cahier des charges (revoir le KOR)	Responsable intervention4	30/11/2023		Prévu

## 6 Synergies et complémentarités

### 6.1 Avec les autres interventions du portefeuille

Il n'y a pas d'action en synergie avec d'autres interventions du portefeuille du Bénin.

### 6.2 Avec les projets pour tiers

Le projet TAERA<sup>23</sup> est financé par l'Union Européenne et exécuté par Enabel. Des actions sont menées en synergie pour ce qui concerne l'appui à la transition agroécologique dans la filière riz. Globalement, le projet TAERA facilite les études de 2 doctorants et 8 mastorants sur les méthodes de production écologique dans le riz. DEFIA accompagne la vulgarisation des résultats de ces études à travers un dispositif de champs écoles et les outils (SRP/SPG) de diagnostic et d'évaluation de performance agroécologique au niveau des producteurs de riz. Pour l'animation des CEP, les thématiques identifiées par le programme TAERA sont appliquées autour des CEP/DEFIA et sont complétées par des thématiques venant des résultats de restitution de la baseline de la norme SRP (utilisation du mung bean en rotation, Urée enrobée à l'huile de neem en essai avec les doctorants TAERA autour des champs écoles paysans, les innovations).

ARISA et DEFIA travaillent ensemble sur la mise en place d'une plateforme digitale qui doit permettre le suivi des réalisations et mise en œuvre des recommandations des conseillers agricoles sur le terrain. La plateforme est en cours de conception.

### 6.3 Autres synergies et complémentarités

Les synergies avec les autres structures belges se présentent ainsi :

L'ATDA-7 a obtenu la confirmation de livraison de 5 carbonisateurs de haut rendement à travers un financement de FINEXPO, grâce à la mise en relation par DEFIA. Ces carbonisateurs serviront à la production de charbon actif enrichi à l'éthylène pour la réalisation de l'induction florale par les producteurs. Le produit remplacera le carbure de calcium avec des effets négatifs pour l'environnement et pour le consommateur. L'utilisation du carbure de calcium est interdite par l'Union Européen depuis 2022.

L'entreprise biophyto a été sélectionnée par Kampani (fonds d'investissement belge), suite à l'intermédiation de DEFIA, pour un financement autour de 327 millions de FCFA. Ce financement va permettre à l'entreprise de développer d'autres produits phytosanitaires biologiques et d'étendre sa clientèle.

Le groupe COLRUYT collabore avec DEFIA dans le cadre de leur politique "filiale" d'un dispositif d'achat groupée et de transformation locale des noix d'anacarde et œuvre pour le respect des normes sociales et des paiements équitables. En 2022, 823 tonnes de noix ont été achetées, transformées et commercialisées.

RIKOLTO, ONG belge, en consortium avec le CCRB prend en charge à travers une convention de subside la transition agroécologie au niveau des producteurs de riz. Des diagnostics de prise en compte de l'agroécologie au niveau des producteurs ont été réalisés, les outils mis en place et les

---

<sup>23</sup> Transition Agro écologique par la Recherche Agricole

formations des animateurs et producteurs relais ont été réalisées. 81 champs écoles ont été mis en place autour de 06 thématiques et sont suivis par 1268 producteurs dont 495 femmes.

L'U-NAMUR (Université de Namur (Belgique)) et DEFIA ont conçu un package de formations et d'accompagnement adaptés aux productrices d'ananas. (cf thèmes transversaux "genre").

L'U-NAMUR pilote également une étude d'impact du dispositif de vente groupée des noix d'anacarde pour le groupe COLRUYT. Le diagnostic et l'analyse de la satisfaction par les acteurs ont été réalisés et restitués. Une suite de l'étude d'impact est en préparation pour la campagne 2023.

L'organisation OVO « entrepreneurs pour entrepreneurs » a continué l'appui aux entreprises (5) d'innovation. L'appui a consisté à la distribution des lettres d'intention avec objectif d'appuyer les entreprises à un business plan adapté et d'obtention de crédits à des taux favorables de la part d'OvO pour développer davantage leur business.

ILVO « Flanders Research Institute for Agriculture, Fisheries and Food » a réalisé plusieurs analyses (microbiologiques/aromes/ fibres, ...) sur des produits de l'ananas (jus d'ananas, poudre d'ananas, biopesticides, provende issue des déchets d'ananas, feuilles, ...). Ces informations ont servi aux entreprises à adapter les informations sur les étiquettes de leurs produits, ou à adapter leurs processus de fabrication.

## 7 Thèmes transversaux

### 7.1 Environnement et changement climatique

Le changement climatique est pris en compte à travers les diagnostics, (in)formations et mise en œuvre des méthodes œuvrant pour une transition de production agroécologique du riz, ananas et anacarde : Il s'agit de :

- La promotion de la norme SRP au niveau de la production du riz pour l'évaluation des performances des producteurs/trices dans l'application des pratiques culturelles intelligentes face au changement climatique par la diffusion des bonnes pratiques agroécologiques (biofertilisants, utilisation des variétés à cycle court, semences certifiées) à travers les Champs Ecole Paysans (CEP) ;
- La Certification SPG des producteurs de riz biologique ;
- La Certification GLOBAL GAP des producteurs d'ananas ;
- La Certification Biologique des plantations d'anacarde ;
- L'utilisation des procédés de transformation plus écologiques (réduire les pertes, les énergies, valorisation des sous-produits etc..) avec l'appui de COLEAD ;
- La promotion du charbon actif au lieu du carbure de calcium pour l'induction floral de l'ananas ;
- La promotion de l'utilisation du film de paillage biodégradables au lieu de traitement chimique pour diminuer le développement des mauvaises herbes dans les champs d'ananas ;
- La promotion des plantations des arbres autour des champs d'ananas (palmiers, acacia, papaye, ...)
- La réalisation de réhabilitations ou de renouvellement des plantations d'anacarde ;

## 7.2 Genre

Face aux différentes contraintes identifiées dans la promotion des femmes dans la filière ananas (l'accès limitée des femmes aux ressources productives, faible jouissance du droit à l'identité, le manque d'estime de soi, le faible niveau d'alphabétisation, etc.), le programme DEFIA en collaboration avec l'Université de Namur (Belgique) a conçu des packages d'actions sensibles au genre. Ces actions visent essentiellement à améliorer l'entrepreneuriat et l'autonomisation des femmes et s'articulent comme suit :

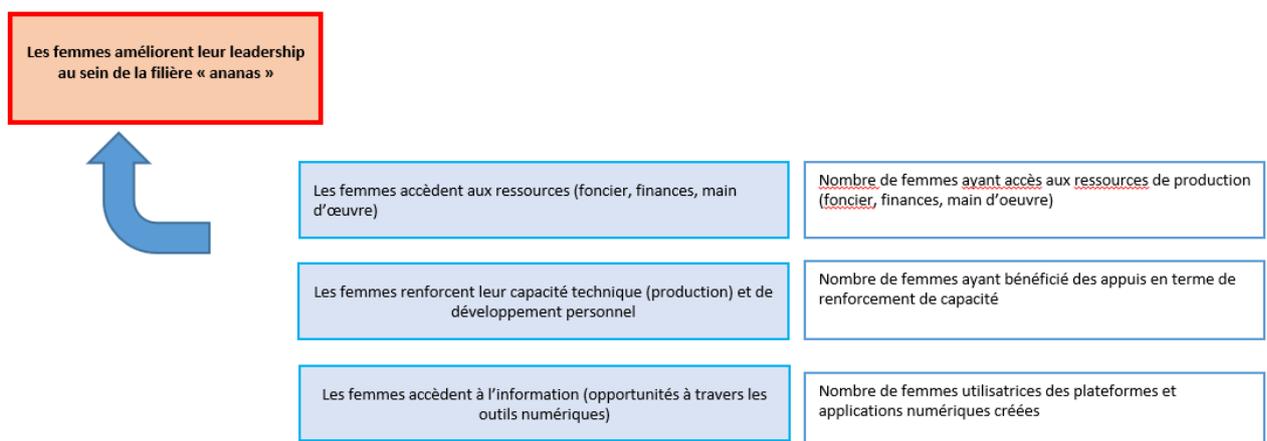
- Ciblage des femmes et offre d'un package de subvention spéciale (simplification de la procédure et des conditions de demande) pour les opérations de dessouchage, labour, pause de films de paillage biodégradable, achat et plantation de rejets de qualité au profit des femmes. L'option d'installer l'exploitation des femmes sur les films de paillage bio dégradé est motivée par le fait qu'ils permettent une gestion rationnelle de l'eau et une maîtrise des adventices. Ils concourent également à la réduction du besoin à la main d'œuvre spécialisée souvent très peu accessible pour les femmes. Au total 630 femmes réparties dans les départements de l'Atlantique, du Mono, du Couffo, de l'Ouémé, du Plateau et du Zou bénéficieront de ces avantages sur une superficie de 1/2 hectare chacune. Dans ce cadre 44 ha sont déjà installés en 2022 au profit de 88 femmes des départements de l'Ouémé et du Plateau.
- Plaidoyer auprès des communes (Zè, Allada, Kpomassè, Tori-Bossito, Toffo, Abomey-Calavi et Ouidah) pour l'accès des femmes à la terre : 234 ha de terre cultivable ont été obtenues sans aucune contrepartie au profit des femmes productrices d'ananas, pour une durée de 5 ans avec possibilité de renouvellement. Les différentes sessions des conseils communaux ont délibéré favorablement à ce sujet à l'exception de la commune d'Abomey-Calavi qui attend d'organiser sa session. Les arrêtés communaux ont été délivrés pour la sécurisation de ces terres afin de mettre en confiance les femmes.

Commune	Superficie demandée (ha)	Superficie obtenue (ha)
Allada	22,5	30
Kpomassè	15	14
Tori-Bossito	6,5	10
Zè	70	70
Toffo	55	60
Ouidah	5	50
Abomey-Calavi	29	-
<b>Total</b>	<b>203</b>	<b>234</b>

- Coaching des femmes couplé à un cycle de formation et d'alphabétisation digitale : sur 674 femmes organisées en groupe couple (femmes et leurs époux présents à toutes les séances) et en groupe individuel (femmes seules) 642 ont été impactées par cette action. Les cycles de formation ont abordé les thématiques suivantes : Livre de caisse pour analphabète ; leadership ; confiance en soi ; entrepreneuriat ; recherche d'information ; planification ; technique de production ; alphabétisation digitale ; etc. Les formations ont permis de se rendre à l'évidence que : (1) la présence des hommes rend les femmes très réceptives et consciencieuses mais très peu loquaces ; (2) l'absence des hommes facilite la créativité et la libération du verbe chez les femmes ; (3) la présence des hommes assure mieux l'assiduité des femmes.

- Opération à chaque femme productrice sa carte d'identité : environ 650 femmes productrices d'ananas et de riz ont été accompagnées pour l'obtention des documents administratifs tels que l'acte de naissance sécurisé, le certificat d'identification personnel et la carte d'identité biométrique. Ces documents d'identité sont très importants pour les femmes car leurs permettent de : (1) traverser les frontières et vendre leurs produits dans les marchés plus éloignés ; (2) constituer des dossiers pour obtenir des crédits ; (3) se procurer d'une carte SIM pour communiquer en toute sécurité ; (4) disposer des titres de propriété ; etc.
- Six (6) entreprises de transformation et d'exportation d'Ananas séché (les Fruits Tillou, les Merveilles de la Ferme Agroécologique Sèmèvo, le Centre de Séchage des Fruits Tropicaux, RAD Plus Bénin, Bénin Discount et GABS Bénin) reçoivent du Centre pour la promotion des importations en provenance des pays en développement (CBI), un coaching intensif sur les opportunités d'accès aux marchés Européen et de la sous-région. Ce coaching fait suite aux différentes initiatives et expériences de DEFIA dans le secteur et va (1) accélérer les activités d'exportation d'ananas séchés du Bénin (2) promouvoir l'autonomisation des femmes entrepreneurs et (3) améliorer les conditions de travail des employé(e)s au sein des entreprises ciblées.
- DEFIA a contribué à l'élaboration de deux fiches "Suivi & Evaluation de l'impact genre" et "Sensibilisation des hommes" incluses dans la toolbox Enabel/Empow-her sur l'entrepreneuriat des femmes. Les fiches ont été conçues en s'appuyant sur les expériences de DEFIA de l'implication des hommes dans les formations et l'accès aux biens, aux services et à la terre pour les femmes (voir collaboration avec U-Namur). Ces fiches serviront également de document de base pour d'autre projets/programmes.
- L'application "épargne mobile" a permis de collecter 22,4 milliards de FCFA auprès d'environ 93.000 personnes dont 70% femmes (cf résultat 2.3). Cette épargne permet de sécuriser les revenus des femmes.

Au niveau de la filière ananas les indicateurs et changements sont les suivants :



**Indicateur1** : Nombre de femme ayant accès aux ressources de production

Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale 2023	Commentaire 2022
Foncier	0	0	468	420	630	
Finance	0	0	22124	250	315	L'opération "à chaque femme productrice sa carte d'identité" a permis aux femmes de décrocher de crédit dans les IMF à partir de leur démarche personnelle.
Main d'œuvre	0	50	375	601	917	L'installation des exploitations d'ananas a connu du retard en raison de l'infructuosité par 2 fois du marché public. Les premières parcelles de bénéficiaires de la subvention spécifique genre ont été installées en décembre au profit de 88 femmes

**Indicateur2** : Nombre de femme ayant bénéficié des appuis en termes de renforcement de capacité

Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale 2023	Commentaire 2022
Technique de production	475	1149	887	1200	Une action spécifique genre a permis d'enregistrer de nouvelles productrices d'ananas qui auparavant aidaient juste leur mari sur l'exploitation
Outils de gestion et planification	483	1157	887	1200	
Développement personnel (leadership, négociation, recherche d'information, confiance en soi etc.)	0	643	674	674	Quelques cas d'absence due à la migration et inaccessibilité ont été enregistrées
Alphabétisation digitale	0	643	674	674	

**Indicateur3** : Nombre de femmes utilisatrices des plateformes et applications numériques créées

Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale 2023	Commentaire 2022
Finance digitale <sup>33</sup> (DigitFin, Agriwallet, Epargne mobile)	0	65.297	500	600	Seule l'application "Epargne Mobile" est fonctionnelle. Le succès de cette application est lié à la facilité qu'elle offre aux bénéficiaires de faire des opérations avec leurs institutions financières sans se déplacer. Les utilisateurs de cette application sont au nombre de 93.281 et sont majoritairement des femmes (70%) qui en milieu rural épargnent plus que les hommes.
ITK34 (Drone 4AG ; AgriCef)	0	1.60	500	600	Seule l'application AgriCef est fonctionnelle
Accès au marché (e-pineA)	0	211	300	400	L'enroulement des femmes se poursuit
Traçabilité (e-AGROTRACE)	0	0	100	150	L'application n'est pas encore déployée

24 Source : SOSSOU S., 2022, effet des carte d'identité biométrique sur l'entrepreneuriat des femmes rurales au Bénin : cas des bénéficiaires du programme DEFIA, mémoire de master.  
Rapport des résultats DEFIA 2022

Pour la filière du riz, il s'agit de indicateurs et changements ci-après :

**Le leadership des femmes est renforcé et reconnu dans la filière « riz »**



Les femmes sont mieux représentées dans les instances de prise de décision au sein des clusters

Nombre de femme au sein des comités Clusters

Les femmes ont un meilleur accès aux ressources productives

Nombre de femmes ayant eu accès aux ressources (crédit, équipement, formation)

**Indicateur1** : Proportion des femmes aux sein des comités de gestion des clusters

Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale 2023	Commentaires 2022
MATEKPO		0	0	30%	Il n'était pas prévu la mise en place des OCC (Organe de Coordination et de Concertation du cluster) pour 2022 d'où la valeur 00 au niveau des cibles de 2022. On note l'absence des femmes dans les bureaux de cinq OCC. C'est seulement dans un bureau qu'on a 3 femmes sur les 8 membres.
SORIZ		0	0	30%	
ESOP Lalo		0	0	30%	
ESOP Dangbo		0	0	30%	
ESOP Adja Ouéré		0	0	30%	
CCTR Bonou		38%	0	30%	

**Indicateur2** : Nombre de femmes ayant eu accès aux ressources (Equipement<sup>25</sup>, Formation et crédit)

Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
<b>Equipements</b>	<b>0</b>	<b>130</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	Au total 130 femmes ont été présélectionnées pour bénéficier d'équipements (filets, bâches et motopompes). Les clusters de Dangbo et Adja-Ouère ont enregistré plus de demande de femmes comparativement aux autres, ce qui explique l'effectif élevé.
MATEKPO	0	8	8	8	
SORIZ	0	13	14	14	
ESOP Lalo	0	15	14	14	
ESOP Dangbo	0	45	7	7	
ESOP Adja Ouéré	0	45	17	17	
CCTR Bonou	0	4	4	4	
<b>Formation</b>					
Norme SRP au sein des exploitations agricoles	0	540	500	600	
Les Bonnes Pratiques Agricoles de production de riz	0	544	500	600	
<b>Crédit</b>	163	504	320	500	

### 7.3 Digitalisation (cf intervention 2 résultat 3)

La digitalisation fait partie intégrante du cadre logique du programme. Elle est développée et opérationnalisée à travers le résultat 3 de l'intervention 2.

<sup>25</sup> Nous considérons les CEP comme instrument de formation des femmes  
Rapport des résultats DEFLA 2022

## 7.4 Emplois décents

Une convention de subside est signée et en cours d'exécution avec Solidarité Mondial « WSM » sur la promotion de l'emploi décent et durable des travailleurs/euses dans les entreprises qui sont actives dans les chaînes de valeur de l'ananas et du riz, dans la zone d'intervention du programme. Cet accompagnement met un focus sur les conditions d'emplois, la facilitation du dialogue social entre travailleurs et employeurs, la sensibilisation sur les droits et devoirs des travailleurs et le respect des droits humains. Plusieurs activités ont été initiées depuis la signature de cette convention. Il s'agit entre autres de :

- Diagnostic approfondi de cinq clusters ananas (IRA, Fruit d'or, Merveilles de la FAES, AS GREEN, Challenge Topexo) et deux clusters riz (ESOP Lalo et CCTR Bonou) en matière de services de santé et du respect des divers droits et protections offerts et reconnus aux travailleurs par les dispositions légales et réglementaires sociales au Bénin (Droits du travail et de la sécurité sociale).
- Etude de faisabilité pour la mise en place d'une mutuelle corporatiste au profit des producteurs d'ananas du plateau d'Allada.
- Mise en place du comité d'initiative devant conduire le processus de la création de la mutuelle de santé des acteurs de la filière ananas du plateau d'Allada et formation de 31 membres (dont 09 femmes) du comité d'initiative et élus des mutuelles communautaires d'Allada.
- 81 travailleurs/employés (dont 23 femmes) sont sensibilisés sur les droits et obligations au travail.
- Assemblée Générale Constitutive (AGC) de la mise en place de la mutuelle de santé des acteurs de la filière ananas du plateau d'Allada ayant regroupé 89 producteurs, employés et employeurs (dont 28 femmes). Les objectifs de cette assemblée étaient de (1) rappeler les grandes étapes du processus de mise en place de la mutuelle de santé des acteurs de la filière ananas ; (2) présenter des simulations sur le couple cotisation – paquet de soins et adoption d'un scénario ; (3) lire, amender et adopter des textes fondamentaux (Statuts et Règlement intérieur) ; (4) élire les membres du Conseil d'administration, du bureau exécutif et du Comité de Surveillance.

Par ailleurs, les certifications GLOBAL GAP (64 exploitants agricoles certifiés), HACCP et FSS ISO-22000 (50 entreprises en cours de certification) renferment implicitement des pans de l'emploi décent (visite médicale, équipements d'hygiène et de sécurité, ...) et l'acquisition des équipements de protection individuelle pour la sécurité au travail.

## 8 Leçons apprises

### 8.1 Les succès

Succès enregistrés en 2022	Leçons apprises de ces succès
<i>Financement /subsidés</i> Le dispositif de financement du secteur (banques, IMF, FNDA et AFGC) a énormément accru les financements	La construction du mécanisme de financement durable a fonctionné suite à (i) un partenariat multi acteurs (chacun spécialisé dans son domaine) et avec un partage des risques, (ii) la mise en place d'outils complémentaires/adaptés et (iii)

Succès enregistrés en 2022	Leçons apprises de ces succès
(crédits, subventions, épargne, ...) dans les filières Ananas et riz.	l'instauration d'un climat de confiance entre les structures de financement et les opérateurs de la filière, (iv) l'offre d'une combinaison (crédit, subvention contreparties de promoteurs) de financement et (v) la digitalisation des services financiers (épargne mobile, déboursement dégressif, ...)
<i>L'Accompagnement des producteurs ;</i> La concentration du programme au goulot d'étranglement de la production (dessouchage des terres, l'accès aux rejets/intrants de qualité, l'accès à la main d'œuvre qualifiée, conseil, mise en relation) a permis d'améliorer considérablement les rendements et revenus des producteurs	L'offre d'un package d'accompagnement aux producteurs leur permet d'augmenter leurs rendements et revenus. Ce package doit être accompagné par une mise en relation avec les IMF /Clusters/Faitières afin de garantir l'accès durable aux marchés et financement des opérations
<i>Genre</i>  L'approche de ciblage des femmes (contacts pratiquement individuelles) en présence de leurs maris le développement des outils de formation/information adaptés pour les femmes analphabètes ainsi que les plaidoyers auprès des communes pour l'accès à la terre pour les femmes ont augmenté considérablement l'autonomie des femmes productrices d'ananas.  La solution de "tontine mobile" a pu mobiliser 4 milliards d'épargne dont 70% mobilisés par les femmes.	Les femmes ont du potentiel pour améliorer leurs rendements et superficies d'ananas mais, elles ont besoin des approches et outils très spécifiques (l'aval des maris, outils adaptés et solutions adaptés ; exemple ; les méthodes (film de paillage biodégradable) qui réduisent l'utilisation de la main d'œuvre (la main d'œuvre est surtout disponible pour les hommes ; ou fourni par les hommes que les femmes ne peuvent pas « commander »).  Les tontines mobiles ont été très appréciées par les femmes ; cela leur permet de sécuriser leur épargne et d'investir dans des projets de plus grande envergure.
<i>Clusters</i>  L'approche cluster est un modèle d'affaire qui permet aux différents acteurs d'une chaîne de valeur de travailler ensemble pour répondre à un marché bien défini selon une collaboration "gagnant-gagnant". Defia a renforcé 20 Clusters avec des succès en termes d'augmentation des acteurs impliqués dans ces Clusters, l'amélioration du respect des contrats entre les acteurs et l'amélioration de la sécurisation de la matière première pour l'agrégateur et l'accès aux intrants pour les producteurs.	Il est important de mettre l'accent sur la contractualisation formelle entre les producteurs et les agrégateurs et d'instaurer une situation "win-win" pour stimuler le respect des contrats. En même temps il est important de bien étudier le modèle d'affaire de chaque cluster pour que les investissements/ crédits portés à l'endroit des producteurs n'handicapent pas la croissance de l'agrégateur.

## 8.2 Les défis

Les défis rencontrés en 2022	Leçons apprises de ces difficultés
<p><i>Accès aux marchés / emballages</i></p> <p>L'exportation des ananas frais et de leurs dérivés vers des pays en Europe ou ailleurs</p>	<p>Le PNDFa et plusieurs études de marchés parlent du potentiel d'exportation des ananas frais et jus vers les pays autre que ceux de la "CEDEAO/UEMOA". Cependant la réalité est que l'ananas frais au Bénin, ne s'exporte que par avion et cela rend le prix moins compétitif par rapport aux variétés qui s'exportent par bateaux; les producteurs et exportateurs (i) n'ont pas des certificats nécessaires (global gap, bio etc ) pour l'exportation en Europe, (ii) les exportateurs n'ont pas les capacités organisationnelles de fournir des gros volumes en même temps et de façon régulière ; ils n'ont pas des capacités financières de faire la vente "CAF" et n'ont pas accès aux emballages adaptés permettant l'expédition dans de bonnes conditions. Ces goulots doivent être d'abord surmontés avant de pouvoir promouvoir l'exportation des ananas "hors CEDEAO/UMEOA"</p>
<p><i>Innovation :</i></p> <p>Accompagnement des entreprises "innovantes" pour une mise en marché de leurs produits</p>	<p>Malgré les bonnes idées d'innovations suite à un appel à projet, le processus d'accompagnement est long et nécessite une expertise assez pointue et diversifiée (au-delà de la durée du programme).</p> <p>Il sera mieux de travailler avec les entreprises qui ont déjà développé l'innovation. Le programme peut ainsi accompagner l'extension et le marketing de l'innovation</p> <p>Les processus (Marchés publics) d'accès aux financements et expertises par les promoteurs doivent être adaptés et plus souples (vu le risque encore élevé) ;</p> <p>Le programme doit aussi travailler sur les capacités d'incubateurs d'accompagnement des initiatives d'innovation</p>
<p><i>Digitalisation</i></p> <p>L'accompagnement des startups depuis la phase de maturation du projet jusqu'à son déploiement à travers une démarche de recherche-action</p>	<p>L'accompagnement des start-ups mobilisent beaucoup de temps et de ressources que souvent les programmes n'ont pas. Malgré cela, la durabilité du modèle d'affaires demeure, même à la fin de l'appui. La principale leçon à en tirer est qu'il est préférable de travailler avec des sociétés de technologies solides ayant déjà des solutions qui marchent et qu'il suffit d'adapter aux besoins de la cible.</p>

Les défis rencontrés en 2022	Leçons apprises de ces difficultés
	Il faudra en même temps œuvrer sur l'augmentation des capacités des incubateurs locaux et créer un lien durable avec les startups (accords-cadres)
<p><i>Agroécologie et climat</i> Réaliser les transitions agroécologiques au niveau des acteurs dans une durée de programme relativement courte.</p>	<p>La prise en compte des bonnes pratiques agroécologiques demande du temps et des investissements au niveau des entreprises de production/transformation. Il est important de prendre en compte la rentabilité différée. Les coûts de production augmentent (les pratiques sont pour la majorité coûteuses en temps et investissements) dans un contexte où les consommateurs ne sont pas encore prêts à payer un peu plus pour les productions agroécologiques. Ainsi les changements doivent être accompagnés par des campagnes d'information des consommateurs. Les effets de l'application des pratiques agroécologiques ne sont perceptibles qu'à moyen et long terme (retour d'investissement différé). Les coûts d'investissements doivent dans un premier temps être subventionnés et moins taxés pour réduire le coût de production et pour être compétitif aux productions conventionnelles ; Il faut une volonté politique d'accompagnement des producteurs "agroécologiques" ; les fournisseurs des services (compost, biopesticides, doivent suivre la demande de alternatives aux intrants chimiques);</p>

### 8.3 Questions d'apprentissage stratégique

Le Programme PROFI, a été clôturé en octobre 2022. Cette année de clôture a été marqué par :

- Une mauvaise récolte de la campagne de l'année 2022 probablement suite aux perturbations climatiques (poches de sécheresse ; vents abondants qui ont fait tomber les fleurs, attaques d'anthracnose ...). Suite à cela les producteurs n'ont pas pu respecter les qualités et quantités des noix souhaitées par les clients ;
- Une forte présence des acheteurs indo-pakistanaïens dans les plantations pour acheter en cash et sans tri les récoltes sur place ont affaibli la construction du cluster "URCPA/Afokantan/Colruyt" malgré la mise en place d'une prime de qualité et un prix de marché majoré de 25 Fcfa. Les unités de transformation n'ont ainsi pas pu acheter les quantités et qualités comme prévu.
- L'Etat a annoncé des réformes en termes d'organisation des acteurs de la filière et a interdit l'exportation des noix brut à partir de la campagne 2024. Une grosse unité de transformation a été construite dans la zone industrielle de Glo-Djigbé.

Afin de mieux préparer ces réformes et reconstruire la confiance dans le cluster, il a été décidé de poursuivre le projet PROFI comme quatrième intervention dans DEFIA. Les aspects de transition

agroécologique ont été également intégrés dans cette intervention afin de faire face aux effets des changements climatiques.

En termes d'apprentissage stratégique on peut se poser la question si Enabel peut réaliser des changements significatifs au niveau des acteurs dans un contexte de fixation des prix mondiaux influencés par les pays de forte production. La décision politique du Bénin de soutenir les grandes usines de transformation hors zone de production peut avoir un effet sur les prix, sur l'accès aux noix et à l'emploi des usines dans la zone d'intervention. Il y a eu également la mise en place à côté du programme Enabel d'un projet d'appui à la filière Ananas et Anacarde (PACOFIDE) de grande envergure financée par la Banque Mondiale. Ces grands programmes peuvent imposer leur stratégies, méthodes de travail et modes de prise en charge des bénéficiaires. Enabel peut mieux travailler avec les filières, zones d'interventions et groupes cibles non encore couverts par ces grands programmes.

DEFIA a signé beaucoup de conventions de subsides avec les partenaires pour améliorer ses résultats efficacement. Cependant les résultats de la collaboration sont très différents d'un partenaire à l'autre. Les procédures de sélection et d'attribution sont cependant les mêmes. Il faut distinguer les procédures et activités éligibles pour la subvention en fonction du statut (Faitière, ONG, Université, ...) et expériences/capacités (techniques, financière, RH, ...) de la structure. Ainsi il faut travailler selon deux pistes. (i) Une délégation réelle des actions et des subsides accompagnés pour les structures fortes qui ont des capacités pas couvertes par Enabel et (ii) des subsides pour les actions de renforcement des capacités des structures qui sont encore en stade d'apprentissage. Les outils pour les deux types de conventions doivent être adaptés.

Il faut veiller au rôle des Assistants Techniques d'Enabel. La délégation a comme revers de la médaille que les AT sont devenus des contrôleurs du respect des contrats en termes de mise en œuvre des activités convenues par la lecture des rapports et l'approbation des termes de références etc. Ils perdent le feeling, apprentissage et donc expertise du terrain. Ces expertises sont d'autant plus gagnées par le partenaire. En d'autres mots, Enabel perd son expertise technique et les partenaires (ONG, ...) en gagnent. Enabel a donc besoin d'un autre type d'expertise que "assistant technique". Il y aura un besoin des capacités d'assurance qualité, de maîtrise de procédures de sélection technique des partenaires en conventions de subsides, de suivi/évaluation des résultats, d'appréciation de rapportage, de communication, etc...

Le succès du programme actuel dépend en grande partie de la vitesse et capacités de sélectionner les prestataires de bonne qualité. Pour DEFIA beaucoup de temps et d'énergie ont été perdus dans les procédures de marchés publics. Il faut qu'Enabel opte pour plus d'accords-cadres et de contrats cadres et que le lancement des marchés publics soit plutôt l'exception que la règle. La plupart des marchés publics e contrats cadres devraient être lancés avant le démarrage du programme par l'équipe de la représentation.

Les partenaires en convention de subsides ont également beaucoup de retards suite aux procédures de marché public. Faire porter ces marchés par Enabel de préférence, quand c'est possible, à travers les accords ou contrats cadres.

L'appui à la digitalisation (start-up) et innovation demande un long trajet avec différentes étapes ; l'appel à projet, la sélection de promoteur, la conception de l'innovation, tests et déploiement des innovations. Généralement le temps prévu pour un tel accompagnement dépasse la durée des projets/programmes d'Enabel. Il faut s'assurer d'un bon environnement des appuis disponibles en programmeurs, développeurs, incubateurs, experts en marketing/communication, etc. DEFIA a été confronté parfois à un manque d'expertise locale de qualité d'appui aux "innovateurs" surtout dans la digitalisation.

## 8.4 Synthèse des enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Diversifier les appui d'Enabel à plusieurs filières et de préférence celles qui ne dépendent pas en termes de prix, intrants etc des marchés mondiaux et qui offrent un potentiel de contribution à la sécurité alimentaire, de transition agroécologique et d'emploi (jeunes / femmes)	Enabel Siège
Rendre durable l'expérience du mécanisme de garantie multi acteurs des banques (IMF, Banques, FNDA et AFGC) par un transfert de la ligne au FNDA qui à son tour délègue la gestion a AFGC	Enabel Bénin
Veiller à un bon environnement d'incubateurs avant de se lancer dans l'accompagnement des start-ups ; ou travailler avec des solutions digitales existantes et qui ont seulement un besoin d'appui dans l'adaptation, l'extension ou marketing.	Enabel Siège
Réaliser un maximum de marchés publics avant démarrage du programme et de préférence en contrat cadre ou accord cadre.	Enabel Bénin
Adapter les procédures de sélection et d'attribution des conventions de subsides selon l'objectif recherché (délégation ou renforcement de la structure)	Enabel Siège

## 9 Pilotage

### 9.1 Modifications apportées à l'intervention

La modification intervenue dans le programme concerne l'intégration du programme PROFI-Anacarde dans DEFIA comme quatrième intervention. Cette intégration n'a pas eu des conséquences sur le budget global du Programme. Le budget de l'intervention 4 a été estimé à 811.675 Euros.

### 9.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Deux sessions (mars et septembre 2022) du comité de pilotage (CoPil) ont été tenues.

Décisions prises	Date	Instance
Les membres du COPIL approuvent le rapport de résultats 2021 de DEFIA	23/03/2022	Comité de pilotage
Les membres du COPIL approuvent le planning des activités 2022 de DEFIA	23/03/2022	Comité de pilotage
Les membres du COPIL approuvent l'insertion de la filière anacarde dans le programme DEFIA	23/03/2022	Comité de pilotage

Décisions prises	Date	Instance
Le CoPil approuve le rapport de réalisations du premier semestre 2022 et de planning du deuxième semestre 2022 de DEFIA	19/10/2022	Comité de pilotage
Sous réserve de la prise en compte des observations, le CoPil approuve la Baseline de l'intervention 3 « filière riz ».	19/10/2022	Comité de pilotage

### 9.3 Réorientations stratégiques envisagées

*RAS (fin du programme)*

## 9.4 Recommandations

Le programme DEFIA prend fin en novembre 2023. Une nouvelle formulation de portefeuille est en cours de préparation qui prévoit une sortie progressive de la filière Ananas.

DEFIA recommande :

L'arrêt (et transfert) des actions suivantes pour fin novembre 2023 :

- Les actions de conseil technique, conseil de gestion, éducation financière dans la zone de forte production de l'ananas
- Coaching des clusters et des entreprises, appui à l'élaboration des business plans pour les acteurs dans la filière Ananas
- Subventions des plantations, rejets, équipements, constructions et réhabilitations pour les trois filières
- L'accompagnement des 6 IMF (appui DID) en capacités, produits financier adaptés pour l'ananas et le riz
- Actions de greffage/ entretien plantations / parc à bois / etc pour l'anacarde
- Certifications UMEOA/CEDEAO et BRC/BSCI pour les entreprises d'exportation/transformation des trois filières

La poursuite et retrait dégressif (novembre 2023 à novembre 2025) :

- Les actions de conseil technique, conseil de gestion dans la zone d'extension
- L'actions d'accompagnement de la structuration/gouvernance des coopératives et faitières/interprofessions
- Subventions des plantations, équipements, rejets dans la zone d'extension
- Réalisations les dernières certifications des producteurs (Biologiques, Global Gab, SRP et SPG) et entreprises (HACCP, ISO2000, ...) des trois filières ;
- Poursuite du conseil "agroécologiques" avec l'appui des outils TAPE/SAE pour les trois filières
- Gestion de la ligne de garantie et mécanisme de financement (avec FNDA, AFGC)
- Poursuite et finalisation des appui au cluster Anacarde (commercialisation des noix pour le marché Colruyt) et pour le riz.

Thèmes transversaux

- Digitalisation : Finalisation, déploiement, suivi et "facing out" des solutions digitales (trois filières)
- Travail décent : Poursuivre et finaliser l'accompagnement du respect du travail décent : Coaching sur la protection sociale, le dialogue social, droit de travail, création d'emplois (pour les trois filières)
- Genre : Faciliter et finaliser les appuis de l'accès à la formation /information, à la terre, aux crédits et aux équipements/intrants (ananas et riz)

## 10 Annexes

### 10.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	✓			

1. Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?

✓	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.

2. La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?

✓	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		✓		

1. Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?

	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
✓	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.

2. Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?

	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
✓	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.

	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
3. Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
✓	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B; Au moins un 'C, pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	✓			

1. Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

✓	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

2. Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

✓	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Do as follows to calculate the total score for this quality criterion: At least three 'A's, no 'C' or 'D' = A; maximum two 'C's, no 'D' = B; at least three 'C's, no 'D' = C; at least one 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		✓		

1. Durabilité financière/économique ?

	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
✓	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.
2. Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?		
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
✓	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
3. Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?		
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
✓	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4. Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
✓	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

## 10.2 Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

La logique d'intervention ni la théorie de changement n'ont été mis à jour au cours des 12 derniers mois. Le programme est en effet en phase de clôture et ceci devrait intervenir courant 2023.

### 10.3 Fiches de suivi de processus de changement (optionnel)

Le second<sup>26</sup> backstopping prévu dans le cadre d'une démarche réflexive sur le changement est planifié pour avril 2023.

### 10.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	non
Rapport Baseline enregistré dans PIT ?	oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	20/03/2023
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	à prévoir
Missions de backstopping depuis le 01/01/2022	oui

### 10.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

L'extrait UBW du rapport financier au 31/12/2022 est annexé à ce document.

### 10.6 Ressources en termes de communication

Des actions de communication menées portent sur la couverture des activités du programme, le recueil des témoignages des bénéficiaires et des succes story. Ces produits sont disponibles sur la plateforme de communication Open Enabel. Le tableau ci-dessous récapitule les productions avec leurs liens d'accès.

N°	Activités couvertes et liens
1	Au Bénin, plusieurs projets s'approprient le ToolBox sur l'entrepreneuriat des femmes <a href="https://open.enabel.be/en/update/id/1894">https://open.enabel.be/en/update/id/1894</a>
2	Bénin : Exportation des produits dérivés de l'ananas <a href="https://open.enabel.be/en/update/id/1826">https://open.enabel.be/en/update/id/1826</a>
3	Revalorisation des déchets issus de la production d'ananas : 5 entreprises innovantes reçoivent un financement au Bénin <a href="https://open.enabel.be/en/update/id/1668">https://open.enabel.be/en/update/id/1668</a>
4	Bénin : La valorisation des déchets du cycle de production d'ananas et de riz au cœur des échanges <a href="https://open.enabel.be/en/update/id/1608">https://open.enabel.be/en/update/id/1608</a>
5	Bénin : Avancées majeures dans la filière Ananas <a href="https://open.enabel.be/en/update/id/1516">https://open.enabel.be/en/update/id/1516</a>
6	La visite du Fonds d'investissement KAMPANI aux acteurs du projet DEFIA montre déjà des retombées <a href="https://open.enabel.be/en/update/id/1923">https://open.enabel.be/en/update/id/1923</a>
7	Au Bénin, Enabel accompagne le gouvernement dans la digitalisation des flux financiers de la filière ananas <a href="https://open.enabel.be/en/update/id/1913">https://open.enabel.be/en/update/id/1913</a>
8	Une équipe du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) en apprentissage au Sénégal avec l'appui d'Enabel au Bénin <a href="https://open.enabel.be/en/update/id/1768">https://open.enabel.be/en/update/id/1768</a>
9	Georgina, cultivatrice de champignons au Bénin, se forme en Belgique sur les techniques de semences de champignons ! <a href="https://open.enabel.be/en/update/id/1688">https://open.enabel.be/en/update/id/1688</a>
10	Au Bénin, 650 femmes productrices d'ananas et de riz reçoivent leur carte d'identité biométrique <a href="https://open.enabel.be/en/update/id/1605">https://open.enabel.be/en/update/id/1605</a>
11	Enabel et Développement International Desjardins (DID) s'engagent pour le financement de la filière ananas au Bénin <a href="https://open.enabel.be/en/update/id/1580">https://open.enabel.be/en/update/id/1580</a>
12	Enabel dote Renaca-Bénin d'un outil de promotion de financement agricole <a href="https://open.enabel.be/en/update/id/1579">https://open.enabel.be/en/update/id/1579</a>
13	Convention signée avec le Fonds national de développement agricole pour booster la filière ananas <a href="https://open.enabel.be/en/update/id/1578">https://open.enabel.be/en/update/id/1578</a>
14	Faciliter l'accès au crédit des entrepreneurs agricoles pour juguler les effets néfastes de la crise sanitaire au Bénin <a href="https://open.enabel.be/en/update/id/1577">https://open.enabel.be/en/update/id/1577</a>
15	Autonomisation des femmes dans la filière ananas au Bénin <a href="https://open.enabel.be/en/update/id/1533">https://open.enabel.be/en/update/id/1533</a>
16	Au Bénin, Enabel accompagne la structuration des acteurs de la filière riz <a href="https://open.enabel.be/en/update/id/1810">https://open.enabel.be/en/update/id/1810</a>

<sup>26</sup> Le premier backstopping sur les changements induits par le programme a été réalisé en 2021  
Rapport des résultats DEFIA 2022

## 10.7 Thématiques et dispositifs retenus pour la capitalisation

Thématiques	Dispositifs
Conseil agricole	Fourniture du Conseil de Gestion producteurs par les prestataires de services non financiers
	Fourniture du Conseil Technique spécialisé producteurs par les prestataires de services non financiers
	Fourniture du Conseil structuration /gouvernance et services OPA/IP par les prestataires de services non financiers
	Fourniture du Conseil Agroécologie par les prestataires de services non financiers
	Fourniture du Conseil « éducation financière » par les prestataires de services non financiers
Coaching	Coaching des Clusters en gestion du Cluster et en conseil juridique
	Coaching des entreprises (innovantes) sur Gestion, Marketing, Processus de transformation, élaboration des Business plans et coaching entrepreneurial/mentorat
	Coaching sur le respect de l'emploi décent dans les entreprises
Subventions	Subvention des actions de dessouchage /de plantation avec les rejets de qualité et de la main d'œuvre spécialisé (COPSA)
	Subventions des équipements en compléments des contributions des bénéficiaires et crédits
	Subventions des constructions et réhabilitations des unités de transformation en compléments des contributions des bénéficiaires et crédits
	Infrastructures « communales »
Crédits/garanties	Produits financiers adaptés
	Renforcement des dispositifs de financement des IMF (CFE, CPME)
	Ligne crédit/garanties
	Finance digitale (épargne mobile, bank to wallet)
Innovation	Valorisation des sous-produits dans les CVA

## 10.8 Indicateurs intermédiaires

Les valeurs obtenues en 2022 par rapport aux cibles des indicateurs des changements intermédiaires se présentent comme suit :

### Intervention I

Les valeurs obtenues en 2022 par rapport aux cibles des indicateurs des changements intermédiaires se présentent comme suit :

#### Résultat 1.1

Changements intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaire 2022
Les acteurs s'organisent en clusters	Nombre de clusters accompagnés	0	15	14	15	15	Le cluster GATICOM n'est plus fonctionnel car l'agrégateur a changé d'activité et n'est plus dans la transformation de l'ananas.
Les acteurs des clusters sont mieux structurés	Nombre de coopératives immatriculées dans les clusters	39	86	112	90	99	Le coaching des OPA par 3 cabinets de conseil a accéléré le processus d'immatriculation. Cette dynamique a aussi été insufflée par les réformes qui exigent aux OPA l'enregistrement, ainsi que la détention de l'attestation de bonne gouvernance. Toute chose qui n'est pas faisable sans l'immatriculation préalable.
	Taux de sociétariat <sup>27</sup>	25%	71%	85%	90%	100%	La nouvelle structuration en cours au niveau de la FENACOPAB implique l'adhésion individuelle des producteurs à la coopérative communale. De nouvelle part sociale et droit d'adhésion ont été définis et les sensibilisations sont en cours pour la nouvelle adhésion des coopérants.
Les acteurs des clusters reçoivent plus de crédit	Nombre des plans d'affaires élaborés et soumis aux SFD	0	09	15	13	15	
Les acteurs des clusters respectent mieux les contrats signés	Nombre des contrats respectés au sein des clusters	14	53	85	40	45	Le suivi appui rapproché des acteurs des clusters par le cabinet d'expertise juridique ainsi que les coachs cluster ont permis aux acteurs d'accroître le nombre de contrats respectés.
	Nombre d'avis juridiques/arbitrages traités	0	4	0	1	1	Le comité d'arbitrage est installé et formé sur ses rôles et responsabilités. Mais n'a reçu aucun recours de conflit en acteur.
Les acteurs des clusters réduisent les coûts de transactions à travers le dispositif	Quantités d'intrants achetés collectivement (Tonne)						L'utilisation de l'engrais spécifique NPKMGO a connu une régression du fait de la non disponibilité de ce type d'engrais en raison de la crise en Ukraine, son utilisation a été substituée par le mélange de l'Urée et du K <sub>2</sub> SO <sub>4</sub> . D'une manière générale, la plupart des engrais a connu une cherté et une rareté sur le marché au niveau mondial due à la même raison.
	NPKMGO	100	506,5	428,4	900	1000	
	K <sub>2</sub> SO <sub>4</sub>	225	0	222,25	400	450	
	UREE	175	219	516	300	350	

<sup>27</sup> Les adhérents aux coopératives et faitières à jours vis-à-vis les cotisations et parts sociaux

Changements intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaire 2022
de l'achat groupé et la vente groupée	Film polyéthylène (rouleau de 1000 m2)		600	1000	900	1.000	
	Quantité des produits [2] Commercialisés collectivement (Tonne)	1.651	29.007	52196	35.000	40.000	En raison de la spécificité de l'ananas, le principe de commercialisation groupé adopté est un système de TIF coordonné pour satisfaire une commande. Mais chaque producteur va livrer les produits à l'agrégateur.
Les acteurs du cluster partagent mieux les valeurs ajoutées Partage de la valeur ajoutée entre acteurs (sur une tonne d'ananas)	Nombre de comités de clusters fonctionnels	0	14	14	14	15	01 cluster a cessé de fonctionner car l'agrégateur a changé d'activité et n'est plus dans la transformation de l'ananas.
	-Transformateurs		95.322 (55%)	96.961 (54%)	53%	52%	
	-Producteurs		39.148(22,6%)	41.825 (23%)	24%	25%	
	-Distributeurs/com		38.690 (22,4%)	41.0497 (23%)	23%	23%	

[2] Ananas frais livrés aux clusters par un mécanisme de vente groupée et/ou via les coopératives  
Rapport des résultats DEFIA 2022

## Résultat 1.2

Changements intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaire 2022
1 : Les fournisseurs offrent des intrants spécifiques adaptés à l'ananas	Nombre d'entreprises appuyées dans la fourniture des intrants spécifiques	0	2	3	3	3	Bio phyto, Biolife, GIE
	Volumes d'intrants fournis aux producteurs <sup>[1]</sup> (Tonne)						-
	• NPKMgO	500	507	1174,4	1200	1500	
	• Compost (tonne)	0	2.000	685	2000	2500	Sur une production d'environ 5100 Tonnes, 685 tonnes ont été fournis aux producteurs d'ananas. Il est planifié des actions de communication et de sensibilisation des producteurs sur l'utilisation du compost.
	• Charbon enrichi (flacon de 35 grammes)		8.700	18000	9500	10.000	Le charbon actif est exigé pour la production de l'ananas biologique. Mais au regard de l'efficacité du produit (bonne floraison) on note une tendance des producteurs à adopté ce produit sur la production de l'ananas conventionnel.
• Film polyéthylène (rouleau)	0	2.000	2000	2500	3000		
L'ATDA7 améliore le service de conseil agricole	Nombre de producteurs atteints par les animateurs	1.550	4.183	4501	4500	5.000	
	Nombre de producteurs qui adoptent et respectent ITK <sup>28</sup>	0	753	2509	2200	2500	En termes de respect global des ITK, environ 60% des producteurs accompagnés adoptent les bonnes pratiques agricoles. Mais en ce qui concerne la maîtrise des adventices, environ 50% pratiquent les bonnes méthodes et 33% environ respectent rigoureusement les plans de fumure en raison de l'indisponibilité et/ou de l'accessibilité des intrants.
	Rendement <sup>29</sup> (T/ha)						

<sup>28</sup> DEFIA, enquête spécifique sur l'adoption

<sup>29</sup> Source : Rapport point de campagne ATDA7, 2021

Changements intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base 2019	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaire 2022
	Pain de sucre Cayenne lisse	55 65	61 70	63 72	65 75	70 80	
Les producteurs/trices améliorent leur productivité/qualité en lien avec le marché	Coût de production (FCFA/Kg)		31,49 <sup>30</sup>	30,33	31	30	
	Nombre de bénéficiaires de la subvention de dessouchage	0	539	910	800	900	Subvention spécifique au profit des femmes productrice a contribué à l'augmentation significative du nombre de bénéficiaire ainsi que les superficies emblavées. Au total 88 femmes ont reçu la subvention au titre de 2022 pour 44 ha de plantation.
Les producteurs/ trices augmentent les superficies emblavées	Nombre d'ha défriché/planté	0	545 <sup>31</sup>	767	600	650	
	Volume (ha) de rejet épuré/certifié	0	140	425	600	800	L'objectif a été revu à la baisse car l'ATDA7 s'était déjà engagé pour la réalisation de la sélection massale sur 400 ha sur les 600ha du PNDFA. Ainsi, DEFIA s'est engagé sur 200 ha pour l'installation de 425ha.
Les producteurs/trices utilisent les rejets certifiés	Nombre de multiplicateurs	10	100	130	130	130	
Les COPSA améliorent leurs capacités de gestion, de prestation (prix, mis en relation, équipement) et d'organisation de la campagne	Superficies (ha) emblavées par les COPSA	83	510	1158	600	650	De nouveau COPSA (+9 avec l'appui de DEFIA en 2022) ont été constitués et formalisés. De plus, les producteurs s'habituent à la prestation des COPSA en raison de la rareté de la main d'œuvre.
Les transformateurs/trices améliorent la productivité et qualité de leurs produits	Nombre de transformateurs certifiés	0	21	21	35	45	21 transformateurs avec certificat de mise en marché ABSSA en 2021, le processus en cours pour 18 autres 38 transformateurs dans le processus de certification HACCP
	Chiffres d'affaires des transformateurs (en milliard de FCFA)	3,910	3,108	7,824	5	5,484	
Les équipementiers offrent des services de qualité.	Nombre d'équipementiers spécialisés appuyés	0	8	8	8	9	8 équipementiers ont été appuyés sur le plan technique et en outil de production (machine-outil pour la fabrication des équipements)

<sup>30</sup> Source : DEFIA, enquête compte d'exploitation, 2021

<sup>31</sup> Cumul 2020 et 2021

### Résultat 1.3

Changements intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Les exportateurs/ commerçants connaissent mieux les exigences du marché et adaptent mieux leurs produits (qualité organoleptique, sanitaire et présentation)	Nombre des (nouveaux) produits d'ananas mis sur le marché	0	0	6	4	5	Les nouveaux produits mis sur les marchés sont pour la plupart des produits qui répondent aux caractéristiques spécifiques de certains marchés (emballage, présentation du produit et cocktail...).
	Niveau de professionnalisme des exportateurs		83%	88%	90%	95%	
L'ABSSA/DDEAP assurent mieux le contrôle de qualité	Nombre de contrôles effectués <sup>[1]</sup>	239	324	265	350	400	Des missions de contrôle sont effectuées pour chaque exportation d'ananas, En 2022, le plan de surveillance et de contrôle a été entièrement mis en œuvre et a permis d'assurer la qualité de 265 échantillons d'ananas destinés à l'exportation. Cette valeur obtenue est essentiellement liée aux quantités d'ananas exportées. Signalons aussi qu'en plus des contrôles, il y a eu des analyses réalisées dans le cadre de la surveillance (746 échantillons) des contaminants afin d'alerter les consommateurs.
L'ABSSA/DDAEP accompagnent mieux les agri-entrepreneurs à obtenir des certificats pour le placement de leurs produits sur le marché	Nombre d'entreprises certifié <sup>[3]</sup>	0	22	26	70	80	La lenteur observée au niveau des entreprises pour la mise aux normes conformément aux exigences de l'ABSSA retarde la délivrance des certificats. Globalement, les entreprises ne sont pas suffisamment sensibilisées sur les procédures et conditions d'obtention des certificats et agréments requis pour l'accès aux marchés.
	Nombre de produit autorisé pour la mise en marché <sup>32</sup>	0	49	5	80	100	
	Nombre d'entreprise d'exportation agréé <sup>[4]</sup>	7	21	26	35	45	

<sup>32</sup> Ce sont les différentes gammes de produit dérivés de l'ananas qui ont eu l'autorisation de mise en marché (jus, séchés, chips, ...)

## Intervention 2

### Résultat 2.1

Changements intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible Finale	Commentaires 2022
Les SFD ont plus des fonds qui leur permettent d'accorder des crédits à moyen et long terme aux acteurs de la CVA Ananas	Nombre de structures qui refinancent les SFD (ressources à moyen et long termes)	02	4	8 <sup>33</sup>	4	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le secteur de la microfinance du Bénin se porte bien. Les IMF affichent des indicateurs de qualité avec une bonne gouvernance.</li> <li>Au niveau du RENACA, les appuis consistants de DEFIA (à travers DID) ont contribué à améliorer l'attractivité de l'institution.</li> <li>En outre, la demande en financement des MPME et autres acteurs des filières agricoles s'est beaucoup accrue, réduisant la capacité des IMF à faire face à cette forte demande.</li> </ul> <p>Tous ces facteurs expliquent l'engouement des investisseurs pour le refinancement des IMF, dans un contexte post COVID marqué par une relance de l'activité économique et des échanges sous-régionaux.</p>
	Volumes des ressources de refinancement reçues par les SFD (milliards FCFA)	0	9,1	11	5	6	
Les institutions de financement offrent des produits adaptés aux acteurs dans la filière Ananas	Nombre de produits développés	01	14	15	03	03	Les produits financiers ont connu beaucoup d'adaptation et d'amélioration en fonction des acteurs par maillon pour répondre à l'adéquation offre-demande.
	Nombre de dossiers de demandes de crédit déposés par les agri-entrepreneurs (cumul)	ND	3 849	5 535	6 000	6 899	L'adéquation entre les besoins des promoteurs et les produits financiers offerts par les IF entraîne une ruée vers les SFD et les Banques. A cela s'ajoute la mobilisation de prestataires de services non financiers pour accompagner les bénéficiaires dans le montage de leurs dossiers de demande de financement et la négociation avec les banques/IMF.
	Nombre d'agri-entrepreneurs bénéficiant de crédit (cumul)	898	3 609	5 190	4 500	5 260	Les Institutions Financières font de plus en plus confiance aux agri entrepreneurs et ceux-ci comprennent mieux les conditions d'accès au crédit et les innovations financières apportées pour la filière ananas.

33 1-GRAMEEN BANK, 2-OIKO CREDIT, 3-FNM, 4-FNDA (pour le cautionnement), 5-PAMIGA, 6-GLOBAL PARTHNER, 7-SIDI, 8-MICROFIDES

<b>Changements intermédiaires</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Valeur de base (2019)</b>	<b>Valeur 2021</b>	<b>Valeur 2022</b>	<b>Cible 2022</b>	<b>Cible Finale</b>	<b>Commentaires 2022</b>
Les CFE (Centres de Financement des Entreprises) et/ou Centre de financement sont plus fonctionnelles et accessibles	Nombre de CFE et/ou autre centre de financement installés/accompagnés et fonctionnelles	02	03	03 <sup>34</sup>	03	03	La mise en place du CFE du RENACA (ou CPME) est l'un des succès du programme.
Les SFD sont mieux outillé pour l'offre de services financiers et non financiers à leurs clients	Nombre d'agent SFD formés (cumul)	180	211	233	225	250	La formation a été personnalisée pour chaque SFD, suivi d'accompagnement et de coaching sur le terrain pour vérifier l'application des techniques et outils par les agents des IMF
	Nombre d'agri-entrepreneurs de la filière ayant bénéficié des services non-financiers (cumul)	898	1 207	1.516	1.200	1 300	Les services non financiers sont délivrés par des prestataires recrutés par DEFIA avec comme contenu : appui à l'élaboration/actualisation des plans d'affaires/plans de campagne, l'éducation financière, le conseil fiscal et la mise en relation avec les IMF/banques

---

<sup>34</sup> CPME RENACA/Bohicon, CFE Alidé/Cotonou, CFE FECECAM Porto-Novo

## Résultat 2.2

Changements intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
L'AIAB réussit quelques plaidoyers (exonération, barrière tarifaires et non tarifaires)	Nombre d'actions plaidoyers ayant abouties	0	1	3	1	4	Les thèmes de plaidoyers ont été identifiés et approuvés par le CA de l'AIAB. Des actions de plaidoyer ont été menées sur la vente par des mesures conventionnelles et les accords interprofessionnels, mais n'ont pas encore abouti.
Les Communes couvrent une meilleure sécurisation foncière [1]	Superficies (ha) agricoles sécurisé pour l'agriculture	826	0	234	1.200	1.600	Le plaidoyer mené par DEFIA, avec l'appui de l'ONG IPAD a permis de disposer de 234 hectares auprès de 7 communes au bénéfice des femmes.
	Nombre de producteurs d'ananas disposant de document foncier sécurisé	1057	0	468	2.000	3.000	
Les communes réalisent des PPP	Nombre d'infrastructures en contrats PPP[2] ;	25	0	0	4	5	Un modèle de PPP entre les communes, l'AIAB et les clusters a été proposé. Son implémentation est en attente de la réalisation des infrastructures communautaires de stockage.
	Niveau de TDL	ND	0	0	30%	40%	Retard dans le recrutement d'expert en finance locale qui n'a démarré sa mission qu'en mi-décembre 2022.
Les Ministères concernés et les Communes entretiennent mieux les infrastructures	Budget utilisé pour l'entretien des infrastructures par les Communes (millions)	0	0	0	3	5	En attente de construction des infrastructures

[2] Infrastructure de stockage, de conditionnement et de commercialisation appartenant aux Communes  
Rapport des résultats DEFIA 2022

### Résultat 2.3

Changements intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base (2019)	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Les acteurs échangent des connaissances sur les plateformes de partage de solutions et d'informations	Nombre de plateformes identifiées et renforcés	0	2	4	3	4	AgriCef, e-pineA, DigitFin (en cours de développement), Plateforme de suivi des prestations de conseil agricole et des financements (en cours de développement)
	Fréquentation des plateformes de partage de solutions et d'informations	0	0	1.764/mois	800/mois	1000/mois	Les plateformes e-pineA et Agricef connaissent un grand succès et sont effectivement utilisées par les agri-entrepreneurs Les fréquentations mensuelles sont respectivement de : e-pineA: 482 ; Agricef : 1.282
Les acteurs adoptent des solutions digitales et innovantes	Nombre de hackathons et de sessions d'identification des solutions digitales réalisés	0	1	1	1	1	Un seul hackathon était prévu et il a été organisé en 2021.
	Nombre de participants aux hackathons et solutions digitales	0	21	21	21	21	

### Résultat 3.1

Changements intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Les IMF sont plus favorables aux besoins de financements des producteurs et agrégateurs membres des clusters	<b>Nombre d'agri-entrepreneurs ayant bénéficié des produits/crédits financiers « Riz »</b>					
	Producteurs individuels	1001	4571	1040	1128	La mise à disposition des plans de campagne et des comptes d'exploitation par les producteurs dans les dossiers de demande de crédit à travers l'accompagnement des cabinets recrutés en gestion financière et comptable ont contribué à améliorer le nombre de bénéficiaires de crédit. Rappelons qu'au niveau des coopératives ce sont des sous-groupes qui se créent par affinité pour bénéficier de crédit qui est partagé individuellement. L'accompagnement des SFD a permis à ces derniers d'avoir une meilleure connaissance des chaînes de valeurs riz.
	Coopératives de producteurs	45	75	65	85	
Transformateurs	4	4	6	6	Sur les 6 agrégateurs, deux n'ont pas pu avoir de crédit. Les dossiers de SORIZ et CCTR Bonou sont en attente à défaut de la non-fourniture de garantie fiable.	
Les producteurs écoulent mieux les produits agroécologiques sur le marché	<b>Evolution du chiffre d'affaires (million) des clusters</b>					
	<i>Producteurs</i>	235	456,563	258,5	293,75	L'augmentation du chiffre d'affaires des producteurs est dû à l'augmentation du prix d'achat du paddy (150 FCFA/Kg en 2021 à 175 FCFA/Kg en 2022), du rendement et du volume mis sur le marché
	<i>Transformateur</i>	415	523,620	456,5	518,75	
Le riz local et ses qualités organoleptiques sont promus	<b>Nombre de campagne de promotion</b>					
	<i>Indépendance</i>	0	6	4	6	La participation aux différentes foires ont permis de donner plus de visibilité sur le riz local et de nouer de nouveaux liens d'affaires.
	<i>SIMA</i>	0	0	4	6	
	<i>Foire ATDA</i>	0	3	4	6	
	<i>Journée 8 mars</i>	0	3	4	6	
<i>Autres (grande foire commerciale de Fidjrossè et la foire d'Arconville)</i>	2	11	4	9		

## Résultat 3.2

Changements intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Les acteurs des clusters respectent les engagements mutuels et travaillent dans un esprit de solidarité	Proportion de producteurs qui respecte (volumes et qualité) leurs contrats avec les unités de transformation	33%	50,5%	41%	55%	Les différents appuis ont renforcé la confiance entre agrégateur et agrégés. Ceci a permis aux producteurs de mieux faire confiance aux agrégateurs. Même les contrats verbaux avec les acteurs sont respectés par les différentes parties.
Les Clusters constituent un cadre d'échange entre leurs membres	Nombre de réunions des parties prenantes de clusters	0	2	2	3	
Les producteurs et transformateurs ont accès à un service d'appui personnalisé	<b>Nombre de producteurs bénéficiant de services induits</b>					
	<i>Semence</i>	362	1469 (410F)	577	1093	La mise en place de subvention des semences de 50% de prix de vente à travers les clusters a permis cet accroissement significatif
	<i>Engrais chimique</i>	308	719 (177F)	563	850	Le renforcement du fonctionnement des clusters a permis d'améliorer la confiance entre les acteurs ce qui permet aux agrégateurs de cautionner le crédit intrant pour les producteurs.
	<i>Fertilisant organique</i>	0	40 (24F)	27	46	
	<i>Herbicide</i>	308	842 (249F)	566	858	Les agrégateurs ont facilité pour les producteurs membres de leurs réseaux respectifs l'accès aux intrants (l'engrais, herbicide), aux crédits. Ils servent de caution morale.
	<i>Labour</i>	30	40 (14F)	46	68	
	<i>Récolte</i>	192	799 (100F)	349	499	
	<i>Crédit financier</i>	347	1157 (310F)	527	700	Un dispositif de conseil spécialisé de proximité mis en place a permis de toucher un plus grand nombre de producteurs à travers l'animation des classes au niveau village autour des CEP.
	<i>Conseil</i>	249	1557 (524F)	844	1032	
	<i>Transport</i>	27	40 (14F)	49	68	
<i>Emballage pour paddy</i>	348	1535 (395F)	611	858	Le nombre de producteur en lien d'affaire avec les clusters a augmenté par rapport aux prévisions.	
Les distributeurs s'approvisionnent	<b>Volume (tonnes) des contrats respectés auprès des unités de transformation</b>					

en riz agroécologiques auprès des unités e transformations, sur la base de contrats durables	<i>Paddy</i>	1.309	1766	1611	1726	La cible finale prévue pour 2023 a déjà été atteint au cours cette année. Cet écart s'explique par le fait que les services rendus par les agrégateurs se sont améliorés plus vite qu'on ne l'espérait ce qui a amené les producteurs à respecter d'avantage leurs contrats
	<i>Riz Blanc LG</i>	785,4	733	547	599	L'accompagnement des producteurs pour le respect du cahier de charge pour la fourniture de paddy de qualité et en quantité a eu un effet positif sur l'augmentation de la quantité de riz long grain et une diminution du riz cassé. L'application des bonnes pratiques de stockage/conservation a permis aux UT de réduire le taux de brisure à 28% en 2022 contre 38% en 2021.
	<i>Riz étuvé LG</i>	471,24	43	70	95	
	<i>Riz cassé</i>	298,45	293	335	367	L'application des bonnes pratiques de stockage/conservation a permis aux UT de réduire le taux de brisure à 28% en 2022 contre 38% en 2021.

### Résultat 3.3

Changements intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Les producteurs améliorent la rentabilité de la production agroécologiques	<b>Marge bénéficiaire des producteurs agroécologiques (FCFA/Kg)</b>					
	<b>Pas durable</b>	29	38	31	32	L'augmentation de la marge s'explique par la réduction de l'utilisation des intrants chimiques (pesticides et engrais : NPK et urée). On note une réduction surtout l'urée qui est utilisée à moitié dose (1 sac au lieu de deux). Les femmes sont plus aptes à respecter les critères de durabilité que les hommes.
	• Homme	30	37	32	32	
	• Femme	28	40	30	31	
	<b>Tend vers la durabilité</b>	40	46	44	50	
	• Homme	41	47	45	52	
	• Femme	39	44	42	48	
	<b>Durable</b>	0	54	49	51	
	• Homme	0	56	51	53	
• Femme	0	53	47	49		
Les producteurs utilisent les référentiels agroécologiques	<b>Nombre de producteurs ayant appliqué au moins deux pratiques/innovations agroécologiques</b>					
	MATEKPO	19	86	44	58	La mise en place et l'animation des classes autour des CEP a permis de façon globale le dépassement significatif des cibles
	SORIZ	35	188	165	195	

Changements intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
adaptés à leur contexte	ESOP Lalo	22	190	118	166	2022. Les producteurs de la vallée font de la production de contre saison donc sont actuellement en production. Cet effectif est seulement celui de production de Ouinhi qui sont en affaire avec le cluster vallée
	ESOP Dangbo	153	221	198	230	Les producteurs de la vallée font de la production de contre saison donc sont actuellement en production. Cet effectif est seulement celui de production de Ouinhi qui sont en affaire avec le cluster vallée
	ESOP Adja Ouéré	23	194	145	187	
	CCTR Bonou	23	52	49	54	
Les producteurs augmentent les superficies et les rendements des exploitations agroécologiques durables	<b>Rendement des parcelles agroécologiques (Kg/Ha)</b>					La baisse de rendement au niveau des statuts de pas durable et tend vers la durabilité s'explique par le retard dans la mise en place et la mauvaise répartition dans le temps et l'espace des pluies. La performance enregistrée au niveau du statut durable s'explique par l'application de bonnes pratiques qui améliore de la résilience des producteurs/trices face aux effets du changement climatique.
	<b>Pas durable</b>	<b>3 357</b>	<b>3236</b>	<b>3 391</b>	<b>3 424</b>	
	• Homme	3 456	3279	3 490	3 525	
	• Femme	3 258	3192	3 291	3 324	
	<b>Tend vers la durabilité</b>	<b>3 621</b>	<b>3403</b>	<b>3 694</b>	<b>3 730</b>	
	• Homme	3 724	3372	3 799	3 836	
	• Femme	3 518	3433	3 589	3 624	
	<b>Durable</b>	-	<b>4005</b>	<b>3 730</b>	<b>3 766</b>	
	• Homme	-	4587	3 836	3 873	
• Femme	-	3555	3 624	3 659		
Le riz béninois est le meilleurs qualités, certifié et ses coûts de production sont maîtrisés	<b>Ratio coût de production/prix de vente</b>					La diminution ratio s'explique par le fait que les coûts de production ont été significativement réduits (la réduction de l'utilisation des intrants chimiques pesticides et engrais : NPK et urée) et aussi l'amélioration du prix du paddy qui
	Pas durable	0,81	<b>0.76</b>	0,81	0,81	
	Tend vers la durabilité	0,85	<b>0.71</b>	0,80	0,78	
	Durable	-	<b>0.64</b>	0,80	0,79	

## Intervention 4

### Résultat 4.1

Changements intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Les Producteurs membres ont accès aux services de conseils sur les bonnes pratiques de production	Nombre de Conseillers communaux disponibles et formés	18	18	18	21	L'intervention a permis de maintenir le dispositif de conseil de l'URCPA-AD. Sur les 18 conseillers déployés dans le dispositif, en 2022, 08 conseillers sont pris en charge dans le cadre de la convention avec Enabel. Ainsi, l'offre de conseil agricole touche 5.739 producteurs d'anacarde.
	Nombre de mission de suivi d'appui conseil réalisés par les conseillers auprès des producteurs	130	180	210	300	En 2022, le maintien du dispositif terrain de l'URCPA-AD a aussi permis l'intensification des missions d'appuis conseils auprès des producteurs. Un conseiller effectue en moyenne une dizaine de mission au cours de la campagne.
Les Producteurs membres ont accès à un matériel végétal performant	Nombre de plants greffés produits	138 538	456 297	450 000	475 000	En 2022, les pépiniéristes greffeurs ayant bénéficié de l'appui de DEFIA ont amélioré l'offre de plants greffés. Grâce à la subvention de DEFIA, des projets programmes, et de l'ATDA4 les producteurs ont accès à des plants greffés à moindre coût et en quantité suffisantes
Les Producteurs membres disposent de matériels et équipement de base pour faciliter le respect de ces itinéraires "agroécologiques"	Nombre d'outils d'aide à la transition agroécologique diffusés	0	0	0	10	En 2022, l'appui à la transition agroécologique est en phase de démarrage
	Proportion de producteurs disposant de matériels pour le respect des itinéraires agroécologiques	0	0	0	600	
Les ressources humaines pour l'accompagnement de la transition agroécologique est mise en place	Nombre de Conseillers et de jeunes lycéens formés sur la transition agroécologique	0	0	0	20	

## Résultat 4.2

Changements intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Les acteurs du cluster améliorent le fonctionnement du dispositif de vente groupée	Nombre de concertation préparatoire pour la campagne	04	05	05	08	En 2022, les réunions préparatoires ont porté sur l'organisation, atelier préparatoire avec les producteurs, signature contrats de campagnes, atelier de formation KOR, atelier à mi-parcours.

## Résultat 4.3

Changements intermédiaires	Indicateurs	Valeur de base (2021)	Valeur 2022	Cible 2022	Cible finale	Commentaires 2022
Les faitières communales et régionale améliorent leur représentativité dans la filière	Nombre de producteurs membres du réseau URCPA-AD	3 698	5 619	2 500	5 800	L'augmentation du nombre de conseillers et la couverture de plus de communes par l'offre de conseil a permis à l'URCPA de rapidement étendre son réseau et le nombre de coopérateurs membres.
Les faitières communales ont amélioré leur fonctionnalité	Nombre de services aux membres mis en place par les UCCPA	3	4	4	5	Les services aux membres offerts pas par les UCCPA concernent les différents conseils agricoles (Conseil technique spécialisé, conseil de gestion, conseil d'accès au marché, conseil à l'organisation et à la planification)
Le dialogues entre les faitières communales / régionale est améliorée	Nombre de rencontre de dialogue, de plaidoyer tenu par les UCCPA, URCPA, FENAPAB	0	0	0	3	L'instauration et l'animation d'un dialogue inter UCCPA est récente. Elles s'insèrent dans le processus de la restructuration du niveau régional appelé à disparaître pour laisser place à des coopératives communales
Les producteurs membres ont accès à des infrastructures de stockage adaptées	Nombre magasins avec respect des normes de stockage dans le dispositif	10	12	12	15	Sur un total de 69 magasins, le dispositif a concentré ses efforts sur 12 magasins qui ont été sélectionnés sur la base de leur capacité (min 70 T ; max 700T) ; la sécurité du stock, l'accessibilité et la présence des palettes.

## 10.9 Marchés publics et convention de subsides

Les conventions de subside

Structures	Objectif global	Budget (Euros)	Montants versés (euros)	Solde
DID1	Renforcer les systèmes financiers décentralisés dans leur offre de services aux opérateurs de la filière ananas	1.360.503	1.157.608	202.895
DID2	Renforcer les systèmes financiers décentralisés dans leur offre de services aux opérateurs de la filière riz	364.998	323 583	41.415
ATDA-7	Améliorer de façon durable la production, la productivité et la compétitivité de l'ananas du Bénin	300.479	189.978	110.501
ABSSA	Assurer la sécurité sanitaire de l'ananas et de ces produits dérivés en conformité avec les exigences internationales dans les pôles 5,6 et 7 du Bénin	326.709	191.611	135.098
AIAB	Renforcer l'image de marque de l'ananas, la défense des intérêts des professionnels de la filière et les relations entre familles d'acteurs membres de l'AIAB fortifiée dans son rôle d'association interprofessionnelle	284.525	242.826	41.699
FENACOPAB	Améliorer la production, la productivité et l'accès aux marchés des producteurs d'ananas membres de la FENACOPAB	195.394	135.699	59.695
FNDA	Accroître les investissements productifs des agri-entrepreneurs de la filière ananas à travers des mécanismes d'appui financier appropriés et gérés professionnellement	1.199.514	912.213	287.301
RENACA35	Faciliter l'accès au crédit aux agri-entrepreneurs de la filière ananas à travers un dispositif de garantie	191.000	0	191.000
FECECAM <sup>36</sup>	Faciliter l'accès au crédit aux agri-entrepreneurs de la filière ananas à travers un dispositif de garantie	191.000	0	191.000
ALIDE	Faciliter l'accès au crédit aux agri-entrepreneurs de la filière ananas à travers un dispositif de garantie	191.000	0	191.000
RIKOLTO	Renforcement des capacités des acteurs de la filière de riz au Bénin pour l'application des systèmes de production plus durables	1.100.000	809.315	290.685
COLEAD	Renforcer les acteurs de la filière riz pour l'application des systèmes de production plus durables »	409.674	240.000	169.674
URCPA	Accompagner la restructuration des UCCPA pour développer des services durables à leurs membres	187.000	65.450	121.550
Eclasio	Promouvoir la transition agroécologique dans la filière Anacarde	90.000	55.000	35.000
WSM	Promotion de l'emploi décent et durable des travailleurs/euses dans les entreprises qui sont actives dans les chaînes de valeur de l'ananas et du riz dans la zone d'intervention du programme	189.581	120.000	69.581

**Les marchés publics (> 100.000 Euro).** Il s'agit de prestations en cours d'exécution en 2022.

N° MP	Bureaux/prestataires	Objet	Budget en €	Montants déjà versés	Solde
BEN19004-10020	MTB SERICE-MADEH	Réalisation de systèmes d'irrigation pour les producteurs d'ananas dans les Communes de Tori et Bopa	91.391	29.245	62.146
	CeSAD-AFRIQUE	Réalisation de systèmes d'irrigation pour les producteurs d'ananas dans les Communes de Zè et Allada	157.016	28.744	128.272
	ADIA Services	Réalisation de systèmes d'irrigation pour les producteurs d'ananas dans les communes de Toffo, Allada et Abomey-Calavi	171.376	0	171.376
BEN19004-10028	COSINUS CONSEILS	Prestation de service pour la fourniture du Conseil Technique Spécialisé aux producteurs de la filière ananas dans les zones d'extension	208.173	163.763	44.410

<sup>35</sup> Convention sans décaissement immédiat. Les paiements sont prévus à partir de 2023 après constatations des créances irrécouvrables sur les crédits garantis. Situation similaire pour FECECAM et ALIDE

<sup>36</sup> Convention sans décaissement immédiat. Les paiements sont prévus à partir de 2023 après constatations des créances irrécouvrables sur les crédits garantis. Idem pour FECECAM et ALIDE

N° MP	Bureaux/ prestataires	Objet	Budget en €	Montants déjà versés	Solde
	CONSORTIUM DES ONG APRETECTRA- MJRC BENIN	Prestation de service pour la fourniture du Conseil Technique Spécialisé aux producteurs de la filière ananas dans la zone traditionnelle de production	456.310	300.873	155.437
BEN19004- 10031	Cabinet d'Assistance en Gestion et Formation	Prestataires de service pour le Conseil de Gestion aux Exploitations Agricoles de la filière ananas dans les zones d'extension	186.591	125.817	60.775
	ONG GERME- MRJC BENIN	Prestataires de service pour le Conseil de Gestion aux Exploitations Agricoles de la filière ananas dans la zone traditionnelle de production	287.390	164.223	123.167
BEN19004- 10086	BIOPHYTO SARL	Acquisition des intrants biologiques au profit des producteurs d'ananas pour la production de l'ananas certifié biologique (lot1)	144.650	0	144.650
	BIOPHYTO SARL	Acquisition des intrants biologiques au profit des producteurs d'ananas pour la production de l'ananas certifié biologique (lot2)	64.260	0	64.260
BEN19004- 10107	BENIN FORCE ESPOIR	Acquisition d'emballage en cannettes en acier au profit des entreprises de transformation de l'ananas	175.927	0	175.927
BEN19004- 10017	SILICON SARL	Fourniture et transport des rejets d'ananas pour les productrices (lot1)	159.558	0	159.558
	GR & FILS	Fourniture et transport des rejets d'ananas pour les productrices (lot2)	159.558	0	159.558
BEN19004- 10122	SOLARISS-ING	Fourniture et installation de systèmes solaires photovoltaïques pour l'alimentation de deux unités de transformation à Hévié et à Glo-Djigbé	46.883	0	46.883
	ISMAST ENERGY SARL	Fourniture et installation de système photovoltaïque pour alimentation d'unités de production dans les communes de ZE et de Klouekanmè	97.183	0	97.183
BEN19004- 10126	Afrique Prestations Industrie	Acquisition de films de paillage biodégradables au profit des productrices d'ananas	205.320	0	205.320
BEN19004- 10127	LINER ENVIRONNEM ENT	Prestation de dessouchage, labour, installation de film de paillage et plantation des rejets d'ananas au profit des productrices dans le cadre de la mise en œuvre des actions genre (lot1)	140.798	14.399	126.398
	LINER ENVIRONNEM ENT	Prestation de dessouchage, labour, installation de film de paillage et plantation des rejets d'ananas au profit des productrices dans le cadre de la mise en œuvre des actions genre (lot2)	140.798	14.399	126.398
BEN19005- 10009	SOCIETE OBB- TP	Réhabilitation d'unités de transformation d'ananas à Zè & Allada	127.233	0	127.233
	SOCIETE OBB- TP	Réhabilitation d'unités de transformation d'ananas à Abomey-Calavi	133.590	0	133.590
	AKASI GROUP	Réhabilitation d'unités de transformation d'ananas à Porto Novo & Sèmè	57.446	0	57.446
	AKASI GROUP	Réhabilitation d'unités de transformation d'ananas à Bohicon et Abomey	72.429	0	72.429
BEN19005- 10045	RCB	Construction des unités de transformation (lot1)	250.175	121.511	128.664
	SOCIETE OBB- TP	Construction des unités de transformation (lot2)	218.987	181.553	37.433
	Groupe MS- RNCI	Construction des unités de transformation (lot3)	275.773	78.166	197.607
	ESPACE BTP	Construction des unités de transformation (lot4)	249.414	149.931	99.483
	ABS	Construction des unités de transformation (lot5)	195.414	102.306	93.108
BEN19005- 10047	AMARANTE Consulting	Mise en place d'un porte-monnaie électronique pour les producteurs de la filière ananas pour l'accès aux intrants, la digitalisation des paiements et l'envoi/réception d'informations techniques et de marché (lot1)	102.493	19.918	82.574
	AMARANTE Consulting	Mise en place d'un porte-monnaie électronique pour les producteurs de la filière ananas pour l'accès aux intrants, la digitalisation des paiements et l'envoi/réception d'informations techniques et de marché (lot2)	102.493	19.918	82.574
BEN21001- 10001	ICRA	Analyse et coaching des clusters de la filière riz	163.619	42.117	121.502
BEN21001- 10011	LA NATION VERTE	Acquisition de divers types de sacs d'emballages de Riz	114.106	-	114.106